



Économie sociale et solidaire et ruralité en Colombie : vers une reconstruction territoriale post-conflit

Alice Deliau

► To cite this version:

Alice Deliau. Économie sociale et solidaire et ruralité en Colombie : vers une reconstruction territoriale post-conflit. Géographie. 2025. <dumas-05156191>

HAL Id: dumas-05156191

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-05156191v1>

Submitted on 10 Jul 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Copyright - All rights reserved



Université Paul-Valéry Montpellier
UFR3 - Département Géographie et Aménagement

**Master 1 Mention Études du développement
Parcours Alter-développement et Territoires**

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET RURALITÉ EN COLOMBIE : VERS UNE RECONSTRUCTION TERRITORIALE POST-CONFLIT

Alice DELIAU

Geneviève CORTÈS
Université Paul-Valéry Montpellier
UFR3 - Département Géographie et Aménagement

JUIN 2025

Remerciements

À celles et ceux qui m'ont toujours soutenue, inspirée et portée : je remercie ma famille et mes amis. Leur présence et leur ouverture sur le monde ont largement contribué à nourrir ma curiosité, et m'ont encouragée à envisager chaque étape de mon parcours comme une occasion d'apprendre, de m'épanouir et de me dépasser.

Je souhaite en particulier adresser mes sincères remerciements à ma superviseure, Mme Geneviève Cortés, pour son accompagnement bienveillant et ses précieux conseils tout au long de l'élaboration de ce mémoire. Sa disponibilité et la rigueur de ses retours ont été déterminants dans l'aboutissement de ce travail.

Un grand merci également à mes colocataires, qui ont su me motiver et m'apporter un soutien constant dans les moments de doute comme dans ceux de concentration.

Ce mémoire marque la fin d'une première année au sein du master Alter-développement. Cette formation m'a permis de consolider mes connaissances, d'aiguiser mon regard critique sur les enjeux du développement, et surtout de renforcer mon engagement en faveur d'alternatives sociales, territoriales et solidaires, tant à l'échelle locale qu'internationale.

Acronymes

ACI : Alliance Coopérative Internationale (*Alianza Cooperativa Internacional*), organisation mondiale des coopératives.

ALC : Amérique Latine et Caraïbes (*América Latina y el Caribe*), région géographique et politique.

ASCOOP : Association Colombienne des Coopératives (*Asociación Colombiana de Cooperativas*), organisation nationale du secteur coopératif.

CEPAL : Commission Économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes, organisme des Nations unies.

Confecoop : Confédération des Coopératives de Colombie (*Confederación de Cooperativas de Colombia*), principale fédération du secteur coopératif en Colombie.

CONPES : Conseil National de Politique Économique et Sociale (*Consejo Nacional de Política Económica y Social*), principal organisme de planification et de coordination des politiques publiques en Colombie.

DANE : Département Administratif National de Statistique (*Departamento Administrativo Nacional de Estadística*), organisme officiel de statistiques en Colombie.

ELN : Armée de Libération Nationale (*Ejército de Liberación Nacional*), groupe de guérilla armée en Colombie.

ESS : Économie Sociale et Solidaire, secteur économique basé sur la coopération et la solidarité.

FARC-EP : Forces Armées Révolutionnaires de Colombie – Armée du Peuple (*Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia – Ejército del Pueblo*), principale guérilla communiste impliquée dans le conflit armé colombien.

PDET : Programmes de Développement avec une Approche Territoriale (*Programas de Desarrollo con Enfoque Territorial*), initiatives pour le développement des régions affectées par le conflit armé.

PLANFES : Plan National de Formation pour l'Économie Solidaire (*Plan Nacional de Formación para la Economía Solidaria*), programme de formation pour le secteur solidaire.

PND : Plan National de Développement, période 2022-2026. Document stratégique qui oriente la politique publique en Colombie pour chaque période présidentielle.

RRI : Réforme Rurale Intégrale, faisant partie des piliers de l'Accord de Paix de 2016.

RUES : Registre unique des entreprises et sociétés (*Registro Único Empresarial y Social*).

SGP : Système général de participation.

SIVJNRN : Système Intégral de Vérité, Justice, Réparation et Non-Répétition (*Sistema Integral de Verdad, Justicia, Reparación y No Repetición*), ensemble d'institutions issues de l'accord de paix pour garantir les droits des victimes.

Supersolidaria : Surintendance de l'Économie Solidaire (*Superintendencia de la Economía Solidaria*), entité de surveillance et de contrôle du secteur solidaire en Colombie.

UAOS : Unité Administrative Spéciale des Organisations Solidaires (*Unidad Administrativa Especial de Organizaciones Solidarias*).

Sommaire

Remerciements.....	1
Acronymes.....	2
Sommaire.....	4
Introduction Générale.....	5
Partie I - Cadrage de la recherche.....	7
1.1. Problématisation et méthodologie.....	7
1.2. Cadre théorique et conceptuel.....	10
Conclusion.....	17
Partie II - Une histoire de la vie politique colombienne.....	18
2.1. Diversité géographique et disparités territoriales de la Colombie.....	18
2.2. Histoire politique et sociale : racines du conflit.....	20
2.3. Vers la paix : l'accord de 2016.....	30
Conclusion.....	41
Partie III - L'Économie Sociale et Solidaire : un Levier de Reconstruction et de Développement Rural en Colombie.....	43
3.1. Contexte économique Colombien : les défis structurels de l'informalité.....	44
3.2. L'ESS en Colombie : un acteur clé pour un développement inclusif.....	47
3.3. L'ESS en Colombie à travers ses chiffres.....	58
Conclusion.....	67
Partie IV - Le coopérativisme : un modèle adapté.....	68
4.1. Le coopérativisme comme moteur de formalisation et d'entrepreneuriat collectif...	69
4.2. Coopératives et dynamiques territoriales : entre innovation sociale et développement local.....	76
Conclusion.....	88
Conclusion Générale.....	90
Bibliographie.....	92
Table des Matières.....	101
Table des Figures.....	103
Table des Tableaux.....	104
Annexes.....	105
Résumé - Abstract.....	117

Introduction Générale

Depuis plusieurs décennies, la Colombie est marquée par un conflit armé interne parmi les plus longs et les plus complexes du continent latino-américain. Les racines de ce conflit sont multiples : inégalités agraires historiques, marginalisation des territoires ruraux, absence chronique de l'État, émergence de pouvoirs parallèles, entre autres. Si la signature de l'accord de paix en 2016 entre le gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) a ouvert une nouvelle phase qualifiée de "post-conflit", cette transition reste fragile, inégalement mise en œuvre et sujette à de multiples controverses. Dans ce contexte, les dynamiques de reconstruction ne peuvent se limiter à des mesures de sécurité ou à une croissance économique quantitative : elles doivent impérativement intégrer des mécanismes de justice sociale, de développement inclusif et de participation citoyenne.

Ce travail se concentre principalement sur les espaces ruraux colombiens, qui ont historiquement constitué le cœur géographique et social du conflit. Ils ont été le principal théâtre des affrontements armés, mais aussi le lieu de résistances, d'initiatives communautaires et d'alternatives socio-économiques. Aujourd'hui encore, ils sont au centre des enjeux de la paix : ce sont ces zones qui concentrent les programmes de restitution des terres, de développement territorial (PDET) et de réintégration des populations déplacées et ex-combattants. Comprendre les dynamiques de ces espaces permet donc de mieux appréhender les conditions de réussite, ou d'échec, des processus de reconstruction. Le choix de cette focale rurale répond à une double exigence : analyser les causes profondes de la conflictualité territoriale, et explorer les leviers de résilience et d'innovation sociale mobilisables pour une paix durable.

C'est dans cette perspective que s'inscrit l'économie sociale et solidaire (ESS), qui propose une alternative aux modèles économiques dominants (néolibéral, exportation etc). Fondée sur les principes de coopération, d'équité, de démocratie participative et d'ancrage territorial, l'ESS s'impose progressivement comme un levier pertinent de transformation sociale, notamment dans les territoires affectés par la violence et l'exclusion. En Colombie, la reconnaissance progressive de cette économie "autre" dans les politiques publiques (comme les PDET ou le PLANFES), et son enracinement dans les initiatives communautaires rurales, permettent d'interroger son rôle réel dans la reconstruction post-conflit.

Le présent mémoire se propose donc d'examiner le rôle de l'économie sociale et solidaire comme vecteur de reconstruction territoriale post-conflit en Colombie. La problématique centrale peut être formulée ainsi : dans quelle mesure l'ESS peut-elle constituer un outil structurant et durable pour répondre aux défis territoriaux, sociaux et économiques de la Colombie post-conflit, en particulier dans les zones rurales ? L'hypothèse formulée est que, en favorisant la formalisation des activités économiques, l'inclusion des populations marginalisées et la réappropriation des territoires, l'ESS permet d'ancrer la paix dans le quotidien des communautés, notamment rurales.

Pour explorer cette problématique, cette analyse s'appuie sur une revue de littérature pluridisciplinaire et trilingue (français, espagnol, anglais), couvrant des publications académiques, rapports d'organisations internationales (OCDE, CEPAL, PNUD), documents officiels (CONPES, PLANFES), thèses, ainsi que des articles de presse. L'analyse de ce corpus documentaire s'est organisée autour de cinq grands champs thématiques : histoire politique, coopérativisme, politiques publiques, dynamiques territoriales et pratiques d'innovation sociale.

Le mémoire s'organise en quatre grandes parties. La première partie propose un cadrage de la recherche, en clarifiant les concepts de post-conflit, de vulnérabilité sociale et d'économie sociale et solidaire. La deuxième partie retrace l'histoire politique et sociale de la Colombie, afin de contextualiser les causes profondes du conflit armé et les conditions de son dépassement. Une analyse des politiques publiques de reconstruction post-conflit sera ensuite présentée, notamment l'accord de paix de 2016 et ses dispositifs d'ancrage territorial. La troisième partie s'intéresse au rôle de l'ESS comme levier de paix et de développement, particulièrement à travers les innovations sociales territorialisées.

Enfin, la quatrième partie analyse plus spécifiquement le modèle coopératif, en tant que forme d'organisation particulièrement adaptée aux réalités sociales et économiques des territoires colombiens.

À travers cette analyse, ce mémoire entend contribuer à une meilleure compréhension des conditions de mise en œuvre d'une paix durable et inclusive, ancrée dans les territoires et portée par les communautés elles-mêmes.

Partie I - Cadrage de la recherche

1.1. Problématisation et méthodologie

Avant d'entamer l'analyse dans ce mémoire, il est essentiel de poser les bases méthodologiques, analytiques et théoriques qui sous-tendent cette recherche. Cette première partie vise à expliciter le positionnement de la démarche adoptée, à travers une présentation des objectifs de l'étude, des catégories d'analyse retenues, des biais méthodologiques identifiés, et du cadre conceptuel mobilisé. En articulant vulnérabilité sociale, post-conflit et ESS, elle propose une grille de lecture critique permettant de mieux comprendre les logiques structurelles à l'œuvre dans les territoires affectés par le conflit, et d'interroger les conditions dans lesquelles l'ESS peut y jouer un rôle transformateur.

1.1.1. Objectifs et volets d'analyse

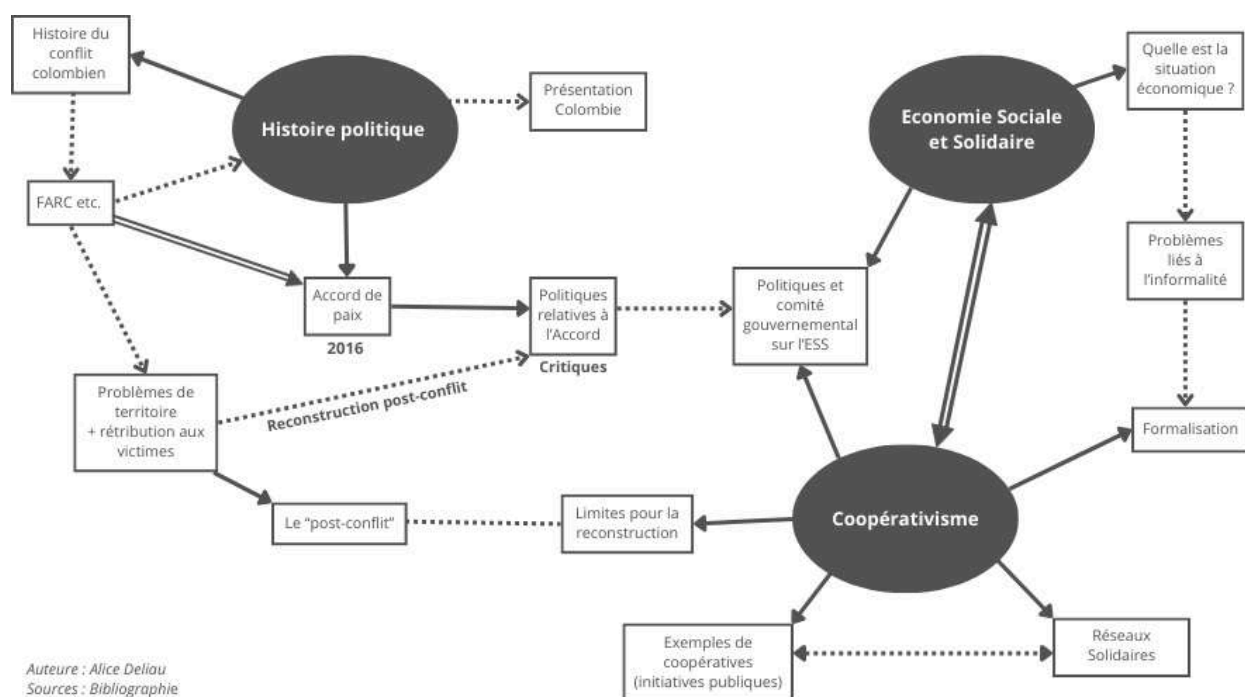
Ce mémoire s'inscrit dans une démarche de recherche qualitative visant à comprendre le rôle de l'économie sociale et solidaire (ESS) comme vecteur de reconstruction post-conflit en Colombie. Il répond à deux objectifs : d'une part, analyser les conditions d'émergence et de consolidation de l'ESS dans un contexte marqué par la sortie d'un conflit armé prolongé ; d'autre part, évaluer dans quelle mesure ses principes et pratiques peuvent contribuer à une paix durable, inclusive et territorialisée. En tant qu'objet de recherche, l'ESS permet d'aborder de manière transversale les enjeux économiques, sociaux et politiques de la transition post-conflit, en mettant en lumière des initiatives souvent peu visibles mais fortement ancrées dans les réalités locales.

Afin de répondre à cette problématique, la recherche s'appuie sur une revue documentaire trilingue (espagnol, français, anglais) mobilisant un large éventail de sources : publications académiques, rapports d'organisations internationales (OCDE, PNUD, CEPAL), documents institutionnels colombiens (CONPES, PLANFES, UAOS), ainsi que travaux d'ONG (Envol Vert, Solso, ABColombia) et d'associations professionnelles (Confecoop, Ascoop). Des articles de presse, tant nationaux (El Espectador, El Colombiano) qu'internationaux (RFI, le Grand Continent), viennent compléter ce corpus. Cette diversité de sources a permis d'enrichir l'analyse et de croiser les perspectives sur les enjeux de paix, de territoire et d'économie solidaire en Colombie (voir Annexe 1).

Pour organiser, systématiser et analyser ce corpus, un schéma documentaire a été conçu (Figure 1), structurant la recherche autour de trois volets thématiques principaux :

- Histoire politique et territoriale : ce volet vise à retracer les dynamiques historiques et les configurations territoriales ayant conduit à l'émergence du conflit armé. Il met en lumière les inégalités structurelles, les clivages fonciers, et l'absence de l'État dans les zones rurales, éléments indispensables pour comprendre les enjeux actuels de la reconstruction.
- Économie sociale et solidaire (ESS) : ce cadre permet d'appréhender l'ESS comme un levier de transformation sociale, articulant solidarité, démocratie participative et ancrage territorial. Il s'agit d'étudier comment l'ESS propose une alternative au modèle économique dominant, notamment en contexte post-conflit, et en quoi elle peut soutenir la reconstruction locale.
- Coopérativisme : cette dimension met l'accent sur les organisations coopératives, formes d'institutionnalisation les plus répandues de l'ESS en Colombie. Leurs apports sont analysés en termes d'inclusion économique, de formalisation d'activités, de création d'emploi, mais aussi de résilience communautaire face aux violences passées et aux défis du développement rural.

Figure 1. Schéma documentaire - volets thématiques



Cette figure illustre ce découpage analytique, en représentant visuellement les interconnexions entre ces trois volets. Chacun constitue une entrée de lecture complémentaire, permettant d'articuler les trajectoires historiques du conflit, les dynamiques institutionnelles contemporaines, et les innovations socio-économiques portées par les acteurs locaux.

Ce cadre analytique intégré permet d'interroger l'ESS non pas seulement comme un dispositif technique, mais comme une réponse socio-politique aux inégalités structurelles héritées du conflit armé.

1.1.2. Biais et limites de la recherche analytique

Comme tout travail de recherche, ce mémoire présente un certain nombre de limites méthodologiques qu'il convient de reconnaître avec transparence et esprit critique.

Le principal biais tient à l'absence d'enquête de terrain. En raison de contraintes de contacts, logistiques et temporelles, il n'a pas été possible de réaliser des entretiens qualitatifs avec des acteurs directement impliqués dans l'économie sociale et solidaire en Colombie. Ce manque de données empiriques limite la capacité du mémoire à produire une analyse plus précise des pratiques effectives, des perceptions locales ou encore des tensions vécues sur le terrain. Il implique également une plus grande dépendance à l'égard des sources secondaires, ce qui peut renforcer certains angles de vue institutionnels ou universitaires au détriment de perspectives plus nuancées et situées.

En parallèle, l'analyse repose intégralement sur une triangulation de revue documentaire (documents académiques, publications gouvernementales, articles). Si elle permet de croiser les regards et d'éviter une lecture univoque du phénomène, elle comporte néanmoins des biais d'interprétation liés à la sélection des sources, à leur datation, à leur langage (certains documents étant rédigés dans une perspective normative ou militante), et au contexte géopolitique de leur production.

Un autre biais réside dans la distance géographique et culturelle du regard porté sur le cas colombien. Bien que le travail s'appuie sur des sources en français, espagnol et anglais, permettant d'intégrer des points de vue diversifiés, l'analyse demeure celle d'une auteure externe au contexte colombien. Ce positionnement peut influencer les lectures de certaines dynamiques sociales ou institutionnelles, notamment lorsqu'il s'agit d'interpréter des logiques d'acteurs fortement enracinées dans des réalités locales.

Enfin, ce mémoire prend parti de traiter l'ESS comme un levier de reconstruction post-conflit, ce qui suppose un certain cadrage analytique. Ce choix oriente la lecture vers les effets potentiellement positifs de ces pratiques, et pourrait occulter certaines limites structurelles ou contradictions internes à l'ESS elle-même : récupération politique, dépendance à l'aide internationale, inégalités d'accès aux dispositifs de soutien, etc. Ce biais "d'optimisme raisonné" est toutefois compensé par une posture réflexive constante, visant à identifier les tensions, les zones d'ombre et les failles des politiques mises en œuvre.

Consciente de ces limites, cette recherche cherche donc à articuler prudence et sens critique, en assumant son rôle exploratoire. Elle se veut une contribution à la réflexion sur les usages sociaux et politiques de l'ESS en contexte post-conflit, en espérant ouvrir la voie à de futurs travaux de terrain qui pourront approfondir et nuancer les hypothèses formulées ici.

1.2. Cadre théorique et conceptuel

Pour mieux cerner les enjeux liés à la reconstruction post-conflit en Colombie et au rôle potentiel de l'ESS, il est important d'ancrer la réflexion dans un cadre théorique rigoureux. Cette partie propose d'explorer trois dimensions conceptuelles complémentaires, indispensables à la compréhension du contexte et des dynamiques à l'œuvre. La première s'intéresse à la vulnérabilité sociale, concept central pour appréhender la complexité des inégalités structurelles, notamment en milieu rural. La deuxième revient sur la notion de post-conflit, largement mobilisée dans le discours politique et académique, mais dont les contours restent flous et souvent controversés. Enfin, la troisième sous-partie définit et analyse l'économie sociale et solidaire, en tant que paradigme alternatif, porteur d'une logique de transformation sociale et territoriale. Ces trois dimensions constituent le socle théorique du mémoire et offrent des clés de lecture pour appréhender à la fois les obstacles à la paix et les opportunités d'action portées par l'économie sociale et solidaire.

1.2.1. Le concept de vulnérabilité sociale au prisme du contexte latinoaméricain

Dans le contexte latino-américain, le concept de vulnérabilité sociale émerge à partir de trois notions interdépendantes : l'exclusion, la vulnérabilité et l'hétérogénéité sociale (Alvis-Guzmán et al. 2008). La question de la pauvreté ne perd pas en importance, mais elle est englobée dans ces concepts, ce qui permet de mieux appréhender leurs causes et effets

(*ibid*). En effet, la vulnérabilité sociale se manifeste lorsque des individus ou des groupes de personnes se trouvent dans une situation de fragilité qui les expose à l'exclusion, à la discrimination et à l'affaiblissement social, en raison de divers facteurs tels que la pauvreté, les crises économiques, une localisation géographique défavorisée, un manque de capital social, humain ou culturel, et un faible niveau d'éducation (Turner et al. 2003). Le concept de vulnérabilité sociale comprend des dimensions économiques, sociales, politiques et culturelles, allant au-delà de la simple privation économique (Alvis-Guzmán et al. 2008).

La notion de vulnérabilité sociale trouve des échos dans de nombreuses disciplines des sciences sociales et ne se limite définitivement pas à une région géographique. Toutefois, dans le contexte latino-américain, elle a fait l'objet d'analyses spécifiques qui mettent en lumière la complexité des dynamiques sociales à l'œuvre dans des sociétés marquées par de fortes inégalités. La littérature latino-américaine en particulier propose une lecture de la vulnérabilité qui va au-delà de la seule pauvreté monétaire, en insistant sur ses dimensions structurelles et multidimensionnelles.

Plus spécifiquement, en Colombie, la vulnérabilité s'exprime de différentes manières :

- *Vulnérabilité économique* : Elle se traduit par l'incapacité des personnes ou des groupes à générer des revenus suffisants pour répondre à leurs besoins fondamentaux, les laissant dans une situation de subsistance précaire (Beltrán 2013). Cette précarité peut résulter d'économies informelles (ou populaires), du manque d'opportunités d'emploi ou encore de salaires extrêmement bas. La migration croissante vers les centres urbains ajoute une pression supplémentaire sur les espaces ruraux déjà fragilisés, entraînant une diminution de la qualité de vie et des opportunités de développement dans ces régions (*ibid*).
- *Vulnérabilité politique* : Elle se manifeste lorsque les élites ou les groupes au pouvoir portent peu d'intérêt envers les communautés rurales colombiennes, qui souffrent depuis longtemps d'un manque de présence étatique. Le manque d'attention et de soutien de l'État aggrave cette vulnérabilité politique, créant une situation précaire pour les communautés rurales abandonnées. Cela développe aussi une méfiance envers l'État, ce qui fragilise la confiance des citoyens envers toutes structures étatiques (Castillo 2014).
- *Vulnérabilité juridique* : Elle s'exprime à travers le non-respect des lois par les forces de l'ordre, démontrant un désintérêt envers les réalités vécues par les populations

rurales (Castillo 2014). La présence de groupes paramilitaires financés par l'État et le narcotrafic (Dufort 2007) a mis en évidence les dangers et les répercussions néfastes pour l'ensemble de la population, mais en particulier pour les paysans. Le véritable danger de subversion survient lorsque la violence et l'absence d'État de droit proviennent de l'État lui-même ou sont tolérées par celui-ci. Les nombreuses violations commises par l'armée et les forces répressives à l'encontre des paysans, au prétexte de la lutte contre la guérilla ou le trafic de drogue, alimentent le problème et privent l'État de toute légitimité (Castillo 2014).

En Colombie, comme dans la plupart des pays d'Amérique latine, la pauvreté touche principalement les zones rurales, où elle demeure plus prononcée qu'en milieu urbain. La plupart des tensions sociales s'expriment de manière plus aiguë dans ces zones, qui sont le principal lieu du conflit et la source même des millions de déplacés (Rubio Reyes 2024). Malgré les progrès relatifs en termes de croissance et de modernisation de l'agriculture, les niveaux de pauvreté et de misère diminuent très lentement. La majorité de la population rurale dépend directement du secteur agricole pour sa subsistance (*ibid*). Les écarts entre zones rurales et urbaines en Colombie restent frappants : en 2021, un rapport du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a révélé que 42,9% des habitants en zones rurales vivaient sous le seuil de pauvreté et 48% en situation de vulnérabilité, contre 25,3% en milieu urbain. Même si la classe moyenne rurale a légèrement augmenté, elle représente seulement 8,8% de la population, comparée à 30,1% dans les villes (DANE, 2022). La faible proportion de la classe moyenne dans les zones rurales est préoccupante, car elle est un facteur clé pour la mobilité sociale (Rubio Reyes 2024). Cette vulnérabilité multidimensionnelle est exacerbée par la forte hétérogénéité sociale en Colombie. Les inégalités en termes d'accès à la terre, aux ressources naturelles, à l'éducation, à la santé et aux opportunités économiques sont importantes, et elles contribuent à maintenir une grande partie de la population dans une situation de précarité et d'exclusion (*ibid*).

1.2.2. Ambivalence et complexité de la notion "post-conflit"

Le concept de « post-conflit », largement mobilisé depuis les années 1990 dans les processus de sortie de crise (Belaid 2012), désigne la phase suivant la fin officielle des hostilités (violences, affrontements etc). Pourtant, cette notion soulève de nombreuses ambiguïtés, en particulier dans les conflits internes prolongés comme en Colombie, où les dynamiques de violence, d'exclusion et d'inégalités persistent (Grajales 2016). Cette notion présente plusieurs biais d'ordre structurel selon que l'on se positionne dans le champ

académique (en tant que catégorie d'analyse mise à la disposition du chercheur) ou dans le champ professionnel de la reconstruction post-conflit (en tant que ressource du champ de la résolution des conflits).

D'un point de vue institutionnel, le post-conflit est défini comme une phase de consolidation de la paix, visant à éviter une rechute dans la violence et comme la capacité à pouvoir transformer des conflits militaires en conflits politiques non violents (Bargues 2005). Toutefois, comme le souligne Belaïd (2012), cette définition est souvent trop normative. Elle occulte la complexité des temporalités du conflit et tend à figer des processus évolutifs dans des cadres techniques de "peacebuilding"¹. En réalité, les frontières entre conflit armé et paix restent floues et les inégalités à l'origine de la violence peuvent perdurer sous d'autres formes.

Belaïd (2012) insiste sur le fait que la reconstruction post-conflit est un processus multidimensionnel, mais son analyse se concentre sur son acceptation politique. Il s'interroge sur les implications concrètes d'une telle dénomination dans les pays en proie à des guerres civiles endémiques. En quoi cette notion renvoie-t-elle à une construction en grande partie artificielle, alors que la réalité du terrain contredit souvent l'idée même de sortie de conflit ? Dans quelle mesure cette qualification « post-conflictuelle » masque-t-elle la continuité des logiques de domination ou de violence ? Enfin, dans quelle mesure le déploiement concret des volets essentiels de ces politiques de reconstruction post-conflit - à savoir les aspects politique et militaire - peuvent contribuer à raviver des tensions structurelles, pourtant à l'origine même des conflits ?

En d'autres termes, Belaïd nous invite à examiner de près les césures des processus de peacebuilding, incarnées par les rounds de négociation et la signature d'accords de paix, et à réfléchir à la dimension temporelle de ces dynamiques. Il nous encourage à ne pas considérer le post-conflit comme une réalité figée, mais comme un processus complexe et potentiellement ambivalent, dont les implications doivent être analysées avec lucidité et esprit critique.

D'un autre côté, pour Pécaut (Adrianzen et al. 2014), il existe deux approches classiques permettant d'aborder les contextes initiaux des épisodes de violence : l'une met l'accent sur des tensions internes au système politique, l'autre sur une mobilisation sociale antérieure. Peñaranda (Peñaranda et Daniel 2015) complète cette typologie en montrant que,

¹ Dans le même ordre d'idées, Kofi Annan (secrétaire général des Nations Unies de 1997 à 2006) entrevoit le post-conflit peacebuilding comme un ensemble des actions entreprises à la fin d'un conflit afin de consolider la paix et prévenir le retour des confrontations armées (Kofi Annan, United Nations 1998 dans Aliff S.M.). Au-delà des actions diplomatiques et militaires à proprement parler, ce processus implique le renforcement des institutions du pays, l'organisation d'élections, la promotion des droits de l'homme, la mise en place de programmes de réintégration et de réhabilitation, ainsi que la création de conditions favorables au développement. Un processus de reconstruction post-conflit implique donc une présence à long terme des acteurs internationaux.

dans le premier cas, la violence armée vise à rétablir un ordre politique, tandis que dans le second, elle vient se greffer à un conflit déjà en cours (Rubio Reyes 2024).

Ces approches soulignent l'intérêt d'appréhender des situations comme celle de la Colombie par l'étude des usages politiques du post-conflit (Grajales 2016). En effet, chercher à définir la sortie de crise par rapport à des critères mesurables aboutit inmanquablement à une impasse. De nombreux travaux sociologiques et anthropologiques montrent que la rupture entre la guerre et l'après-guerre, dans les conflits contemporains, reste souvent illusoire. Le cas de la Colombie ne peut qu'appuyer ce constat, pour plusieurs raisons (*ibid*) :

- Le post-conflit comme enjeu politique : la définition et le contenu du post-conflit sont devenus un axe majeur du combat politique, alors même que des combats se poursuivent (avec les "Bacrim"² et la guérilla de l'Armée de libération nationale, ELN).
- La captation des "profits" du post-conflit : les acteurs, notamment étatiques, n'ont pas attendu la fin des combats pour récolter les profits³ politiques et économiques du post-conflit, période perçue comme exceptionnelle et ouverte, un moment où les cartes se redistribuent au sein de la société. En ce sens, le lien entre les usages du post-conflit et la réalité de la violence reste pour le moins "élastique".

Ainsi, dans ce contexte, plutôt que de définir le post-conflit comme une simple transition vers la paix, il convient de l'analyser à travers une approche sociologique, en considérant les nouvelles configurations d'acteurs et les paradigmes qui en découlent (Grajales, 2016) :

- Une perspective configurationnelle : le post-conflit peut être compris comme une nouvelle configuration d'acteurs, marquée par la sécurisation progressive des territoires et la marginalisation relative de la violence comme moyen d'accès aux ressources de l'État. Ces dynamiques redéfinissent les contraintes institutionnelles et ouvrent de nouvelles opportunités politiques et économiques (*ibid*).
- Une perspective cognitive : le post-conflit peut aussi être appréhendé comme un paradigme d'action publique, c'est-à-dire une grille de lecture à travers laquelle les

² Les "Bacrim" (Bandes Criminelles Émergentes) désignent des groupes criminels armés issus en grande partie de la démobilisation des paramilitaires, spécialisés dans le trafic de drogue, l'extorsion et la violence, et qui constituent aujourd'hui un acteur central de l'insécurité persistante en Colombie, en particulier dans les territoires ruraux et périphériques.

³ Par « profits » du post-conflit, on entend ici les avantages politiques, économiques, institutionnels ou symboliques que certains acteurs — notamment étatiques — peuvent tirer de la situation. Il peut s'agir de légitimation politique, d'accès à des financements internationaux, de prise de contrôle de territoires ou de ressources, ou encore de la construction d'un récit officiel de paix parfois en décalage avec la réalité persistante des violences.

politiques sont reformulées et rehiérarchisées (Grajales, 2016). Son invocation oriente les ressources (économiques comme symboliques) vers de nouvelles priorités, modifiant les rapports de pouvoir au sein des institutions. Cette requalification ouvre des espaces d'action pour certains acteurs, tout en renforçant le cadrage technocratique ou consensuel des enjeux. Elle peut ainsi produire une forme de dépassement symbolique du conflit, voire de dépolitisation, en instaurant l'idée d'une rupture nette entre un "avant" et un "après", au service d'un récit d'unanimité autour des objectifs de reconstruction.

En conclusion, une approche critique et nuancée de la notion de post-conflit permet de saisir comment les acteurs s'adaptent aux nouvelles règles du jeu, tout en mobilisant les ressources institutionnelles, économiques et symboliques qu'elle implique. Plutôt qu'une simple étape linéaire vers la paix, le post-conflit apparaît comme une configuration ouverte, traversée par des enjeux politiques et sociaux complexes, où les acteurs réinterprètent les cadres cognitifs, les outils et les discours disponibles pour défendre leurs intérêts, reconstruire leur place ou revendiquer des droits.

1.2.3. Définition et cadre théorique de l'ESS

L'ESS désigne un ensemble d'initiatives économiques fondées sur des principes de solidarité, de participation démocratique, et de respect des droits humains et de l'environnement. Selon Kawano (Martínez-González et al. 2024) elle regroupe des pratiques inspirées des mouvements sociaux, valorisant le travail décent, le féminisme, la lutte contre le racisme et l'inclusion des personnes marginalisées. Elle regroupe des organisations telles que les coopératives, mutuelles, associations ou fondations, mais aussi des formes plus récentes d'entrepreneuriat social, toutes caractérisées par la primauté de l'humain sur le capital, la recherche d'un impact social, et la réinvention des liens économiques à l'échelle des territoires.

Sur le plan théorique, l'ESS se distingue des modèles traditionnels capitalistes en s'inscrivant dans une logique transformatrice. Selon Coraggio (Coraggio 2010), elle constitue une alternative systémique à l'économie de marché capitaliste, en réintégrant l'activité économique dans un ordre social fondé sur les relations communautaires, les besoins locaux et l'autogestion.

Loin de se limiter à une simple réponse aux défaillances du marché ou de l'État, l'ESS incarne un changement de paradigme dans la manière de produire, consommer et distribuer

les richesses. Laville (2015), de son côté, insiste sur sa fonction politique, en tant que vecteur de citoyenneté économique, démocratique et de réappropriation des ressources collectives. Elle s'oppose ainsi à une économie centrée sur la seule maximisation du profit.

Dans le contexte colombien, il est important de distinguer l'ESS de l'économie populaire, tout en reconnaissant leurs points de contact. L'économie populaire désigne l'ensemble des activités économiques développées par les classes populaires pour assurer leur subsistance, souvent dans des conditions informelles, précaires et faiblement capitalisées (Coraggio, 2011). Elle inclut des pratiques marchandes, de l'auto-emploi, des solidarités familiales ou communautaires, sans nécessairement relever de structures formalisées ni de principes coopératifs. L'ESS, quant à elle, repose sur une organisation collective, une gouvernance démocratique et une finalité sociale, avec des entités comme les coopératives, associations, mutuelles ou fondations. En Colombie, ces deux économies s'entrecroisent : l'ESS peut être vue comme une forme organisée, solidaire et parfois institutionnalisée de l'économie populaire, capable de renforcer l'inclusion économique tout en promouvant des logiques d'entraide et de transformation sociale. Clarifier ces termes est essentiel pour comprendre les dynamiques territoriales abordées dans ce mémoire.

Dans une perspective post-conflit, ces caractéristiques prennent tout leur sens. Loin d'un modèle standardisé, l'ESS peut offrir une réponse différenciée aux besoins spécifiques des territoires affectés par la guerre, en recréant de la confiance, en revalorisant les formes d'organisation collective traditionnelles⁴, et en soutenant les processus de réintégration économique et sociale des populations déplacées ou touchées par la violence. Cette réflexion sera approfondie à partir du cas colombien dans la troisième partie du mémoire, où l'analyse s'attachera à montrer, de manière plus incarnée, comment ces principes prennent forme dans des initiatives concrètes.

⁴ Comme les "mingas" andines ou les "juntas de acción comunal".

Conclusion

Cette première partie a permis de poser les fondations théoriques et méthodologiques de la recherche, en clarifiant les concepts clés et les angles d'analyse retenus. En s'appuyant sur une revue documentaire riche et un cadre analytique structuré autour de la vulnérabilité sociale, de la notion de post-conflit et de l'ESS, cette démarche vise à saisir les enjeux complexes de la reconstruction en Colombie au prisme des initiatives solidaires territorialisées. Ce cadrage met en lumière l'importance de dépasser une approche techniciste de la paix pour interroger les mécanismes structurels qui entravent la justice sociale et la participation citoyenne.

Toutefois, pour comprendre pleinement les défis contemporains de la Colombie et les potentialités de l'ESS dans un contexte post-conflit, il est indispensable de revenir sur les racines historiques et politiques du conflit armé. C'est pourquoi la prochaine partie se penche sur l'évolution de la vie politique colombienne, en retraçant les processus de marginalisation territoriale, les inégalités agraires et la fragmentation de l'État, autant de facteurs déterminants dans l'émergence et la persistance du conflit.

Partie II - Une histoire de la vie politique colombienne

Pays aux multiples contrastes, la Colombie se distingue par une grande richesse géographique et culturelle, en lien avec son histoire politique longue et tourmentée. Cette complexité historique continue de façonner les dynamiques sociales actuelles. Cette partie vise à éclairer les liens étroits entre territoire, héritages politiques et défis contemporains.

2.1. Diversité géographique et disparités territoriales de la Colombie

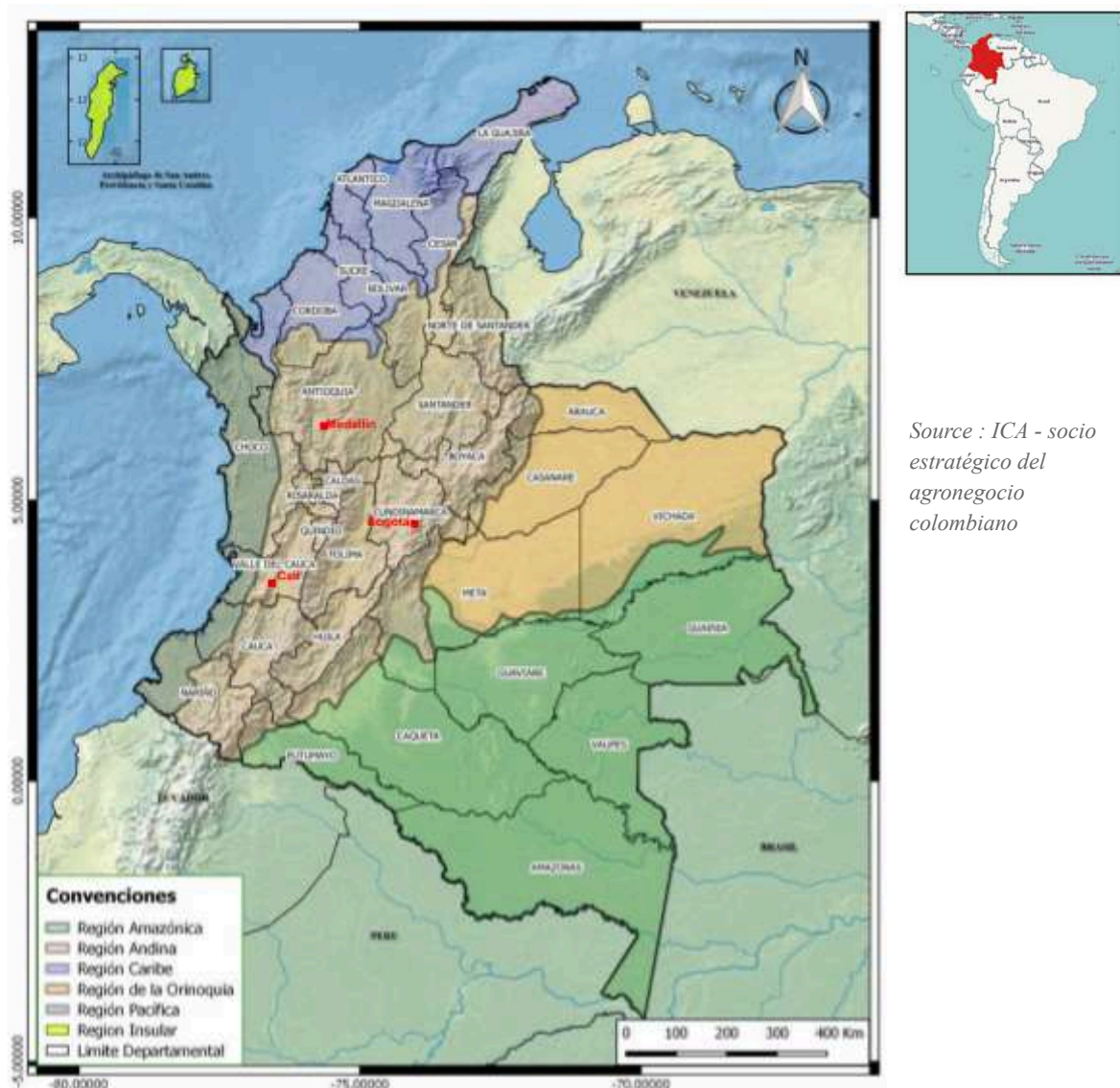
Avec plus de 53,2 millions d'habitants (UN Data Portal), la Colombie est le troisième pays le plus peuplé d'Amérique latine, après le Mexique et le Brésil. Elle se distingue par une géographie particulièrement contrastée. Située entre l'océan Pacifique à l'ouest et la mer des Caraïbes au nord, elle partage ses frontières avec le Panama au nord-ouest, le Venezuela et le Brésil à l'est, ainsi qu'avec l'Équateur et le Pérou au sud. Son territoire s'étend sur plus de 1,4 million de kilomètres carrés (Guibert, Galvis, et Muñoz 2019).

La Colombie se divise en cinq grandes régions naturelles (Carte 1) avec ; 1) la cordillère des Andes; 2) la plaine côtière sur la mer des Antilles; 3) les plaines du Pacifique et; 4) les plaines orientales arborées (llanos); 5) prolongées à l'Est par la région amazonienne (Guibert, Galvis, et Muñoz 2019). Ces deux dernières régions couvrent à elles seules près de 75% du territoire national.

Cette diversité géographique se reflète aussi dans le peuplement, la Colombie comptant pas moins de 85 groupes ethniques différents (Saury et al., 2019). Les deux principaux groupes ethniques, auxquels la Constitution de 1991 reconnaît des droits comme communautés, sont les afro-colombiens (10,3 %) et les indigènes amérindiens (3,4 %) (Saury et al., 2019).

La combinaison de basses terres et de chaînes montagneuses confère à la Colombie une diversité écologique exceptionnelle, qui en fait l'un des pays les plus riches en biodiversité, concentrant à lui seul entre 10 et 15 % des espèces recensées dans le monde (UNFCCC 2002). De fait, bien que le pays dispose de ressources minérales (or, émeraudes, etc.) et d'hydrocarbures (pétrole, gaz), son activité agricole est diversifiée, comprenant à la fois des cultures de plaine (maïs, canne à sucre, fruits, coton), des productions d'altitude (café, pomme de terre, avocat) ainsi que de l'élevage.

Carte 1. La Colombie avec ses régions naturelles et départements



*Source : ICA - socio
estratégico del
agronegocio
colombiano*

La cordillère des Andes en Colombie se divise en trois chaînes de montagnes presque parallèles : la cordillère Centrale, la cordillère Occidentale et la cordillère Orientale, séparées par les vallées des fleuves Cauca et Magdalena. Ces deux fleuves jouent un rôle essentiel en reliant les régions andines de l'intérieur du pays aux ports situés sur les côtes pacifique et caraïbe, du sud vers le nord. Cet axe fluvial concentre encore aujourd'hui les principales métropoles comme Cali et Medellín, ainsi que les zones les plus densément peuplées du pays. C'est en effet dans la cordillère des Andes que se trouvent les trois premières villes du pays (Carte 1) : Bogotá (8 millions d'habitants) sur la cordillère orientale demeure le centre politique et économique du pays, Medellín (3,3 millions) sur la cordillère centrale et Cali (2,4 millions) (Saury et al. 2019). L'organisation de l'État-nation reste influencée par ce découpage andin et cette répartition historique de la population (Guibert, Galvis, et Muñoz 2019).

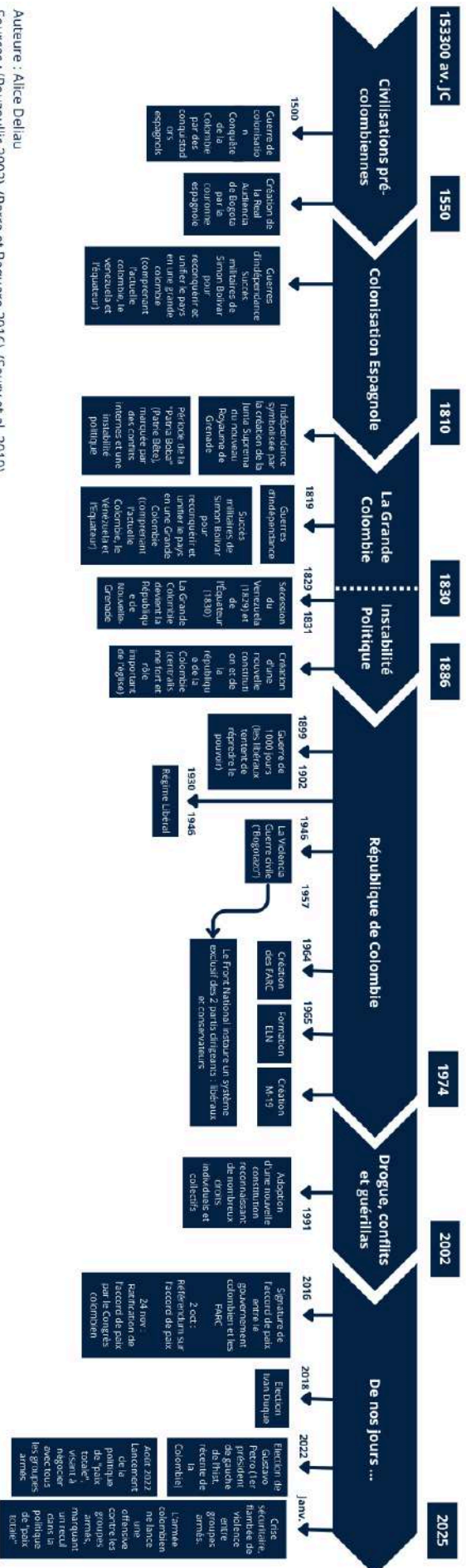
Néanmoins, comme l'indiquent Saury et al. (2019), les contraintes géographiques sont telles que la majorité de la population se concentre dans la région andine (75 %) et, dans une moindre mesure, dans la région caraïbe (21 %), constituant ce que les Colombiens désignent comme la « Colombie utile ». Ces régions, marquées par des conditions naturelles contraignantes (climat tropical, forêts denses, isolement géographique), ont historiquement été peu peuplées, peu intégrées et négligées par les politiques publiques. Elles sont devenues, à partir de la seconde moitié du XXe siècle, des espaces de refuges idéals pour les guérillas. L'état délabré de l'infrastructure routière, avec des liaisons prioritaires par avion ont renforcé cette exclusion territoriale (Saury et al. 2019). Ce découpage inégal du territoire reflète non seulement une géographie fragmentée, mais aussi les logiques de construction de l'État colombien, profondément centralisé et incapable de garantir une présence uniforme sur l'ensemble de son territoire.

Ce déséquilibre territorial a constitué un terreau favorable à l'émergence des violences armées. Pour en saisir les origines, il est nécessaire de revenir sur les jalons historiques et politiques qui ont façonné les inégalités sociales et foncières en Colombie.

2.2. Histoire politique et sociale : racines du conflit

Sans prétendre passer en revue la vaste littérature sur l'histoire du conflit colombien, cette section cherche uniquement à énumérer certains de ses jalons et processus les plus pertinents afin de fournir une meilleure compréhension du contexte. La frise chronologique suivante (Figure 2) permet de visualiser les principaux événements ayant marqué l'histoire politique de la Colombie.

Figure 2 : Frise chronologique des principaux événements et conflits de l'histoire politique de la Colombie



Auteure : Alice Deliau
Sources : [Pouzzulic 2002], [Parra et Baquero 2016], [Saury et al. 2019]

2.2.1. Héritages coloniaux et inégalités sociales rurales : une vulnérabilité structurelle persistante

La Colombie, comme de nombreux pays d'Amérique latine, est marquée par une histoire de vulnérabilité sociale et économique, particulièrement dans ses zones rurales. Cette situation s'inscrit dans un contexte plus large de fragilité institutionnelle et de conflits sociaux qui caractérisent la région. Toutefois, ces inégalités trouvent leurs racines bien en amont, dans l'histoire coloniale du pays. Dès le XVI^e siècle, le système colonial espagnol a mis en place une organisation sociale et territoriale profondément inégalitaire, fondée sur la spoliation des terres autochtones, la concentration foncière au profit de quelques élites et le recours au travail forcé des populations indigènes et afrodescendantes (Oslender 2008; Legrand 1989). Le territoire a été structuré selon une logique d'exploitation des ressources et de contrôle stratégique, marginalisant durablement les espaces périphériques, en particulier les régions andines et amazoniennes. Cette marginalisation s'est traduite par l'absence d'infrastructures, la faible couverture des services de base, et l'exclusion juridique, politique et économique des populations rurales.

Cette logique coloniale s'est prolongée après l'indépendance au XIX^e siècle, dans un modèle républicain qui a reconduit la concentration foncière et la domination sociale, sans remettre en cause les hiérarchies héritées (Hoffmann 2001). Ainsi, les inégalités territoriales actuelles ne sont pas seulement les résultats d'un État faible, mais également l'expression d'un héritage historique où la construction nationale s'est faite sans réelle intégration des campagnes.

La République de Colombie, selon la Constitution de 1991, est à la fois unitaire et décentralisée, accordant une autonomie aux collectivités territoriales. Cependant, selon Pécaut (Saury et al. 2019), la Colombie se distingue par une "précarité de l'État-nation" qui se manifeste par une faible présence étatique dans certaines régions du pays. Cette absence relative de l'État a créé des conditions propices à l'émergence de pouvoirs parallèles et de conflits armés, notamment dans les zones rurales les plus isolées.

Dans ce contexte, les populations rurales sont parmi les plus exposées à la pauvreté, à l'isolement social et aux violences structurelles. Comme déjà évoqué, en 2022, selon les données du Département administratif national de statistique (DANE), 44,6% de la population rurale et agricole vivait sous le seuil de pauvreté monétaire, contre 42,9% au niveau national. Malgré une réduction progressive de cet écart depuis les années 2010, les inégalités territoriales entre les zones rurales que dans les zones urbaines restent marquées

(Guibert, Galvis, et Muñoz, 2019). Ces zones ont été fortement exposées aux conflits armés, notamment autour des questions foncières et de l'exploitation des ressources naturelles. La répartition inégale des terres, les revendications pour une réforme agraire et la colonisation de nouvelles régions, comme l'espace amazonien⁵, ont alimenté ces conflits.

En effet, ce contexte de disparités foncières a contribué à l'émergence de violences, et l'introduction de la culture de la coca dans la région du Guaviare en 1978 (Torres Bustamante 2011), a représenté un tournant décisif pour ces territoires. Cette culture s'est imposée comme une alternative de survie pour de nombreux paysans et a engendré une spirale de violence et d'instabilité, marquée par l'intensification des conflits fonciers, l'essor de l'économie illicite et la dépendance des communautés rurales à ces pratiques.

L'un des facteurs structurels ayant aggravé cette situation est l'absence persistante de l'État dans les zones rurales. Comme l'indique Trejos (Rosero, s. d.), la présence de l'État colombien est inégalement répartie : tandis que certaines zones urbaines ont bénéficié d'une intégration progressive, de vastes portions du territoire rural sont restées exclus, livrées à elles-mêmes. Cette vacance du pouvoir a laissé place à des autorités parallèles – guérillas, groupes paramilitaires ou narcotrafiquants – qui ont imposé leur propre ordre, souvent de manière violente et arbitraire (Rubio Reyes 2024).

Ce vide institutionnel ne date pas de l'émergence du narcotrafic, bien qu'il ait été exacerbé par ce phénomène. Les territoires isolés, densément végétalisés avec une présence limitée voire nulle des forces de l'ordre, sont devenus des refuges parfaits pour ces acteurs illégaux. Un travail ethnographique mené par Cancimance (Cancimance López 2014) à Puerto Guzman, dans le département du Putumayo, un territoire abandonné par l'État pendant des années, met en évidence l'inefficacité ou l'absence de l'État et la manière dont les pouvoirs parallèles arrivent à combler ce que l'État est censé faire.

L'impact de cette absence est multiple : affaiblissement des systèmes éducatifs, déracinement des communautés, augmentation de la pauvreté, violations des droits fondamentaux et insécurité alimentaire (Cuesta Moreno et Cabra Torres 2021). Les paysans, pourtant piliers de la sécurité alimentaire nationale, souffrent d'un accès limité aux services de base (santé, éducation, logement) et à des moyens de production adaptés. Leur espérance de vie est plus

⁵ La colonisation de l'espace amazonien colombien, qui a commencé dans les années 1960-1970, a été alimentée par la politique de colonisation gouvernementale, encouragée par la recherche de nouvelles terres agricoles et par la volonté d'exploiter les ressources naturelles de cette région. Cela a entraîné l'installation de nouvelles populations dans des territoires peu peuplés et a souvent été à l'origine de conflits fonciers avec les populations indigènes et les communautés paysannes locales (Rubio Reyes 2024).

courte, et leur protection sociale reste largement insuffisante. L'absence de confiance envers le gouvernement entrave la participation des populations rurales aux processus décisionnels et leur capacité à négocier ou de faire face aux facteurs externes. Notamment, la crise sanitaire liée à la Covid-19 a encore mis en lumière cette réalité. D'après Human Rights Watch (Human Rights Watch 2020), des groupes armés ont imposé par la force des règles sanitaires dans plusieurs régions, illustrant leur capacité à se substituer à l'État dans l'exercice de fonctions régaliennes. José Miguel Vivanco, directeur pour les Amériques de l'organisation, souligne les lacunes historiques de l'État colombien dans l'établissement d'une présence significative dans des zones reculées du pays, ce qui compromet la protection des communautés à risque.

La convergence de ces éléments – faiblesse de l'État, pauvreté rurale, et émergence d'économies illégales – a favorisé l'installation d'un conflit armé de longue durée. Pour en comprendre les mécanismes profonds, il faut remonter aux fondements historiques des inégalités sociales et foncières.

2.2.2. Origines des inégalités sociales et foncières : de l'époque précolombienne à l'indépendance

La Colombie connaît une longue histoire de violence, remontant à l'époque précolombienne avec les sociétés Chibchas, et aggravée par les rivalités entre les partis traditionnels. Au cours de la deuxième moitié du XVI^e siècle, la couronne espagnole devenue République, a fait de la population indigène « des hommes libres » pour les dépouiller de leurs terres et les convertir en “terrazgueros”⁶ et les obliger à payer (soit en travail, soit en argent) pour le droit à y rester (Rubio Reyes, 2024). Cette spoliation foncière est une cause profonde des conflits ultérieurs, notamment du retour des indigènes au XX^e siècle pour réclamer leurs terres.

Le modèle colonial imposé par la couronne espagnole reposait sur une exploitation extensive des ressources naturelles au profit d'une élite réduite, notamment via le système “d'encomiendas”⁷ et les grandes propriétés foncières (*haciendas*), créant un régime d'accumulation fondé sur la main-d'œuvre indigène et la dépossession. Ce système ne cherchait pas à intégrer les populations locales dans une dynamique de développement, mais

⁶ Les terrazgueros sont des paysans qui occupent et exploitent des terres sans en détenir officiellement la propriété.

⁷ Le système des *encomiendas* fut un mécanisme colonial mis en place aux XVI^e et XVII^e siècles, qui consistait à accorder à un colon (l'*encomendero*) le droit de percevoir le travail ou un tribut de communautés indigènes, en échange d'une supposée protection spirituelle et matérielle.

à extraire la valeur des territoires tout en maintenant une hiérarchie raciale et sociale stricte (Legrand 1989; Hoffmann 2001). La terre devenait ainsi un instrument de pouvoir, et sa répartition inégalitaire structurait durablement les rapports sociaux.

L'indépendance de la Colombie (voir Figure 2), proclamée en 1810 et consolidée après des années de lutte, n'a pas mis fin aux inégalités sociales et aux tensions politiques. La nouvelle République a hérité d'une structure agraire inéquitable, où une minorité de propriétaires terriens contrôlait l'essentiel des terres cultivables, tandis qu'une grande partie de la population rurale était privée d'accès à la propriété. Cette situation a alimenté les conflits entre les élites et les classes populaires, ainsi qu'entre les différents groupes régionaux. L'incapacité de l'État à résoudre les problèmes fonciers et à garantir une représentation politique équitable a contribué à l'émergence de mouvements sociaux et de guérillas au cours du XXe siècle.

Ces tensions s'ancrent dès le XIXe siècle, mais c'est véritablement au cours du XXe siècle que les affrontements politiques, sociaux et territoriaux se cristallisent, amorçant une spirale de violences qui perdure jusqu'à aujourd'hui (voir Figure 2) (Parra et Baquero 2016).

2.2.3. Le XXe siècle et l'émergence de conflits armés

La Colombie a continué à être le théâtre de conflits internes. À partir de 1930, une série de conflits de diverses natures, notamment sociaux (agricoles) et territoriaux, ont frappé le pays. Le sociologue et journaliste Alfredo Molano (Alfredo 2015) souligne l'importance du contrôle de la terre et de l'État comme facteurs influençant ce conflit interne. Entre 1930 et 1946, la "*Hegemonía Liberal*" a marqué une période de changements significatifs et de nouvelles interprétations des problématiques nationales (Régime Libéral, voir Figure 2). Il s'agit d'une phase où le parti libéral, après plusieurs décennies d'exclusion du pouvoir, a pris les rênes de l'État colombien, impulsant des réformes économiques, sociales et éducatives. Cette période s'est avérée déterminante pour le renforcement des orientations politiques qui ont ultérieurement déclenché une violence bipartisane dans le pays (Acevedo Tarazona 2017).

Les journaux libéraux, comme la presse conservatrice, ont servi d'instruments de propagande, influençant le comportement politique des citoyens et accentuant les clivages idéologiques (*ibid*). Cette polarisation interne s'est exacerbée dans un contexte international marqué par la consolidation de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS) et par la Seconde

Guerre mondiale. La Guerre froide, avec le conflit géopolitique entre l'URSS et les États-Unis, a engendré une instabilité sociopolitique profonde en Amérique latine. L'URSS a suscité des mouvements révolutionnaires, tandis que les États-Unis ont répondu en soutenant des coups d'État et en promulguant leur doctrine de la Sécurité Nationale, visant à instaurer des gouvernements autoritaires pour éliminer les mouvements révolutionnaires (Velásquez Rivera 2002).

Dans ce contexte global, la Colombie a subi les effets du bipartisme, qui a déclenché une violence sans précédent. En 1946, l'État conservateur a mené une guerre contre le libéralisme (Figure 2), une stratégie électorale visant à maintenir le pouvoir acquis grâce à la division du parti libéral. La rivalité idéologique entre libéraux et conservateurs, les motifs religieux et anticomunistes, ainsi que des causes économiques, ont été utilisés pour « justifier » la violence. Toutefois, l'évolution de la violence au fil du temps a révélé un détachement de ces causes initiales, prenant d'autres nuances dans ce contexte politique et social marqué par des violences persistantes. Cette période a été précédée par une guerre sanglante connue sous le nom "d'ère de violence" (*era de violencia*, voir Figure 2) entre 1948 et 1965. Cette violence a engendré l'émergence de formes d'autorité multiples, coexistant selon des logiques de collaboration et de négociation, mais parfois aussi de concurrence et de conflit.

C'est dans ce contexte que les FARC⁸ (Annexe 2) ont trouvé leur place...

Les FARC étaient d'origine nettement paysanne, ils étaient propriétaires agricoles, de fermes, de parcelles, de bétail, de cultures, c'est-à-dire des petits producteurs paysans. Adhérents du parti libéral pour la plupart. Ils ont fait les leurs, les luttes pour la conquête et la défense de la terre. Ils luttèrent pour la propriété de leurs terres, pour le droit au travail ».
(Behar, 1985, p. 68) [Traduction libre]

Pour comprendre l'histoire récente de la violence en Colombie (XXe et XXIe siècles) et les raisons pour lesquelles un groupe de paysans a décidé de fonder une organisation armée appelée FARC, il faut revenir à Marquetalia, dans le département du Tolima, où Manuel Marulanda et d'autres paysans ont formé un groupe d'autodéfense contre les grands propriétaires terriens qui tentaient de les expulser par la violence (Rubio Reyes 2024; Behar 1985).

Bien que les FARC aient émergé initialement comme un groupe d'autodéfense paysanne, ils se sont progressivement politisés en basant leur idéologie sur le mécontentement social. Les

⁸ Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia, ce qui se traduit par Forces Armées Révolutionnaires de Colombie.

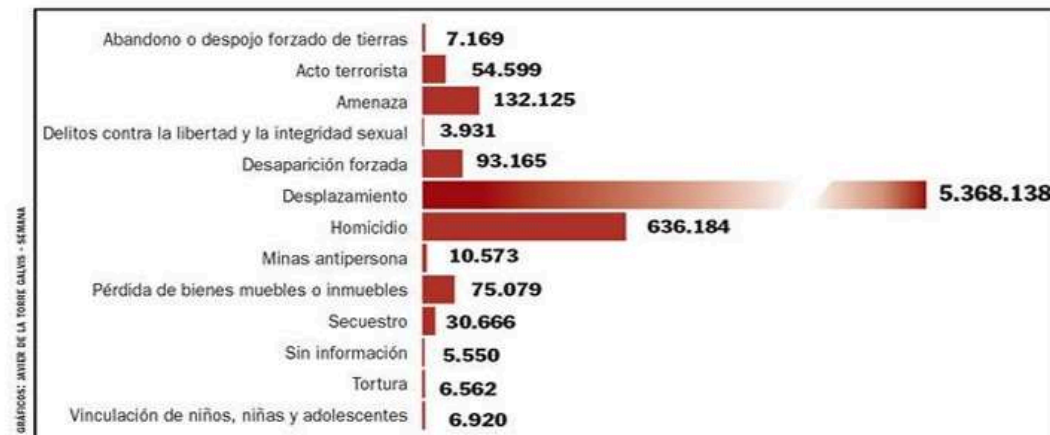
FARC ont exprimé leur opposition au système bipartite, qui visait à partager le pouvoir entre libéraux et conservateurs tous les quatre ans, excluant d'autres forces politiques (Arenas 1972). En effet, en 1958 le pouvoir fut réparti entre les plus puissants partis politiques traditionnels, libéraux et conservateurs, laissant les autres groupes politiques au dépourvu, ce qui engendra cette ère de violence. Ainsi, après leur création au milieu des années 60, les groupes FARC et ELN, guérillas dominantes, ont fini ensemble par contrôler plus de la moitié du territoire colombien.

Au-delà de la lutte armée, les FARC ont cherché à dialoguer avec le gouvernement colombien à travers des pourparlers de paix. Ils ont également déployé des efforts pour diffuser leurs idéaux et leur vision politique. En tant qu'acteur politique et social, elles ont cherché à renforcer leur légitimité en fournissant des services sociaux de base dans les zones sous leur influence, gagnant ainsi le soutien des communautés locales. Cette stratégie visait à les positionner comme une alternative au gouvernement, marquant profondément le paysage politique et social de la Colombie au fil des ans.

Toutefois, leur implication dans le trafic de drogue, bien que controversée, a marqué un tournant. S'ils ont d'abord toléré la culture de la coca pour ne pas perdre le soutien des populations, ils ont fini par organiser sa production et la taxation, imposant leurs règles face aux narcotrafiquants. Ce financement a permis de renforcer leur arsenal militaire mais a aussi contribué à leur délégitimation, mêlant revendications politiques et logiques économiques (Rubio Reyes, 2024).

Ce conflit armé, qui a duré près d'un demi-siècle, a profondément affecté les campagnes colombiennes. L'inégale répartition des terres et l'absence de réforme agraire ont nourri la violence, entraînant de graves violations des droits humains : déplacements forcés, assassinats, pose de mines antipersonnel, etc. (Guibert, Galvis, et Muñoz 2019).

Figure 3. Les crimes de guerre et leurs victimes



Source : (Parra et Baquero 2016)

Comme nous le montre ce graphique (Figure 3), à ce jour, on estime à plus de 5,3 millions le nombre de personnes déplacées à cause du conflit (Parra et Baquero 2016). Près d'un million d'hectares ont été illégalement accaparés depuis 1990. Les auteurs de ces spoliations seraient à 40 % les guérillas (FARC et ELN), à 35 % les groupes paramilitaires⁹, à 2 % des bandes criminelles, et à 23 % des acteurs non identifiés (Saury et al. 2019).

Dans l'histoire récente de la Colombie, de nouveaux facteurs sont venus complexifier un contexte déjà marqué par de profondes fragilités internes. Ces dernières années, une pression externe majeure s'est ajoutée : la crise migratoire vénézuélienne¹⁰.

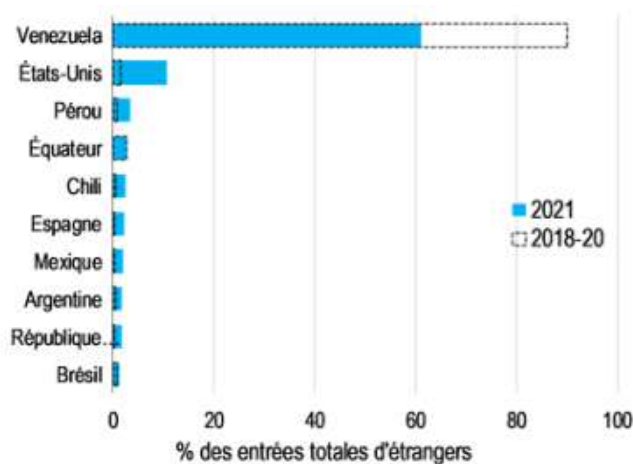
Voisine directe du Venezuela, avec lequel elle partage plus de 2 200 kilomètres de frontière, la Colombie est devenue un pays de destination mais aussi de transit pour des millions de personnes fuyant la grave crise politique, économique et sociale qui frappe leur pays. Depuis plusieurs années, elle enregistre un afflux massif de migrants et réfugiés vénézuéliens, représentant plus de 60 % des entrées migratoires sur son territoire en 2021 (Figure 4). Ce phénomène marque un renversement migratoire : dans les années 1970 et 1980, c'était les

⁹ Les groupes paramilitaires en Colombie, notamment les Autodéfenses unies de Colombie (AUC), sont apparus dans les années 1980 comme forces armées privées soutenues par certains secteurs de l'élite foncière, des industriels ou des narcotrafiquants pour lutter contre les guérillas. Ce groupe est rattaché à la droite colombienne et à l'armée. Officiellement démobilisés entre 2003 et 2006, ces groupes ont été responsables de nombreuses exactions : massacres, déplacements forcés, accaparement de terres et violations massives des droits humains. D'après les Nations Unies, ils sont responsables d'environ 80% des assassinats de civils. Leur démantèlement incomplet a conduit à l'émergence de nouvelles structures armées, souvent appelées *bacrim* (bandas criminales), perpétrant une logique de violence, de contrôle territorial et d'exploitation illégale des ressources.

¹⁰ La crise vénézuélienne, déclenchée au début des années 2010, résulte d'un effondrement économique majeur dû à une forte dépendance au pétrole, une mauvaise gestion gouvernementale et des sanctions internationales. Elle a entraîné une hyperinflation, des pénuries de biens essentiels et un effondrement des services publics. Cette situation a provoqué l'un des plus grands déplacements de population de l'histoire récente en Amérique latine, avec des millions de Vénézuéliens cherchant refuge dans les pays voisins, notamment la Colombie.

Colombiens qui émigraient massivement vers le Venezuela, fuyant à leur tour le conflit armé, la pauvreté rurale et l'instabilité politique (Carvajal 2017). Aujourd'hui, la Colombie se retrouve dans une position d'accueil inédite, face à un flux migratoire régional inversé.

Figure 4. 10 principales nationalités des entrées migratoires en Colombie



Source : OCDE data colombia (OCDE 2024a)

En 2024, on estime à 2,83 millions le nombre de Vénézuéliens présents en Colombie, un chiffre en nette augmentation depuis 2019 (Statista, 2024). Historiquement pays d'émigration, la Colombie n'était ni préparée institutionnellement ni équipée en infrastructures pour faire face à une crise migratoire de cette ampleur. Malgré sa signature de la Convention de Genève de 1951¹¹, elle ne disposait pas, jusqu'à récemment, d'un véritable système d'asile ni de structures d'accueil adaptées (Saury et al., 2019).

Cette migration massive exerce une pression considérable sur les services publics, en particulier dans les régions déjà vulnérables. L'accès à la santé, à l'éducation ou au logement se trouve saturé, ce qui alimente les tensions sociales et accentue les inégalités existantes. La gestion de cette crise migratoire représente un défi majeur pour l'État colombien, qui doit composer avec des urgences humanitaires tout en poursuivant ses efforts de reconstruction post-conflit.

¹¹ La Convention de Genève relative au statut des réfugiés, adoptée en 1951 et complétée par le Protocole de 1967, définit le statut de réfugié ainsi que les droits qui y sont associés, et engage les États signataires à accorder une protection aux personnes fuyant les persécutions. Bien que la Colombie ait ratifié cette convention, son système national d'asile reste peu structuré et rarement appliqué dans le cadre de la crise migratoire vénézuélienne.

2.3. Vers la paix : l'accord de 2016

Depuis plus d'un demi-siècle, la Colombie a été marquée par un conflit armé complexe impliquant plusieurs acteurs : guérillas marxistes comme les FARC et ELN, paramilitaires, narcotrafiquants, et forces gouvernementales. Comme l'indique Grajales (2016), les liens entre la violence armée et les conflits fonciers est aujourd'hui pleinement reconnu. La quête de la paix devient essentielle pour briser le cycle de marginalisation. En 2016, le gouvernement colombien dirigé par Juan Manuel Santos a signé un accord historique avec les FARC pour mettre fin au conflit armé.

Cet accord de paix de 2016, fruit de cinq années de négociations entre le gouvernement colombien et les FARC-EP, représente un tournant marquant pour le pays, avec l'ambition de transformer structurellement les campagnes colombiennes. La "reconquête" des campagnes passe par la mise en place d'une gouvernance locale spécifique, visant à compenser l'absence de l'État dans ces territoires. Cela implique de relancer le secteur agricole et de repenser la question foncière, un thème central du processus de paix, qui s'inscrit dans la continuité de textes antérieurs tels que la loi de 2011¹² sur la réparation aux victimes et la restitution des terres aux petits et moyens producteurs (Guibert, Galvis, et Muñoz 2019).

Depuis le début des négociations à La Havane, supervisées par la Norvège, la rhétorique de la paix a été utilisée par le gouvernement comme un élément de rupture avec le passé. L'horizon de la "fin de la guerre" était censé marquer un "avant" et un "après" dans l'organisation politique du pays. Dans cette dynamique, le gouvernement colombien a su mobiliser la coopération internationale autour du discours du post-conflit, en orientant les financements vers la restitution des terres et le développement rural. Les agences de coopération, fortes de leur expérience dans les zones marginales et de leurs réseaux d'opérateurs, ont apporté une capacité d'action qui a souvent fait défaut au gouvernement colombien, participant ainsi à la coproduction des politiques publiques, sans pour autant rendre la Colombie dépendante de l'aide étrangère (*ibid*).

L'accord se compose de plusieurs chapitres clés, en particulier :

1. La démobilisation et le désarmement complet des membres des FARC sous supervision internationale ;

¹² Il s'agit de la *Ley 1448* de 2011, dite Loi sur les victimes et la restitution des terres, adoptée pour reconnaître les droits des victimes du conflit armé interne et leur permettre d'accéder à des mécanismes de réparation intégrale, notamment par la restitution des terres usurpées ou abandonnées. Elle marque une étape importante dans la reconnaissance des injustices foncières en Colombie.

2. La réintégration sociale et économique des ex-combattants via des programmes éducatifs et professionnels et le principe de la participation des FARC à la vie politique ;
3. Une réforme rurale intégrale (RRI) visant à redistribuer les terres aux communautés rurales marginalisées (création d'un fonds de distribution des terres - ANT) ;
4. L'éradication et substitution des cultures illicites ;
5. La mise en place d'un mécanisme de justice transitionnelle¹³ (Justice transitionnelle via le Système Intégral de Vérité, Justice, Réparation et Non-Répétition - SIVJRNR) permettant aux guérilleros d'échapper à la prison (mais non à des peines restrictives de liberté) dès lors qu'ils reconnaissent leurs crimes.

Les politiques publiques liées aux questions agraires, qui faisaient partie de l'agenda des négociations, ont été mises en œuvre, comme la restitution des terres et la création d'une infrastructure institutionnelle pour le développement "intégral" et "territorialisé" des campagnes (Saury et al. 2019). Bien que le contenu de ces politiques reste en partie théorique, leur fonction dans la stratégie du gouvernement est claire : préparer les conditions institutionnelles d'une sortie de conflit et s'approprier une partie des revendications des FARC, en projetant l'image d'un État capable de conduire des politiques progressistes. La perspective d'une sortie de conflit a ainsi été mobilisée par divers acteurs pour promouvoir de nouvelles politiques et de nouvelles définitions des problèmes. Le projet de création d'un nouveau cadastre pour les zones rurales, financé par des organismes internationaux et des États partenaires, en est un exemple. La nécessité de clarifier la propriété de la terre, notamment en raison de la politique de restitution, a permis de constater le lien étroit entre les faiblesses des instruments existants (comme le cadastre) et les opportunités offertes à la criminalité et à l'accaparement de terres (*ibid*).

2.3.1. Mise en oeuvre de l'accord de paix

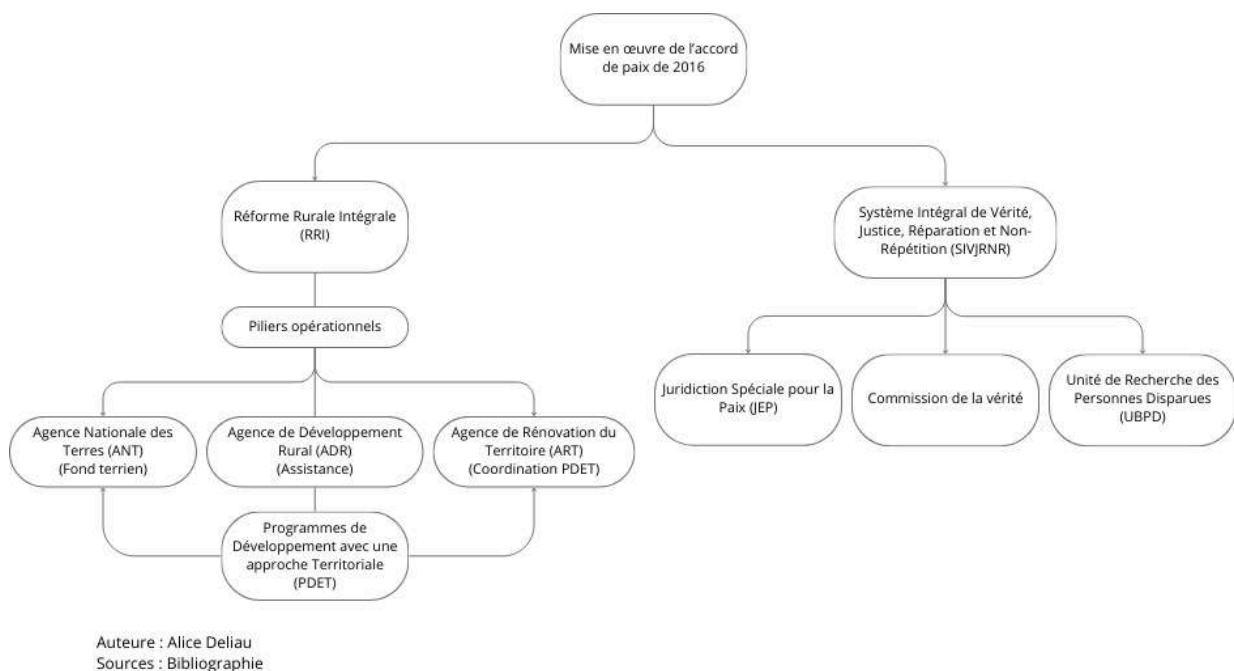
Comme nous venons de le voir, l'accord de paix aborde des points clés pour la sortie du conflit armé, notamment une réforme politique, une réforme rurale intégrale (RRI), une politique de substitution des cultures illicites et un système de vérité, justice, réparation et non-répétition. La RRI vise à transformer structurellement la campagne colombienne, créant

¹³ La justice transitionnelle désigne l'ensemble des mécanismes juridiques et institutionnels mis en place pour traiter les crimes passés et permettre la réconciliation après un conflit.

des conditions de bien-être et de développement pour la population rurale (Mesa de Conversaciones 2016).

Au cœur de cette réforme, on trouve des mesures concrètes telles que la délivrance de titres de propriété, la réalisation d'un cadastre rural, l'amélioration des infrastructures et l'irrigation. Ces initiatives visent à garantir un accès démocratique au foncier pour les paysans et les victimes du conflit. Pour répondre à ce défi, une banque de terres de 3 millions d'hectares a été créée (ANT), alimentée par des terres confisquées, récupérées ou données par le gouvernement. Pour accompagner la RRI, l'État a créé de nouvelles institutions comme l'Agence de développement rural (ADR), l'Agence nationale des terres (ANT) et l'Agence de rénovation du territoire (ART). Des programmes de développement avec une approche territoriale (PDET) sont mis en œuvre dans les zones les plus touchées par le conflit (zones identifiées prioritaires aux PDET), avec la participation active des habitants. Le schéma suivant (Figure 5) permet de mieux visualiser les liens entre les différentes institutions et réformes.

Figure 5. Structuration simplifiée de l'Accord avec ses institutions clés



L'attention portée aux causes structurelles des conflits a conduit à la promotion de nouvelles politiques foncières. Le retour des réfugiés et l'octroi de réparations aux victimes font partie intégrante des dispositifs de réconciliation et de construction de la paix “par le bas “ (Lefranc 2007).

L'importance de la restitution des terres dans ce processus peut être illustrée notamment par les initiatives soutenues par la Banque Mondiale. Selon un rapport de 2016 (Banque

Mondiale 2016), six millions de personnes ont été déplacées en raison du conflit. À la fin de l'année 2014, 1 852 dossiers de restitution des terres avaient été traités par les tribunaux. Ces programmes ont non seulement permis à des familles de retrouver leurs terres, mais ont également mis l'accent sur l'inclusion des femmes dans le processus. Comme le souligne Ortiz Soto (Ortiz Soto 2016), la durabilité de la paix dépend de la capacité de l'État à garantir des conditions de vie dignes aux petits producteurs retournant dans les campagnes.

2.3.2. *Défis et controverses de la paix*

Malgré les avancées significatives de l'accord de paix, sa mise en œuvre rencontre des obstacles importants, notamment en ce qui concerne la substitution des cultures illicites. Ce quatrième point de l'accord a engendré des tensions et des violences dans certaines régions, exacerbées par la présence persistante de groupes armés illégaux et les actions controversées d'éradication forcée des cultures.

Par ailleurs, cette reconstruction post-conflit soulève des questions fondamentales sur la compatibilité entre le développement économique rapide et les objectifs de la réforme rurale (Grajales 2016; 2017). La stabilisation des territoires et la sécurisation des situations sociopolitiques ouvrent la voie à de nouvelles formes d'exploitation capitaliste des ressources naturelles, notamment dans les secteurs agro-industriel et extractif. Cette dynamique risque d'entrer en conflit avec les objectifs de l'accord de paix et les besoins des communautés rurales (*ibid*).

Le modèle de développement post-conflit repose sur l'hypothèse d'un cercle vertueux où la paix favoriserait l'essor économique, permettant au pays d'accéder au statut d'économie émergente, ce qui à son tour consoliderait les acquis de la paix. Cependant, ce paradigme de "rattrapage" économique présuppose une rupture nette entre le temps de guerre et celui de la paix, une vision qui peut s'avérer simpliste face à la complexité de la situation colombienne (*ibid*).

Presque 10 ans après sa signature, la méfiance persiste parmi les populations les plus affectées, et une recrudescence de la violence ciblant les leaders sociaux est observée. Cette situation est d'autant plus préoccupante que le gouvernement semble adopter une position ambiguë, oscillant entre la préparation à la sortie du conflit et la poursuite d'un modèle de développement qui prend insuffisamment en compte les besoins des petits producteurs et les spécificités des territoires ruraux (Guibert, Galvis, et Muñoz 2019).

De plus, les réformes se heurtent à des difficultés majeures (García-Giraldo 2020) : le manque de financement de la RRI et des PDET constitue un obstacle majeur à la consolidation de la paix. Les communes et les départements, en raison de leur incapacité à gérer de manière autonome les ressources du Système de Garantie Participative (SGP)¹⁴, ne peuvent pas soutenir ou financer les approches territoriales et initiatives participatives prévues dans l'accord, limitant donc leur capacité à respecter les engagements pris envers les communautés. Également, le gouvernement national tend à privilégier des projets à petite échelle, rapides et faciles à exécuter, au détriment de travaux d'infrastructures à fort impact. Ce choix, motivé par des contraintes budgétaires, vise à générer rapidement la confiance des communautés, mais risque de compromettre la transformation structurelle des territoires (*ibid*).

Un autre problème réside dans le manque de coordination entre les PDET municipaux et nationaux, ainsi que dans l'articulation insuffisante des politiques de l'État. Pour González (González, López, et Ávila 2018), la dimension territoriale de la paix doit être progressivement ajustée aux conditions locales des communautés, en tenant compte des systèmes d'autorité et de régulation sociale existants. Il préconise la mise en place de formes hybrides¹⁵ de gouvernance, intégrant à la fois des régulations étatiques et non étatiques. Néanmoins, le droit à la consultation préalable des communautés ethniques n'a pas toujours été garanti dans les processus de formulation des Plans d'Action Territoriaux (PATR).

En résumé, le manque de coordination entre les entités étatiques dans les processus participatifs, l'exclusion d'acteurs et d'organisations sociales dans la phase rurale de la formulation du PATR, l'absence de consultation préalable des communautés ethniques dans certains départements, et le manque d'organisation d'espaces de contrôle citoyen sur l'avancement des ressources destinées aux PDET, entravent la construction d'une paix territoriale. Cette paix territoriale peut être comprise comme une forme décentralisée et hybride de construction de la paix, qui combine des actions institutionnelles visant à générer une action étatique efficace qui garantit les droits avec les forces sociales présentes sur les

¹⁴ Le Système de Garantie Participative (SGP) est un mécanisme alternatif de certification, principalement utilisé dans l'agriculture paysanne et les circuits courts. Contrairement aux systèmes de certification tiers (souvent coûteux et centralisés), le SGP repose sur une évaluation collective et horizontale entre producteurs, consommateurs et autres parties prenantes locales, fondée sur la transparence, la confiance mutuelle et la participation. En Colombie, ce dispositif est reconnu dans les politiques de soutien à l'agriculture familiale et à l'économie solidaire, notamment comme outil de valorisation des pratiques agroécologiques et d'autonomisation des territoires.

¹⁵ Formes de gestion qui associent institutions étatiques et acteurs locaux ou communautaires dans la prise de décision.

territoires qui cherchent à transformer les causes de conflit et de violence directe, culturelle et structurelle présentes sur les territoires par la participation citoyenne et l'action collective. Sous cette prémisse, on conclut que la réalisation de la paix territoriale requiert une citoyenneté active et participative dans la construction sociale des agendas de développement territorial, qui doivent promouvoir et exiger une gouvernance visant à satisfaire les besoins et les attentes des communautés locales, à travers une action coordonnée entre les politiques nationales et territoriales (García-Giraldo 2020).

Au-delà des défis liés à la mise en œuvre des PDET et à la coordination des politiques, il est crucial de rappeler que l'accord de paix lui-même a suscité des divisions profondes au sein de la société colombienne. Cette polarisation s'est manifestée de manière évidente lors du référendum national organisé le 2 octobre 2016 sur la première version de l'accord de paix. Le résultat fut extrêmement serré : 50,23 % des votants ont rejeté l'accord, tandis que 49,76 % l'ont approuvé, soit un écart d'environ 55 000 voix. Ce rejet témoigne du scepticisme et des réticences d'une partie de la population face au processus de paix. Il s'explique notamment par le sentiment d'injustice éprouvé par de nombreux électeurs quant au traitement réservé aux FARC dans l'accord. En particulier, l'absence de peines de prison pour les responsables de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité ayant reconnu leurs actes, ainsi que l'éligibilité immédiate des ex-combattants au Congrès dès 2018, avec l'octroi de dix sièges réservés de droit aux ex-FARC (Saury et al., 2019). Le résultat du référendum souligne la nécessité de prendre en compte les préoccupations de tous les secteurs de la société pour garantir une paix durable.

Si l'initiative du processus de paix est saluée à l'échelle nationale, certains ont exprimé des préoccupations quant à la nature de l'accord, notamment en ce qui concerne la question foncière (Tableau 1). Ce dernier met en évidence les principaux ajustements apportés au texte initial après le rejet du référendum, parmi lesquels figurent plusieurs clarifications sur la propriété rurale, les mécanismes de restitution et la protection de la petite agriculture. Ces modifications visaient à répondre aux critiques de certains secteurs (propriétaires fonciers, associations paysannes, partis politiques), qui jugeaient floues ou déséquilibrées les premières formulations. La révision générale du texte a abouti à l'accord final, signé le 12 novembre 2016, intégrant ces changements (Tableau 1).

Tableau 1. Changements entre la première version et la version finale de l'Accord

Thématique	Premier accord du 24 août 2016, soumis à référendum le 2 octobre	Accord final du 12 novembre 2016
Régularisation de la propriété	Lutte contre la propriété illégale et la possession illégale de la terre.	N'affectera pas le droit constitutionnel à la propriété privée.
Démocratisation de l'accès et de l'usage de la terre	Fonds de terres pour la RRI (3 millions d'hectares) et délivrance de titres de propriété (7 millions d'hectares) en dix ans.	Période de douze ans.
Plans nationaux pour la RRI	Phase de transition de dix ans pour l'exécution.	Phase de transition de quinze ans et Plan-cadre qui garantit l'exécution de ces Plans dans les cinq prochaines années.
Constitution de zones de réserves paysannes	Le gouvernement définira les périmètres avec les communautés intéressées.	Le processus de constitution doit être coordonné par les autorités locales.

Source : (Guibert, Galvis, et Muñoz 2019)

En somme, le cas du foncier illustre particulièrement bien la complexité de la situation post-conflit en Colombie. La redistribution des terres, nécessaire à la réparation des injustices passées et à la réconciliation nationale, se heurte à des logiques de développement tournées vers l'agro-industrie et à des intérêts économiques puissants (Grajales, 2016). En ce sens, les politiques foncières post-conflit sont porteuses d'un double impératif : restituer les terres spoliées, tout en évitant que les dynamiques de concentration foncière se reproduisent sous d'autres formes. La situation actuelle révèle un paradoxe central : alors que la paix devrait favoriser une agriculture vivrière équitable et durable, les incitations économiques peuvent pousser vers des monocultures d'exportation, menaçant la souveraineté alimentaire et aggravant les inégalités rurales.

À ce titre, plusieurs recommandations prioritaires peuvent être dégagées pour renforcer l'impact du processus de paix à l'horizon 2025 (OCDE 2024), telles que ; accélérer la réforme rurale intégrale, ce qui est la priorité, en assurant un financement suffisant des PDET, une transparence dans la redistribution des terres, et un soutien accru aux agricultures familiales et communautaires. Il faut aussi garantir l'accès à la justice foncière, en renforçant les institutions chargées de la restitution des terres et en luttant contre l'impunité des spoliations. De plus, il serait favorable de renforcer la protection des leaders sociaux et des populations vulnérables, par une présence accrue de l'État dans les zones rurales, notamment

via la justice, l'éducation, et les services publics. Il serait également primordial de promouvoir une gouvernance territoriale participative, en élargissant les espaces de consultation citoyenne, en particulier dans les régions historiquement marginalisées (*ibid*).

Nous pouvons donc voir que la reconstruction post-conflit ne saurait être réduite à une simple normalisation sécuritaire ou économique. Elle exige une reconfiguration en profondeur des rapports sociaux, territoriaux et institutionnels, dans une optique de justice, d'inclusion et de durabilité.

2.3.3. *Une paix en chantier : entre avancées et obstacles*

L'accord définitif est entré en vigueur le 1er décembre 2016, mettant fin à un conflit qui a causé près de 270 000 morts, plus de 80 000 disparus et 7 millions de déplacés (UNHCR 2025). Malgré ses controverses, l'accord a permis plusieurs avancées significatives. Plus de 13 000 ex-combattants ont volontairement déposé les armes dans le cadre d'un processus de désarmement supervisé (*ibid*). Des zones prioritaires pour le développement rural (zones PDET) ont été identifiées, et des infrastructures de base (routes, écoles, services de santé) ont commencé à être mises en place. L'accord a également ouvert un espace inédit pour le dialogue politique et social autour des droits humains, de la justice transitionnelle et de la réforme agraire.

Parmi les avancées notables issues de l'accord, la mise en œuvre du SIVJNR¹⁶ constitue un pilier central de la justice transitionnelle. Ce système, composé de la Juridiction spéciale pour la paix (JEP), de la Commission pour la vérité (CEV) et de l'Unité de recherche des personnes disparues (UBPD), a permis de documenter plus de 50 000 cas de disparitions forcées et de reconnaître publiquement les responsabilités des différents acteurs du conflit. En 2022, la JEP a officiellement inculpé d'anciens hauts commandants des FARC pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, marquant une étape historique dans la reconnaissance judiciaire des victimes. La CEV, quant à elle, a remis un rapport final en 2022 fondé sur plus de 30 000 témoignages, mettant en lumière les causes structurelles du conflit, notamment les inégalités agraires, le racisme systémique et la marginalisation territoriale. Le travail du SIVJNR contribue ainsi à établir les bases d'une mémoire collective, condition indispensable à une paix durable et inclusive (Portail Gouvernement Colombien).

¹⁶ Rappel : Justice transitionnelle via le Système Intégral de Vérité, Justice, Réparation et Non-Répétition - SIVJNR

Enfin, les élections de 2018, considérées comme les plus pacifiques de l'histoire colombienne (Dabène et Le Cour Grandmaison 2022), témoignent d'un certain "apaisement" du climat politique national.

L'indice de développement humain (IDH¹⁷) de la Colombie a connu une progression constante au cours des dernières années. En 2015, juste avant la signature de l'accord, il s'élevait à 0,727. En 2021, il atteignait 0,752, et selon les données les plus récentes de 2023, l'IDH est de 0,757 (PNUD, 2024). Cette évolution reflète une amélioration dans les domaines de l'éducation, de la santé et du revenu, mais peut masquer des inégalités territoriales et sociales persistantes, notamment entre zones urbaines et rurales.

Quant au coefficient de Gini¹⁸ (Figure 6), qui mesure les inégalités de revenus, il est passé de 0,538 en 2016 à 0,509 en 2022 (Banque mondiale, 2024). Bien que ce progrès reste modeste, il reflète un certain rééquilibrage entre les zones rurales et urbaines – objectif central du processus de paix.

Figure 6. Evolution du coefficient de Gini en Colombie



Source : (Banque mondiale, 2024)

Si ces premiers résultats sont encourageants, ils ne doivent pas occulter les défis structurels liés au développement humain. En matière de sécurité et de stabilité, l'évolution est plus nuancée (Tableau 2). Après une amélioration immédiate post-accord, l'indice de paix s'est détérioré dans les années suivantes en dépit des avancées sur le plan institutionnel.

¹⁷ Élaboré par le PNUD, il combine trois dimensions essentielles : la santé (espérance de vie), l'éducation, et le niveau de vie (RNB). L'IDH varie entre 0 et 1, un score plus élevé indiquant un niveau de développement plus avancé.

¹⁸ Il permet de mesurer les inégalités de distribution des revenus, 0 représentant l'égalité parfaite, 1 l'inégalité totale.

Tableau 2. Indice de Paix¹⁹ de la Colombie

Année	Indice de paix	Classement /162 pays
2016	2,743	146e
2019	2,851	151e
2022	2,936	151e
2024	2,887	146e

Auteure : Alice Deliau

Source : Vision of Humanity / Global Peace Index

Cette stagnation s'explique par la persistance des groupes armés illégaux, la criminalité organisée, et des tensions territoriales dans les zones anciennement contrôlées par les FARC. Le désarmement a ouvert des brèches rapidement réoccupées par d'autres acteurs violents. Le climat politique polarisé, de même que les difficultés de mise en œuvre complète de l'accord de paix, expliquent ce résultat en demi-teinte.

Nous pouvons donc constater que la situation reste fragile. L'accord reste limité par une mise en œuvre incomplète qui nuit à la confiance entre les communautés affectées par le conflit et le gouvernement colombien. De plus, l'élection d'Iván Duque à la présidence en 2018 a soulevé des questions quant à la poursuite de la mise en œuvre de l'accord de paix. La permanence de la conflictualité sociale et armée, avec les assassinats de leaders paysans et d'anciens guérilleros des FARC-EP, ainsi que la multiplication d'exécutions diverses, témoigne des défis persistants. Sur le terrain, la violence persiste sous différentes formes : entre 2017 et 2019, 173 anciens combattants des FARC ont été assassinés, tandis que plus de 800 leaders sociaux ont perdu la vie entre la signature de l'accord et 2023 (UN, 2025). En parallèle, la production de coca a fortement augmenté, passant de 48 000 hectares en 2013 à 212 000 hectares fin 2019, révélant une résilience des économies illégales et un vide institutionnel persistant dans plusieurs régions.

Les dynamiques de conflictualité se sont même intensifiées dans certains territoires. Selon le rapport 2025 du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme, 252 personnes ont été tuées dans 72 massacres en 2024, et 89 défenseurs des droits humains ont été assassinés. Des zones comme le Catatumbo restent particulièrement touchées, avec 52

¹⁹ L'Indice de Paix, notamment le Global Peace Index (GPI), est un indicateur international qui mesure le niveau de paix dans un pays. Il est élaboré par l'Institut pour l'Économie et la Paix (IEP) et repose sur une vingtaine d'indicateurs regroupés en trois domaines : le niveau de sécurité et de sûreté dans la société, l'ampleur des conflits internes et internationaux, et le degré de militarisation. Plus la note finale est basse, plus le pays est considéré comme pacifique. Le score va de 1 à 5, 1 étant donc le pays le plus en paix.

morts et des milliers de déplacés depuis janvier 2025. La multiplication des assassinats ciblés, en particulier contre d’anciens guérilleros, leaders paysans ou communautaires, montre à quel point la paix reste inachevée.

Ainsi, malgré les opportunités ouvertes par l’accord de paix de 2016, il n’a pas atteint les résultats escomptés. La RRI, censée faciliter l’accès des paysans à la terre, avance trop lentement, tout comme la formalisation foncière et la mise en place du nouveau système cadastral (Saury et al., 2019). Les PDET, prévus pour les 170 territoires les plus affectés par le conflit, souffrent de retards de formalisation et de gros problèmes de financement. Par ailleurs, l’inclusion politique demeure inaboutie : bien que l’accord prévoit la création de 16 circonscriptions spéciales pour la paix, leur mise en œuvre a été interrompue par le Parlement dès novembre 2017 (*ibid*). Le processus de réparation des victimes reste également très limité, avec seulement 11,2 % des 8,8 millions de personnes recensées effectivement indemnisées.

2.3.4. Le rôle de la coopération internationale dans la mise en oeuvre de la paix

En 2025, la Colombie se trouve à un moment charnière. Dans cette mise en œuvre partielle de la paix, le soutien des partenaires internationaux s’avère crucial. Si l’État essaie de renforcer sa présence dans les territoires affectés par le conflit, les défis restent nombreux : sécurisation foncière, inclusion des populations marginalisées, transition écologique, et développement d’infrastructures dans les zones rurales. La paix est donc encore “à construire”, dans un horizon de long terme estimé à 15 ans après.

Dans ce contexte, la coopération Sud-Sud (CSS) et l’appui des partenaires internationaux jouent un rôle fondamental. Par exemple, l’Agence française de développement (AFD) soutient depuis 2017 la reconstruction économique et sociale des territoires ruraux par un prêt budgétaire axé sur la sécurisation foncière, les PDET et l’inclusion productive. Le projet (2017-2020, prolongé jusqu’en 2025) vise à reconstruire un tissu économique, social et institutionnel dans les zones rurales affectées par la guerre. Ce type de coopération, fondé sur le dialogue et le transfert d’expertise, illustre parfaitement le potentiel de la coopération Sud-Sud et triangulaire dans les processus de sortie de conflit (AFD 2017).

Cette coopération Sud-Sud émerge comme un paradigme novateur pour la consolidation de la paix en Colombie, offrant une alternative aux mécanismes de coopération Nord-Sud traditionnels. Selon González (González, López, et Ávila 2018), la CSS se concentre sur le partage d'expériences entre pays ayant vécu des conflits similaires, ce qui est particulièrement pertinent pour la Colombie après plus de cinquante ans de conflit civil impliquant de multiples acteurs.

Un exemple récent est le « Programme de coopération Sud-Sud pour la consolidation de la paix : De la Colombie vers le monde » lancé en 2024 pour mutualiser les expériences post-conflit de la Colombie avec d'autres pays africains (Nouguen 2024). Ce programme, impliquant la Colombie, le Cameroun, le Nigeria et la République démocratique du Congo, vise à partager les leçons apprises par la Colombie dans son processus de paix²⁰ (Bodo 2024). La CSS dans le contexte colombien vise une "paix maximaliste", allant au-delà du simple maintien d'un scénario non hostile.

Cette approche collaborative entre la Colombie et d'autres pays du Sud renforce la capacité institutionnelle de chaque pays participant à promouvoir ses propres processus nationaux de consolidation de la paix (Nouguen 2024). Elle offre donc une voie prometteuse pour une paix durable et inclusive en Colombie, tout en fournissant un modèle potentiel pour d'autres pays confrontés à des défis similaires.

En complément de cette coopération institutionnelle, des dynamiques endogènes comme l'économie sociale et solidaire émergent pour porter une paix plus territorialisée.

Conclusion

La signature d'un accord ou le silence des armes ne suffisent pas à établir une paix durable. Cela ne constitue qu'un point de départ dans un processus de reconstruction long et complexe, à la fois social, économique et politique. La paix véritable suppose la mise en place de conditions concrètes permettant à l'ensemble de la société d'avancer vers davantage de démocratie, d'équité et de prospérité partagée.

À la suite d'un conflit armé de plusieurs décennies, la société colombienne reste marquée par de profondes fractures : inégalités foncières historiques, marginalisation des régions rurales,

²⁰ Il se concentre sur le renforcement des capacités institutionnelles, notamment dans les domaines du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration (DDR), ainsi que sur le partage de bonnes pratiques en matière de consolidation de la paix communautaire

présence insuffisante de l'État et poids persistant des économies illégales. Tout cela freine les efforts de reconstruction.

Le post-conflit est un processus complexe toujours en cours, aux multiples étapes, dimensions et acteurs (voir Annexe 3). Construire une paix durable ne peut se faire sans transformation structurelle, notamment dans les territoires les plus affectés. La lente mise en œuvre des réformes prévues par l'accord de paix de 2016 – en particulier la réforme rurale intégrale, la justice transitionnelle ou encore la réparation des victimes – illustre les obstacles persistants à la consolidation d'un modèle plus équitable et inclusif. Cette histoire de la vie politique colombienne s'accompagne donc de diverses problématiques (voir Annexe 4).

Dans un pays en reconstruction, les politiques publiques de soutien au secteur solidaire dans les territoires vulnérables revêtent une dimension stratégique. Comme le soulignent les travaux du Ciriec (2015) et des Organisations Solidaires, il s'agit de politiques étatiques à mettre en œuvre avec concertation régionale, dans le respect de l'identité propre du secteur solidaire. Supervisées par des institutions comme le Département National de la Planification et le Ministère de l'Agriculture, ces initiatives participent à l'ancrage démocratique de la paix en favorisant la participation locale, l'autonomisation des populations rurales, et la répartition équitable des richesses. Face à ces limites, la recherche d'alternatives de développement plus ancrées localement s'impose. L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) se présente alors comme une voie prometteuse. Portée par des valeurs de coopération, de solidarité, de participation citoyenne et de justice sociale, elle propose un modèle en rupture avec les logiques traditionnelles, qu'elles soient purement marchandes ou étatiques.

La deuxième partie de ce mémoire cherchera à analyser le rôle de l'ESS en Colombie, en tant qu'outil de reconstruction territoriale et de développement rural durable dans un contexte post-conflit. Elle mettra en lumière notamment les dynamiques locales et les politiques publiques associées, pour comprendre en quoi l'ESS peut contribuer à une paix réellement inclusive et enracinée.

Partie III - L'Économie Sociale et Solidaire : un Levier de Reconstruction et de Développement Rural en Colombie

Dans un contexte colombien marqué par l'exclusion politique, les inégalités territoriales et les conflits armés prolongés, l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) apparaît aujourd'hui comme une alternative crédible et pertinente pour la reconstruction et le développement des territoires ruraux. Historiquement, le développement économique et social de la Colombie s'est appuyé sur des modèles exogènes – de la substitution aux importations jusqu'au néolibéralisme – favorisant une logique de marché autorégulée (Gómez Rodríguez, Barbosa Pérez, et Merchán Hernández 2021). Face aux limites de ces approches, l'ESS s'inscrit dans une perspective transformatrice, articulant pratiques associatives, coopératives et entrepreneuriales autour de principes de solidarité, d'équité et d'ancrage territorial. Si les expériences européennes – notamment québécoises (voir Annexe 5) – ont structuré une partie des cadres théoriques de l'ESS, le contexte latino-américain lui confère une orientation propre, profondément liée à la culture et à la politique.

Dans cette optique, Coraggio (Coraggio 2011) souligne que l'économie ne peut être appréhendée indépendamment de ses dimensions sociales, culturelles et institutionnelles : les formes d'organisation économique relèvent avant tout d'un ordre social. Cette approche rejoint le consensus théorique (Coraggio 2011; 2010) selon lequel l'ESS incarne un changement de paradigme dans la manière de produire, de consommer et de penser l'économie. Ce changement s'opère à travers l'intégration des liens communautaires et la valorisation des capacités locales, inscrites dans un territoire compris non seulement comme un espace géographique, mais aussi comme un lieu d'appartenance et de construction collective (Gómez Rodríguez, Barbosa Pérez, et Merchán Hernández 2021). Dans ce sens, l'ESS peut être envisagée comme un vecteur de paix et de développement endogène, à même de répondre aux défis structurels des zones rurales colombiennes.

Il sera donc pertinent de commencer l'analyse de cette partie par la question de l'informalité, car elle constitue un élément central de l'économie colombienne, surtout dans les zones rurales. L'informalité influence les modes de production et d'organisation, tout en reflétant les limites du secteur formel, incarnant la partie de vulnérabilité économique et sociale du pays (voir 1.2.1). Comprendre cette réalité est essentiel pour saisir les défis et les opportunités auxquels l'ESS doit répondre dans le cadre du développement rural. Mais aussi

les opportunités qu'elle peut offrir pour structurer, valoriser et sécuriser des initiatives économiques portées par les communautés.

3.1. Contexte économique Colombien : les défis structurels de l'informalité

Le contexte économique colombien est marqué par une dualité structurelle entre une économie formelle, réglementée mais limitée, et une économie informelle omniprésente. Cette dernière, profondément enracinée dans les dynamiques sociales et territoriales du pays, reflète à la fois les défis de l'inégalité socio-économique et les difficultés de l'État à intégrer pleinement ces activités dans le cadre légal et productif.

3.1.1. *Une économie informelle structurellement ancrée dans les territoires*

Comme nous avons pu le voir dans les parties précédentes, la Colombie est marquée par des inégalités socio-économiques profondes et persistantes, particulièrement entre les zones urbaines et rurales. En 2022, 31,1 % des habitants des zones rurales colombiennes vivaient dans une situation de pauvreté multidimensionnelle²¹, contre 11,5 % en zones urbaines (OCDE 2022). Ces inégalités territoriales se manifestent aussi par un accès restreint aux services publics, une isolation géographique et une dépendance accrue à l'économie informelle dans les territoires ruraux. Le témoignage d'Ortiz Soto (2016) illustre cette précarité : des milliers de paysans vivent sans eau, sans routes ni sécurité.

Ces dynamiques reflètent une tendance plus large en Amérique latine et dans les Caraïbes (ALC), où en 2022, 29 % de la population vivait sous le seuil de pauvreté et 11,2 % en situation d'extrême pauvreté, des taux supérieurs à ceux enregistrés avant la pandémie de COVID-19 (OCDE 2022; 2024b). L'informalité y constitue un phénomène massif et structurel : près de 50 % des individus dans la région vivent dans des ménages dont les revenus proviennent exclusivement d'activités informelles (Arnold et al. dans OCDE 2024).

La Colombie ne fait pas exception. En 2023, 57,5 % des travailleurs occupaient un emploi informel, sans accès aux bénéfices du travail formel tels que la protection sociale, la couverture retraite ou les congés maladie (DANE 2023, OCDE 2024). Cette réalité est encore plus marquée dans les zones rurales : en 2018, 70 % des travailleurs informels vivaient en

²¹ La pauvreté multidimensionnelle inclut l'accès à l'éducation, à la santé, au logement et à l'emploi.

milieu rural, contre 30 % en milieu urbain (OCDE 2022). Par ailleurs, l’informalité est fortement corrélée au niveau d’éducation : les personnes faiblement diplômées sont surreprésentées dans les secteurs informels (*ibid*).

Au niveau mondial, l’emploi informel représente encore près de 60 % de l’emploi total. Dans les pays à faible revenu, il atteint 89 %, contre 81,6 % dans les pays à revenu intermédiaire inférieur, 49,7 % dans les pays à revenu intermédiaire supérieur et 15,9 % dans les pays à revenu élevé (OCDE 2024). Ces chiffres montrent que l’informalité peut être un frein au développement économique. Elle limite la capacité de l’État à collecter des recettes fiscales, réduit les investissements publics et affaiblit la compétitivité globale du pays (OCDE 2022).

Dans les régions les plus isolées de Colombie, comme Chocó, Vaupés ou Vichada, l’informalité se cumule à une faible densité d’infrastructures, à des déficits sanitaires et éducatifs, et à un accès limité aux services essentiels (*ibid*). Ces zones cumulent les vulnérabilités, ce qui les place au cœur des priorités en matière de développement inclusif.

3.1.2. *Informalité et vulnérabilité des victimes du conflit armé*

L’économie informelle colombienne est intimement liée à l’histoire du conflit armé interne qui a marqué le pays durant plus de six décennies. Des millions de Colombiens, principalement originaires des zones rurales, ont été contraints de quitter leurs terres, perdant ainsi leurs ressources productives et leur stabilité économique en raison des déplacements forcés massifs. Ces déplacements ont contraint de nombreuses familles à s’installer en périphérie urbaine ou dans des zones rurales déstructurées, sans accès au marché du travail formel ni aux systèmes de sécurité sociale.

C’est pourquoi l’économie informelle devient souvent la seule option économique viable. Selon l’OCDE (2024), le déplacement forcé est directement lié à la précarisation économique et à la dépendance accrue à des formes d’emploi informel. Les victimes du conflit – notamment les femmes, les jeunes, les populations autochtones et afro descendantes – sont ainsi surreprésentées dans l’économie informelle.

Le lien entre informalité et reconstruction sociale est donc central. À ce titre, le Département National de la Planification (DNP, 2023) reconnaît l’ESS comme un levier essentiel pour favoriser l’intégration socio-économique des populations déplacées et vulnérables. En promouvant des dynamiques économiques collectives, territorialisées et fondées sur la

solidarité, l'ESS s'affirme comme une alternative concrète à l'exclusion provoquée par l'informalité.

Ainsi, les défis liés à l'informalité en Colombie, loin d'être uniquement économiques, renvoient à des problématiques sociales, historiques et territoriales profondes. Ils appellent des réponses intégrées, centrées sur la justice sociale, la solidarité et la participation communautaire, autant de principes au cœur de l'ESS qui sera analysée dans les sections suivantes.

3.1.3. *Une remise en question du paradigme capitaliste en Amérique latine*

Le modèle de développement néolibéral, prédominant en Amérique latine, fondé sur l'accumulation de capital, l'exploitation intensive des ressources naturelles et l'expansion des marchés, est vivement critiqué pour ses effets sociaux et environnementaux dévastateurs. En Colombie, il s'est concrétisé par une extrême concentration foncière, souvent obtenue au prix de la violence. Au delà de l'accaparement des terres par les guérilleros et autres groupes armés, notamment pour la production de coca, Grueso (Alfredo 2015) explique que l'appropriation des terres est devenue une véritable stratégie commerciale, favorisée par des mécanismes de corruption et de violence, au bénéfice des secteurs bancaire, agroalimentaire et de l'élevage. Ce processus a profondément contribué à l'exclusion des populations rurales, notamment autochtones et afrodescendantes, ainsi qu'à la déstructuration des communautés locales. Plus largement, il s'inscrit dans une dynamique d'accaparement des territoires au nom du développement, qui, loin de favoriser une paix durable, a accentué les tensions sociales. Comme le rappelle Roncancio (Roncancio 2014, p.446 dans Bedoya et Rodríguez 2017), « *le développement capitaliste est, sans aucun doute, un obstacle insurmontable à la construction de la paix* »²², alimentant les conflits par l'intimidation, la dépossession et la marchandisation du vivant, au détriment de toute approche inclusive et territorialisée.

La crise du capitalisme en Amérique latine n'est pas seulement économique : elle touche aussi aux formes de relations sociales, aux valeurs, à la culture et au rapport à la nature. Elle interroge la capacité de ce système à garantir le bien-être collectif, à préserver les ressources naturelles et à construire des sociétés justes et durables.

²² p.446, Roncancio, G. (2014). Contexto geopolítico, globalización, crisis civilizatoria y paz en Colombia. El Ágora Usb, 14(2), 437-448. <http://revistas.usb.edu.co/index.php/Agora/article/view/23/38> DOI: <http://dx.doi.org/10.21500/16578031.23>

Face à ces dérives de ce modèle dominant, plusieurs alternatives émergent, portées notamment par des mouvements sociaux et des cosmovisions autochtones (tels que les peuples quechuas et kichwas). Parmi elles, le concept andin de Sumak Kawsay (Bedoya et Rodríguez 2017; Coraggio 2011; Arenas, s. d.; Bedoya et Rodríguez 2017) – traduit en espagnol par *Buen Vivir*, ou « bien vivre » – propose une refondation profonde de notre rapport au développement. Il valorise l’harmonie entre les individus, la collectivité et la nature, loin des logiques consuméristes et extractivistes.

Ce concept a inspiré plusieurs Constitutions en Amérique latine, notamment en Équateur (en 2008) et en Bolivie (en 2009), et fait écho en Colombie dans les débats sur la reconstruction post-conflit. Il propose de placer les besoins fondamentaux, la justice sociale, la dignité humaine et la durabilité écologique au cœur des modèles de développement, et rejoint les principes fondamentaux de l’économie sociale et solidaire.

3.2. L’ESS en Colombie : un acteur clé pour un développement inclusif

La reconstruction post-conflit en Colombie nécessite une approche transformatrice pour réduire les inégalités et l'exclusion. Dès lors, l'économie sociale et solidaire se présente comme un catalyseur, offrant un cadre pour l'inclusion économique des populations touchées par le conflit, en s'attaquant aux racines de l'informalité, en promouvant la justice sociale et en contribuant à la construction d'une paix durable.

3.2.1. *Ancrage de l'économie sociale et solidaire en Colombie*

Les dynamiques économiques et le processus de paix sont étroitement liés. Comme nous l'avons vu précédemment, la consolidation d’une paix durable ne peut se faire sans des transformations structurelles dans les modèles de développement. Dans ce cadre, l’ESS est envisagée comme une alternative fondamentale. Elle joue un rôle central dans la réintégration économique des populations affectées par le conflit armé, en les revalorisant en tant qu’acteurs productifs au sein de leurs territoires (Martínez-González et al. 2024).

En Colombie, cette économie se traduit concrètement par une diversité de structures telles que les coopératives, les mutuelles, les fonds de salariés ou encore des associations communautaires. Ces organisations, ancrées localement, favorisent la redistribution équitable des richesses, l'autonomie économique locale et l’intégration des groupes vulnérables. Selon

Jiménez et al. (Gómez Rodríguez, Barbosa Pérez, et Merchán Hernández 2021), cette diversité incarne à la fois un avantage et un défi pour la mise en œuvre de politiques publiques cohérentes.

Dans ce contexte, il est essentiel de considérer l’articulation entre l’ESS et l’économie populaire, aussi appelée “populaire” ou “grassroots economy”²³.

L’OCDE (2023) souligne que l’économie populaire comprend trois types d’activités principales :

1. le travail indépendant de subsistance (production ou vente à petite échelle, souvent à domicile ou dans l’espace public),
2. les micro-entreprises familiales,
3. les organisations économiques populaires, qui mutualisent des ressources limitées pour générer du revenu ou fournir des services de base.

L’économie sociale et solidaire vient structurer ces pratiques en leur offrant des cadres organisationnels plus stables, souvent collectifs et démocratiques, tout en conservant leur ancrage local. Elle permet donc de passer d’une logique de survie à une dynamique d’empowerment économique. Pour rappel (voir partie 1.2.3.), le lien entre l’ESS et l’économie populaire est donc fondamental : l’ESS soutient, renforce et formalise les pratiques communautaires (populaires) de base, en leur donnant une reconnaissance politique et institutionnelle.

Selon Elizaga (Parra et Baquero 2016), l’économie solidaire propose une vision alternative à l’économie néolibérale, plaçant l’économie comme un moyen, et non une fin, au service du développement humain et communautaire.

Cette reconnaissance croissante se traduit dans les politiques publiques. Le Plan National de Développement 2022–2026 (PND) a prévu la création du Conseil de l’Économie Populaire et Solidaire, ainsi que la mise en œuvre du Programme de Partenariat pour la Paix, qui vise à soutenir les associations solidaires dans les zones touchées par le conflit. La participation accrue des représentants de l’ESS aux conseils d’administration des chambres de commerce illustre la volonté d’institutionnaliser et d’intégrer pleinement ce secteur dans la gouvernance économique du pays.

²³ Il est important de noter qu’en Colombie, l’économie sociale et l’économie locale (grassroots economy) se réfèrent à “l’économie solidaire” qui est aussi liée au terme “économie populaire”.

L'ESS en Colombie ne se limite pas à une simple alternative économique : son articulation avec l'économie populaire et communautaire en fait un outil puissant pour la paix, la résilience et la transformation sociale.

3.2.2. Cadre juridique et reconnaissance institutionnelle

L'économie sociale et solidaire est aujourd'hui reconnue en Colombie comme une stratégie de développement et de consolidation de la paix dans le post-conflit. Cette reconnaissance progressive s'est accompagnée de l'élaboration d'un cadre juridique et institutionnel structurant pour le développement du secteur.

En Colombie, l'ESS représente environ 4 % du PIB national et regroupe près de 7 millions de membres répartis dans des organisations (telles que des coopératives, mutuelles, fonds de salariés, institutions auxiliaires coopératives ou pré-coopératives) (Unidad Administrativa Especial de Organizaciones Solidarias 2024). Ces organisations interviennent dans des domaines clés de la vie économique : production, consommation, distribution, épargne, protection sociale ou encore crédit solidaire. Cette reconnaissance politique s'est progressivement concrétisée par un cadre légal dédié.

L'article 38 de la Constitution politique colombienne garantit la liberté d'association à des fins de développement économique et social. D'autres articles (Art. 58 et 333) soulignent la protection de la propriété privée, l'initiative libre d'entreprise et la fonction sociale de l'économie. Ce socle constitutionnel a permis l'élaboration progressive de lois spécifiques encadrant l'économie solidaire (Tableau 3). La loi 454 de 1998 est une référence fondatrice. Elle a créé la Surintendance de l'économie solidaire (Gobierno de Colombia, Ministerio del Trabajo 2020), un organisme technique décentralisé rattaché au Ministère des Finances, chargé de surveiller, réguler et promouvoir les activités des entreprises solidaires. Elle veille à la transparence, la gouvernance, la protection des membres et la bonne gestion financière des coopératives, fonds de salariés et mutuelles (Supersolidaria, 2023 dans Martínez-González et al. 2024).

Le tableau 3 ci-dessous présente une synthèse des principaux cadres réglementaires qui structurent l'économie solidaire en Colombie, en mettant en évidence les outils juridiques utilisés pour organiser et soutenir ce secteur.

Tableau 3. Réglementations relatives à l'économie solidaire en Colombie

Loi 79 de 1988	Met à jour la législation coopérative et garantit le libre développement du coopérativisme. Stimule, protège et surveille le fonctionnement de sociétés coopératives, sans porter atteinte à leur autonomie (Fonction Publique 1989a).
Décret 1481 de 1989	Fournit aux fonds des salariés un cadre juridique approprié qui favorise leur développement, encourage la participation des travailleurs dans ces entreprises associatives d'économie sociale et garantit le soutien de l'Etat à ces initiatives (Fonction Publique 1989b).
Loi 454 de 1998	Définit l'économie solidaire comme un système socio-économique composé d'entreprises pratiquant l'autogestion solidaire, démocratie et coopération, sans recherche de profit, avec l'objectif de promouvoir le développement global des personnes et le bien-être communautaire (Alvarez et Uribe, 2006).
CONPES 3639 de 2010	Etablit des stratégies pour le développement des entreprises du secteur, en proposant des mesures telles que la réglementation et le renforcement des programmes destinés à améliorer le financement dans les zones rurales (DNP, 2010).
CONPES 4005 de 2020	Aborde la génération de rapports sur les coûts de collecte et placement des ressources; se concentre sur la mise à jour du guide de bonne gouvernance pour les coopératives et met l'accent sur la mise en œuvre d'une approche de supervision fondée sur les risques et vise à éliminer les obstacles à l'accès aux services financiers pour les populations à faibles revenus et les PME2 (DNP, 2020).
Loi 2143 de 2021	Elle fournit un cadre juridique approprié aux associations mutuelles. Cette loi garantit l'identité, l'autonomie et la connexion ainsi que l'implication active de ces associations mutuelles comme des modalités commerciales de solidarité dans le but d'amélioration sociale (Secrétaire Général de l'Etat, 2021).
CONPES 4051 de 2021	Vise à accroître l'impact du secteur, en renforçant la supervision, les bonnes pratiques de gouvernance et en promouvant l'éducation dans le domaine de l'Economie Solidaire. Ce dernier propose des actions spécifiques, comme la création d'un Fonds de promotion et de développement, l'évaluation des lignes de crédit spéciales et la mise en œuvre de campagnes éducatives pour promouvoir le développement et le renforcement des entreprises (DNP, 2021).

Auteure : Alice Deliau, traduction de l'espagnol de [Martínez-González et al. 2024](#)

Source : [Martínez-González et al. 2024](#)

Ce cadre normatif repose sur une conception plurielle de l'économie solidaire, articulée autour de la coopération, de la réciprocité et de l'inclusion territoriale. Comme le soulignent Pérez et al. (*ibid*), l'ESS en Colombie ne se limite pas à un secteur économique alternatif, mais propose une transformation des relations économiques classiques par des formes collectives de propriété, une gouvernance démocratique et des finalités sociales fortes. Les entreprises solidaires y sont juridiquement constituées en entités à but non lucratif, ayant pour vocation la satisfaction des besoins de leurs membres et la promotion du bien-être collectif.

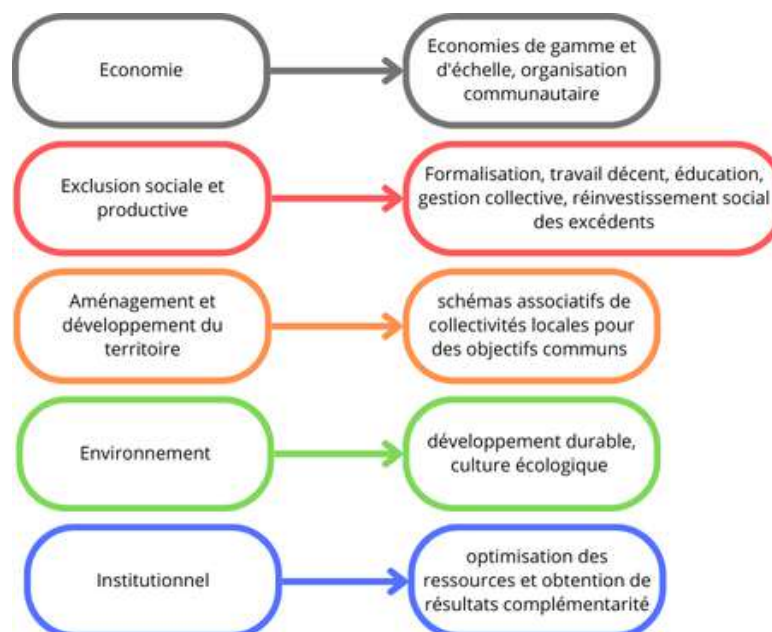
En parallèle de cet encadrement juridique, les politiques publiques ont joué un rôle moteur dans le soutien et la structuration de l'économie sociale et solidaire à différents niveaux de gouvernance.

Le PND 2022–2026 marque une étape importante en intégrant explicitement l'ESS comme outil de développement territorial, de réconciliation et de reconstruction post-conflit. Il prévoit notamment :

- le renforcement du PLANFES (Plan national de promotion de l'économie solidaire et coopérative rurale) sur la période de 2017-2031 (étendue à 2032);
- l'inclusion des acteurs de l'économie populaire dans les systèmes de sécurité sociale (santé, retraite, risques professionnels) ;
- la création d'un Conseil de l'économie populaire et solidaire, visant à institutionnaliser le dialogue entre l'État et les organisations solidaires.

Le PLANFES est une pierre angulaire du PND. Il est le document de politique publique établissant les lignes directrices pour la promotion d'une économie basée sur la solidarité, la coopération et l'associativité, en tant qu'instrument pour l'intégration, la revitalisation socio-économique des territoires - donc de la RRI - et l'amélioration des conditions de vie des communautés rurales dans le cadre de l'accord de paix. Le PLANFES s'articule aussi aux stratégies de l'accord de paix (Figure 7) ainsi qu'à d'autres plans de l'accord et types d'associativité solidaire (voir Annexe 6). La figure 7 suivante montre sa structure et contributions majeures.

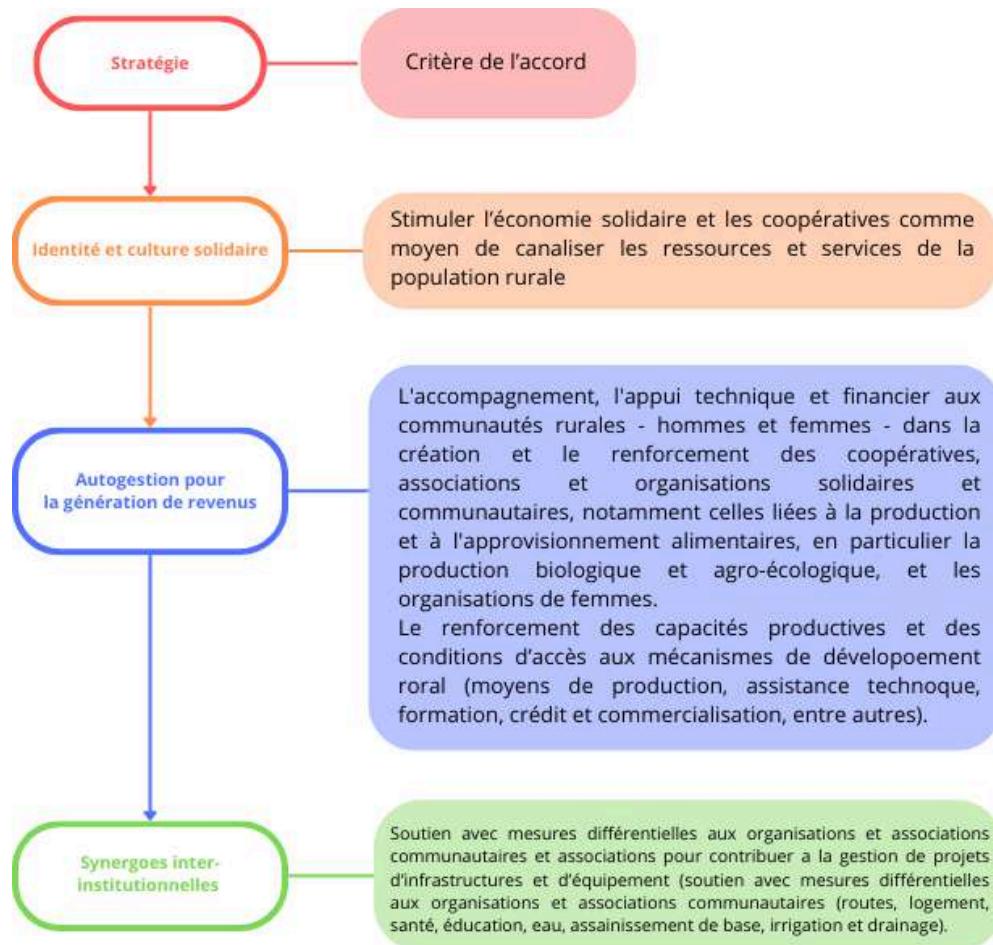
Figure 7. Contributions du secteur de la solidarité à la réforme rurale globale



Auteur : Alice Deliau, traduction de l'espagnol de l'auteur

Source : élaboration de l'auteur (Gobierno de Colombia, Ministerio del Trabajo 2020)

Figure 8. Relation entre la stratégie du PLANFES et les critères de l'accord final



Auteur : Alice Deliau, traduction de l'espagnol de l'auteur

Source : élaboration de l'auteur (Gobierno de Colombia, Ministerio del Trabajo 2020)

Comme on peut le voir sur le schéma précédent (Figure 8), cette politique reconnaît le rôle stratégique de l'ESS dans les territoires affectés par le conflit en suivant les critères de l'accord de paix. Elle soutient des formes d'entrepreneuriat collectif et de reconversion économique inclusives. Elle contribue également à la transition vers l'économie formelle, en offrant des outils de structuration, de formation et d'accès au financement pour les acteurs de l'économie informelle.

Loin de se limiter à un rôle réparateur, l'ESS participe activement à la transformation économique locale, notamment par son ancrage territorial, son potentiel d'innovation sociale et sa capacité à renforcer la cohésion.

Enfin, le tableau 4 suivant illustre les différents canaux par lesquels l'ESS génère ces impacts concrets.

Tableau 4. L'ESS stimule le développement social et économique local par le biais de différents canaux

Economie Sociale et Solidaire	Associations, coopératives, fondations, sociétés mutuelles, entreprises sociales, et entités locales		
Objectif politique	Personnes	Lieux	Entreprises
Inclusion sociale	Accès aux droits du travail, à la protection sociale et à l'emploi formel	Accès aux services dans les territoires ruraux et périphériques	Développement des biens et services communautaires
Développement productif	Création d'emplois locaux et développement des compétences	Investissement et développement territorial	Génération de capital et réinvestissement
Développement durable	gestion des déchets, réduction des émissions, protection de la biodiversité		

Auteure : Alice Deliau, traduction de l'anglais de l'auteur
Source : OCDE 2024

Par ailleurs, l'ESS bénéficie en Colombie de certains avantages fiscaux et administratifs : dans certains cas, les entreprises solidaires sont soumises à un impôt sur les sociétés de 20 % contre 35 % pour les entreprises classiques. Les démarches de création sont également simplifiées, ce qui facilite l'émergence d'initiatives collectives.

À l'échelle régionale, l'ESS bénéficie d'un contexte favorable, porté par des initiatives juridiques et politiques croissantes dans plusieurs pays d'Amérique latine (voir Annexe 7). En effet, la Colombie s'inscrit dans une tendance régionale plus large en Amérique latine, où de nombreux pays ont développé ces dix dernières années des cadres législatifs et politiques pour reconnaître et promouvoir l'ESS (OCDE 2022).

Ces dynamiques territoriales, bien qu'hétérogènes, montrent la montée en puissance d'un tissu économique solidaire structuré à différentes échelles.

Afin de mieux saisir l'ampleur de cette évolution et son impact réel, il convient désormais d'analyser les données quantitatives disponibles sur le secteur de l'ESS en Colombie.

3.2.3. Un écosystème infranational en faveur de l'ESS

Si l'émergence de l'ESS repose en grande partie sur des cadres nationaux, les territoires – villes, départements, régions – jouent également un rôle clé dans son développement. En Amérique latine, les politiques publiques locales se distinguent par leur appui direct au potentiel économique des coopératives, des unités de production de petite

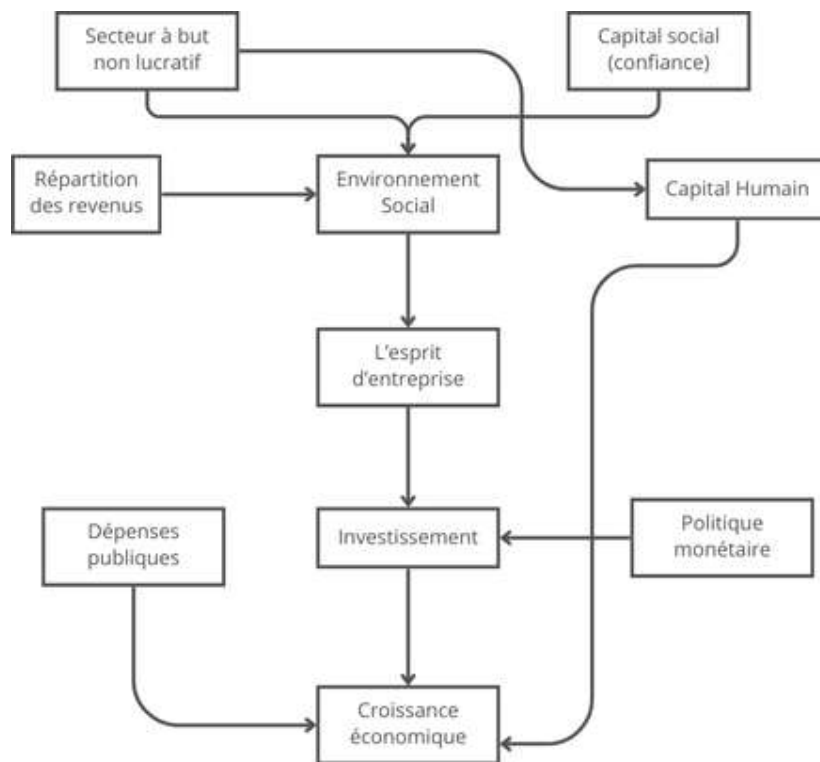
taille, et aux dynamiques d'innovation sociale répondant à des besoins locaux spécifiques (OCDE 2024).

Dans ce contexte, certaines collectivités colombiennes se démarquent par des stratégies locales ambitieuses et différenciées. En 2011 par exemple, la ville de Medellín a adopté une politique dédiée à l'ESS, concrétisée par un plan stratégique couvrant la période 2016-2025, visant à structurer et renforcer ce secteur (AFD 2010). Celui-ci répartit son budget en quatre volets : 30 % pour l'éducation et la formation, 40 % pour le renforcement et l'accompagnement des structures, 10 % pour le développement de réseaux, et 20 % pour les efforts de communication autour de l'ESS. À Medellín, cette politique municipale a permis l'émergence de coopératives ancrées dans les quartiers périphériques. C'est notamment le cas de la COOFISAM²⁴ (Cooperativa de Fomento Integral de San Antonio de Prado), fondée par un collectif de femmes déplacées par le conflit. Active depuis 2001, cette coopérative propose des services de microfinance, de formation et de commerce équitable à plus de 1 000 familles. Son succès illustre la manière dont l'ESS permet aux communautés de reconstruire leur autonomie économique dans des contextes de grande précarité.

Le schéma qui suit (Figure 9) illustre comment les structures de l'ESS s'intègrent dans des chaînes de valeur territorialisées. Il met en évidence les interactions entre trois sphères principales : le marché, l'État et la société civile. Ce modèle montre que l'ESS ne fonctionne pas en vase clos, mais qu'elle agit comme un pont entre ces dimensions économiques et sociales, répondant aux besoins spécifiques des territoires tout en favorisant une approche collaborative.

²⁴ <https://www.coofisam.com/>

Figure 9. Insertion économique du tiers-secteur²⁵



Auteure : Alice Deliau, traduit de (Parra et Baquero 2016)

Sources : Bahmani, Galindo et Méndez dans (Parra et Baquero 2016)

D'autres gouvernements locaux adoptent également des politiques structurées soutenant l'ESS, par exemple : à Veracruz, au Mexique, un cadre légal spécifique a été adopté ; à Buenos Aires, en Argentine, un département dédié promeut l'entrepreneuriat social. Ces dynamiques traduisent un engagement croissant des pouvoirs publics locaux en faveur de l'ESS, combinant outils financiers, cadres juridiques et mesures d'appui opérationnel.

Ces stratégies locales peuvent intégrer, avec plus ou moins de visibilité, l'innovation sociale comme levier d'ancrage territorial. Celle-ci se définit comme une réponse collective à un problème social ou environnemental ciblé. Par rapport à l'Europe²⁶, les politiques

²⁵ Le tiers-secteur désigne l'ensemble des activités économiques qui ne relèvent ni du secteur public ni du secteur privé lucratif, mais qui se développent selon les principes de l'économie sociale, principalement à travers les associations, coopératives, mutuelles et fondations. Il se caractérise par la recherche d'une utilité sociale, une gouvernance démocratique et, le plus souvent, la non-lucrativité, même si certaines structures peuvent redistribuer une partie de leurs bénéfices à leurs membres.

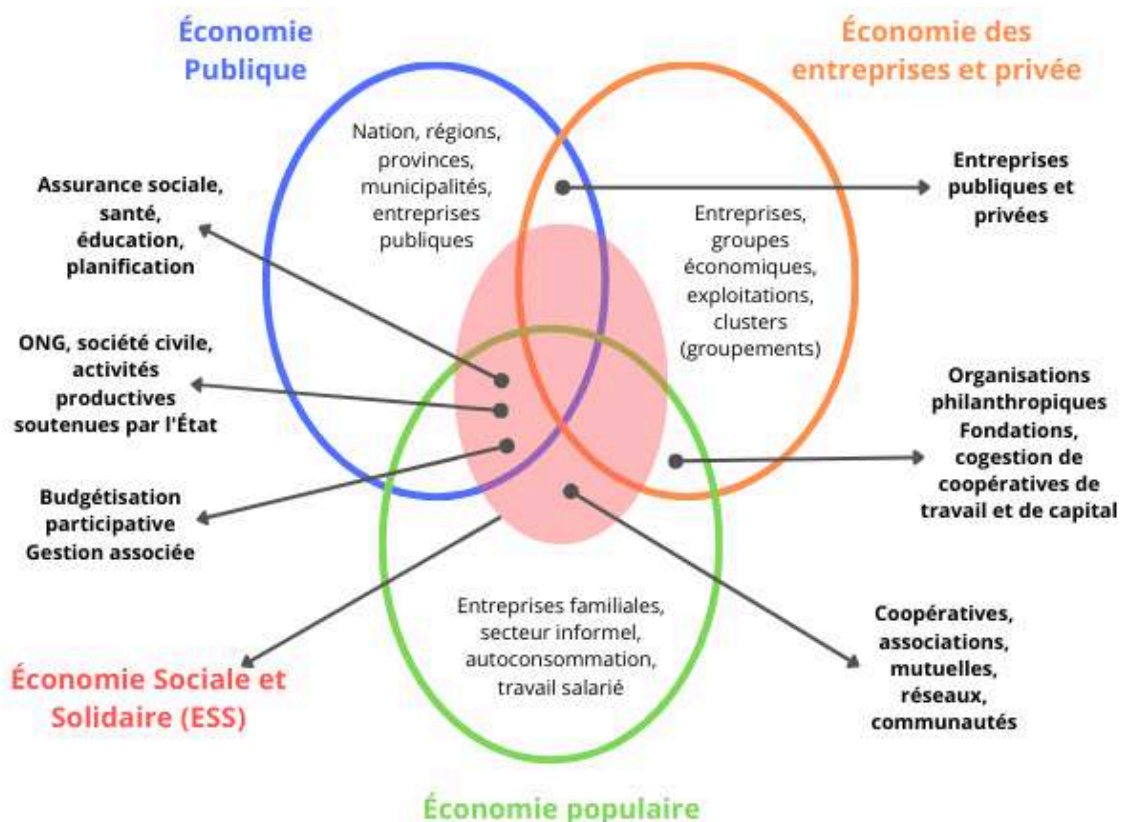
²⁶ Dans plusieurs pays, peu de collectivités territoriales mobilisent des moyens spécifiques en faveur de l'ESS, alors même que ce secteur peut jouer un rôle clé pour répondre aux besoins des populations. Toutefois, dans l'espace OCDE, et particulièrement en Europe, certaines villes comme Barcelone, Bruxelles, Strasbourg ou Paris, ainsi que d'autres régions, ont mis en place des stratégies dédiées permettant à l'ESS et à l'innovation sociale d'accéder à des ressources et à des réseaux adaptés. Les territoires soutiennent ainsi l'innovation sociale à travers des programmes encourageant la coopération entre acteurs locaux, l'accès à des financements et un appui politique structurant.

infranationales des pays d'ALC ont tendance à se concentrer sur le soutien du potentiel économique des coopératives et des petites unités productives.

Cependant, cette dimension reste inégalement mise en œuvre dans les autres territoires latino-américains, malgré un fort dynamisme de la société civile (OCDE 2024).

Cet autre schéma (Figure 10) met en lumière la diversité des ressources mobilisées par les initiatives d'économie sociale et solidaire. Il illustre l'hybridation des financements et des partenariats – qu'ils soient publics, privés ou communautaires – qui permettent aux structures de l'ESS de se développer. Ce modèle souligne également la capacité de l'ESS à combiner ces différentes sources pour maximiser leur impact local et répondre aux enjeux sociaux et environnementaux.

Figure 10. L'ESS dans l'économie mixte



Auteure : Alice Deliau

Source : Traduction de l'espagnol de Coroggio 2010.

Ces deux figures, 9 et 10, offrent une vision complémentaire des dynamiques de l'ESS. Alors que la première se concentre sur son intégration territoriale et ses interactions avec le marché, l'État et la société civile, la seconde explore ses mécanismes financiers et partenariats stratégiques. Ensemble, elles permettent une compréhension globale des mécanismes soutenant le développement de l'ESS à différentes échelles.

En effet, l'approche par écosystème local de l'innovation sociale, promue par l'OCDE (2021), repose sur trois piliers :

1. la création de conditions-cadres favorables,
2. la mise en œuvre de politiques de soutien,
3. et la capacité à mesurer et ajuster les impacts dans le temps.

Ce type d'approche favorise l'appropriation des initiatives par les acteurs locaux et la durabilité des transformations sociales engagées.

Dans la même logique, la commande publique peut être utilisée comme un ressort structurant de l'ESS à l'échelle locale. En Colombie, le PND autorise les entités publiques à acheter des biens et services auprès d'acteurs de l'économie populaire et solidaire. Ce mécanisme est déjà mobilisé dans d'autres pays de la région, notamment à travers des programmes d'alimentation scolaire, comme au Brésil, au Pérou ou au Chili, où des quotas de produits issus de l'agriculture familiale ou de producteurs locaux sont imposés. Cette orientation contribue à la fois à soutenir les structures de l'ESS en diversifiant leurs sources de revenus, et à renforcer les chaînes d'approvisionnement locales dans une optique de durabilité économique et sociale.

Aussi, la question des financements reste centrale dans la structuration de l'écosystème ESS. En Colombie, des institutions spécialisées telles que Fogacoop ou la Surintendance de l'économie solidaire assurent une régulation et une sécurisation des activités financières des coopératives et mutuelles. Par ailleurs, les investissements à impact social connaissent un essor notable. En dix ans, leur volume a été multiplié par dix en Amérique latine, atteignant 25 milliards USD (Schwartz et Arevalo-Carpenter 2021). La Colombie, avec le Mexique et le Brésil, figure parmi les pays les plus avancés dans ce domaine. Ce type de financement attire des acteurs variés – fondations, fonds de développement, investisseurs privés – autour de projets alignés avec les ODD, dans des secteurs comme l'éducation, la santé ou l'environnement.

En complément des financements institutionnels ou à impact, le microcrédit constitue un instrument fondamental pour favoriser l'inclusion économique des populations vulnérables, en particulier dans les zones rurales affectées par le conflit. Car, rappelons que l'un des défis de l'ESS reste son autonomie financière et sa pérennité hors du financement public. Le microcrédit permet de soutenir l'auto-entrepreneuriat et les projets communautaires, souvent

portés par des femmes ou des jeunes, sans accès au crédit bancaire classique. En Colombie, plusieurs initiatives portées par des ONG, des fondations locales ou des banques solidaires comme Bancamía (filiale de la Fundación BBVA Microfinanzas) ont démontré leur efficacité dans la dynamisation de l'économie rurale post-conflit. En 2024, les coopératives d'épargne et de crédit affiliées à Microfinanzas étaient présentes dans 635 municipalités rurales colombiennes, avec plus de 88 000 clients, dont 51 % de femmes. Ces données témoignent de l'inclusivité croissante du modèle, notamment en matière de genre (El Colombiano 2024). Ces dispositifs participent aussi à la reconstruction de la confiance économique au sein des communautés locales.

Toutefois, l'écosystème de "l'impact investing"²⁷ reste en construction : manque d'indicateurs standardisés, difficultés de structuration des projets, et accès limité à des données fiables freinent son développement. Renforcer les capacités entrepreneuriales des structures de l'ESS et favoriser une plus grande transparence en matière d'impact sont des leviers essentiels pour attirer des investissements durables et amplifier les effets sociaux positifs.

3.3. L'ESS en Colombie à travers ses chiffres

En 2022, selon l'Unidad Administrativa Especial de Organizaciones Solidarias (UAEO), les organisations solidaires enregistrées auprès de l'État²⁸ ont déclaré un revenu cumulé de 31,5 milliards de pesos colombiens (~7,11 millions d'euros) et des actifs de 52,4 milliards de pesos (~11,83 millions d'euros). Ces chiffres, bien que partiels, témoignent de la vitalité économique de ce secteur, qui regroupe plus de 7,2 millions de membres – soit un quart de la population économiquement active du pays – et dont l'impact territorial dépasse largement les seules dimensions économiques (voir Annexe 8) (Martínez-González et al. 2024). Son poids économique, proche de celui de certains secteurs industriels, justifie pleinement sa prise en compte dans les politiques macroéconomiques du pays.

Le tableau 5 suivant, tiré du rapport de l'UAEO (2024), présente les objectifs définis dans le cadre de politiques publiques majeures (CONPES). Le CONPES (Consejo Nacional de Política Económica y Social) est l'organe consultatif principal du gouvernement colombien en matière de planification et de politique économique et sociale. Il formule des

²⁷ L'écosystème de l'"impact investing" désigne l'ensemble des acteurs, des pratiques et des cadres qui structurent l'investissement à impact, c'est-à-dire des placements réalisés dans le but de générer un impact social et environnemental positif et mesurable, tout en recherchant un rendement financier. Il regroupe les investisseurs, les intermédiaires, les entreprises sociales, les bénéficiaires finaux, ainsi que les instances publiques et les réseaux qui facilitent la circulation des capitaux, l'innovation et la diffusion des connaissances dans ce secteur.

²⁸ Ces données ne couvrent qu'un échantillon des structures déclarées, et sous-estiment probablement l'ensemble des flux générés par les formes plus informelles ou non enregistrées de l'économie solidaire.

recommandations stratégiques à travers des documents officiels, servant de feuille de route pour la mise en œuvre des politiques publiques.

Tableau 5. Suivi des objectifs de promotion de l’ESS selon les politiques CONPES

Activité	Indicateur	Objectif total	Progrès cumulés	Volet CONPES	
Promouvoir l'autonomie socio-économique des femmes, la formalisation des entreprises et leur rôle de leadership et de visibilité dans la gestion des entreprises solidaires autonomes, à travers la mise en œuvre du Plan National de Promotion de l'Economie Solidaire - PLANFES et du Programme Intégral d'Intervention Adaptée - PIIM	Nombre d'organisations de solidarité avec les femmes promues	585	57% (331 organisations)	CONPES 4080/2022 Politiques publiques d'égalité des sexes pour les femmes : vers le développement d'un pays durable	Direction du développement (Unidad Administrativa Especial de Organizaciones Solidarias 2024)
Promouvoir les organisations de solidarité constituées de population victime pour contribuer à leur développement socio-commercial et la génération de revenus.	Nombre d'organisations solidaires constituées de population victime, liés aux processus de promotion, au cours de la période concernée	491	41% (199 organisations)	CONPES 4031/2021 Politique nationale de prise en charge intégrale et de réparation des victimes	
Concevoir et mettre en œuvre une stratégie d'encouragement à la culture associative et solidaire et de promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes.	Pourcentage de progrès dans la conception et mise en œuvre d'une stratégie pour encourager la culture associative et solidaire et promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes.	100%	100%	CONPES 4040/2021 Pacte de Colombie avec la jeunesse : stratégie pour renforcer le développement de la jeunesse	

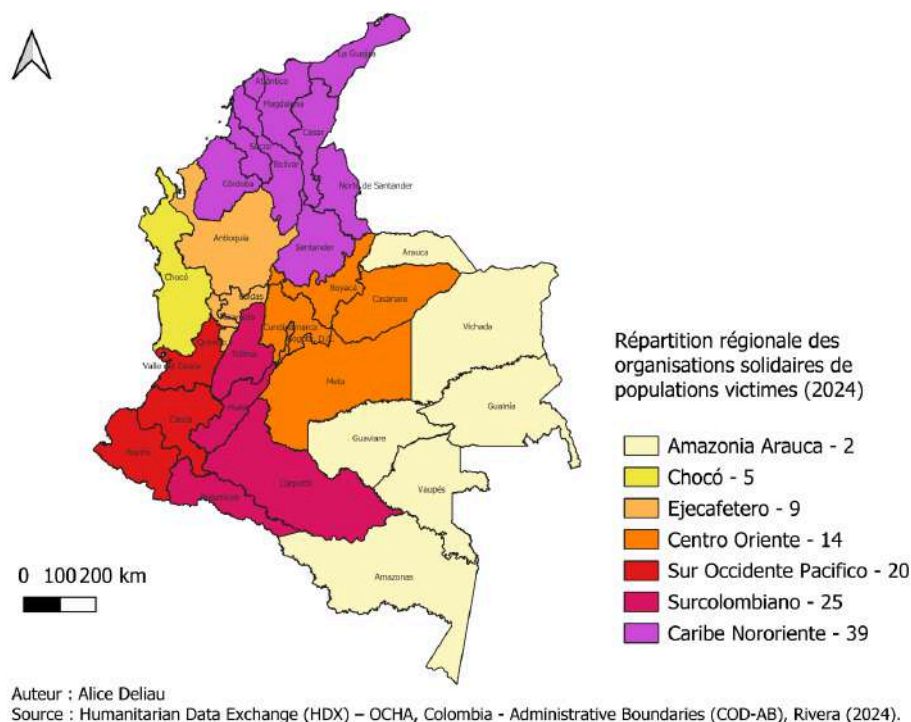
Auteure : Alice Deliau, extraits et traduction de l'espagnol du rapport de Unité administrative spéciale des organisations de solidarité 2024
Source : (Unidad Administrativa Especial de Organizaciones Solidarias 2024)

Ces résultats montrent que les politiques ciblant les femmes et les jeunes sont celles qui enregistrent les avancées les plus significatives.

En revanche, les efforts vers les populations victimes du conflit avancent plus lentement, bien que 199 organisations aient déjà été soutenues. Ces résultats se maintiennent pour le dernier trimestre de 2024 (Rivera 2024).

D’un point de vue territorial (Carte 2), la répartition des organisations de victimes de conflits reste très inégale. Tandis que la vaste région Amazonia Arauca, couvrant plus d’un tiers du pays, ne compte que deux organisations, le Caribe Nororiental concentre à lui seul 39 organisations, soit la densité la plus élevée (Rivera 2024). Cette disparité traduit non seulement des différences d’accessibilité et de densité de population, mais aussi l’impact différencié du conflit et la présence variable d’acteurs sociaux selon les régions (Carte 2). Les organisations dirigées par des femmes, axées sur les communes rurales-PDET, sont également majoritairement situées dans les régions de Caribe Nororiental, Valle del Cauca, Caquetá et Centro-Oriente (Rivera 2024) (Annexe 9).

Carte 2. Régionalisation des organisations de solidarité composées de populations victimes dans le cadre de stratégies visant à générer des revenus et des emplois productifs (2024)



À titre d'exemple, dans la région du Caquetá-Huila, l'expérience de la coopérative Agrosolidaria El Pato est particulièrement révélatrice. Implantée dans une zone historiquement marquée par la présence de cultures illicites et par le conflit armé, cette coopérative réunit des familles paysannes engagées dans une transition vers des productions durables comme le cacao et le café agroécologiques. Appuyée par le PLANFES et par des ONG partenaires telles qu'Envol Vert, elle contribue à la génération de revenus alternatifs et à la reconstruction du tissu social local. Ce type d'initiative illustre le rôle central que peut jouer l'économie sociale et solidaire dans la médiation économique et la consolidation de la paix en contexte post-conflit (Envol vert - Goldgran, s. d.).

Comme nous avons pu le voir, le PLANFES découle directement des accords de paix. Il répond à l'article 1.3.3.1 de l'Accord n°1, stipulant la création d'un cadre favorisant le travail associatif et coopératif entre petits et moyens producteurs, en mettant un accent particulier sur l'autonomie économique des femmes rurales (CONPES 4051/2021). Le tableau 6 présente les objectifs fixés pour les années 2023 et 2024 ainsi que les résultats déjà atteints :

Tableau 6. Mise en œuvre territoriale du PLANFES (2023–2024)

Le PLANFES a été adopté par la résolution du Ministère du Travail, numéro 2950 de 2020, et de celui-ci découlent les objectifs et indicateurs énoncés dans le Plan Cadre de Mise en Œuvre, qui pour les périodes 2023-2024 sont les suivants :

Indicateur	2023		2024
	But	Avance	But
Les municipalités ayant une stratégie pour promouvoir les processus organisationnels par l'association de solidarité mise en œuvre	54	214	54
Les municipalités ayant une stratégie pour promouvoir les processus organisationnels par l'association de solidarité mise en place dans les communes du PDET	26	57	16
Les organisations de solidarité renforcées dans leurs capacités productives et administratives	181	543	2016
Les organisations de solidarité renforcées dans leurs capacités productives et administratives dans les municipalités du PDET	104	262	64
Organisations de solidarité créées, soutenues et financées	54	52	54
Organisations de solidarité créées, soutenues et financées dans les 26 communes du PDET	s.d	25	16
Pourcentage d'organisations de solidarité avec les femmes créées, soutenues et financées	14%	28.85% (15 organisations)	14%
Pourcentage d'organisations de solidarité féminine renforcées dans leurs capacités productives et administratives	28%	24.49% (133 organisations)	28%

Auteure : Alice Deliau, extraits et traduction de l'espagnol du rapport de Unité administrative spéciale des organisations de solidarité 2024

Source : (Unidad Administrativa Especial de Organizaciones Solidarias 2024)

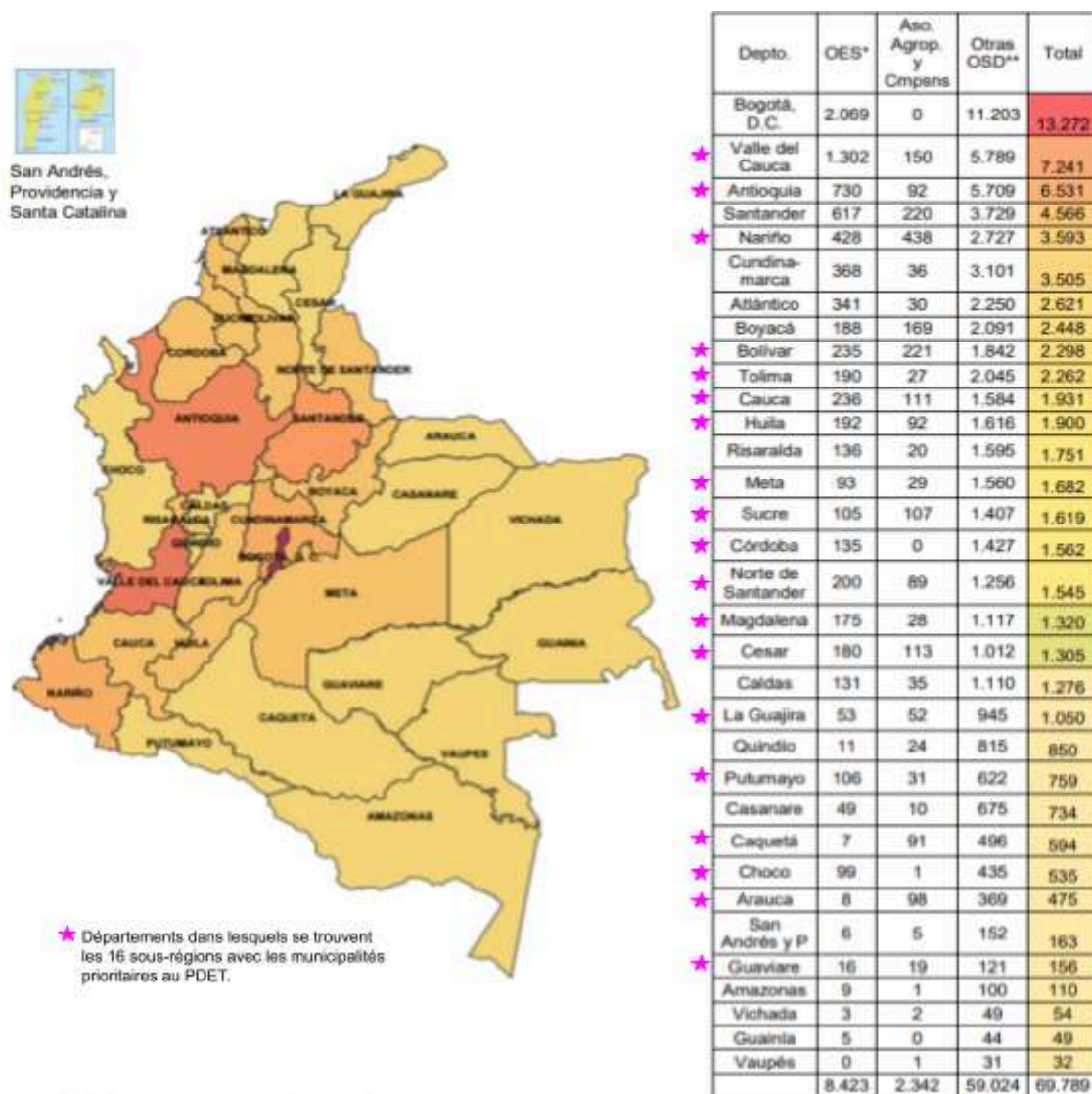
Il met en évidence le déploiement progressif du PLANFES dans les territoires, les indicateurs montrent une avancée significative. En complément de ces informations, en 2023, 214 municipalités ont bénéficié d'une stratégie de promotion de l'ESS, permettant le soutien à 595 organisations (Carte 3) : 52 en création et 543 en phase de renforcement. Ces initiatives ont directement bénéficié à 9 009 personnes et indirectement à 58 489 autres, incluant 4 980 femmes et 3 102 individus appartenant à des groupes ethniques (853 autochtones et 2 249 afrodescendants ou NARP) (Unidad Administrativa Especial de Organizaciones Solidarias 2024).

Parmi ces municipalités, 57 sont situées dans les zones identifiées comme prioritaires à travers le PDET (Carte 3), avec 287 organisations promues, impactant 4 528 personnes directement et 19 437 indirectement, dont 2 566 femmes et 1 732 personnes issues de minorités ethniques (*ibid*).

Le fait que près de 50 % des organisations soutenues en 2023 soient implantées dans les zones PDET confirme le rôle stratégique de l'ESS dans les territoires historiquement marginalisés (ANCT 2021), mais aussi la nécessité de renforcer les moyens d'intervention.

En plus des données quantitatives nationales, l'analyse territoriale permet de visualiser les disparités régionales et de mieux saisir l'impact local des politiques publiques de soutien à l'ESS. La carte ci-dessous illustre la concentration des organisations solidaires par département en 2023. Cette répartition met en évidence la forte présence d'initiatives solidaires dans certaines régions rurales (notamment les municipalités prioritaires du PDET - légende Carte 3).

Carte 3. Organisation solidaires renouvelées dans le RUES²⁹ par département



Remarques : Départements / Associations agricultrices et paysannes.

* OES fait référence aux Organizaciones de Economía Solidaria, soit les organisations de l'économie solidaire.

** Otras OSD désigne Otras Organizaciones del Sector Solidario, soit d'autres organisations du secteur solidaire.

Source : (Rivera 2024)

²⁹ RUES signifie Registro Único Empresarial y Social, un registre unique des entreprises et organisations sociales en Colombie, qui inclut les organisations solidaires.

Au total, 13 266 millions de pesos ont été investis, dont 6 247 millions spécifiquement dans les municipalités PDET, soulignant la volonté politique de renforcer l'inclusion économique dans les zones les plus affectées par le conflit armé.

3.3.1. *Les challenges de l'ESS*

Après avoir établi un bilan quantitatif (non exhaustif) des politiques publiques et des dynamiques associatives en Colombie, il convient d'examiner les fragilités et limites persistantes de l'ESS, en particulier dans les zones rurales et les territoires affectés par le conflit. Si les chiffres témoignent d'un certain engagement de l'État et d'une dynamique croissante de l'associativité, ils masquent aussi des tensions de mise en œuvre, des obstacles structurels et des défis politiques de fond, qui freinent encore l'ancrage durable de l'ESS dans le paysage socio-économique colombien.

Avant tout, les dynamiques actuelles avancent lentement, et sont souvent freinées par un manque de moyens financiers et de coordination institutionnelle. Bien que plusieurs cadres stratégiques existent – à l'image du PLANFES, des CONPES ou du Conseil de l'économie populaire et solidaire –, leur mise en œuvre reste partielle. Le PND prévoit bien un soutien renforcé à l'économie populaire et solidaire, mais les ressources allouées sont insuffisantes, et les synergies interinstitutionnelles restent faibles. À cela s'ajoute un contexte politique fragilisé : les désaccords internes au gouvernement, le ralentissement de la mise en œuvre de l'accord (voir 2.3.2), et l'absence de politiques cohérentes en faveur des territoires les plus vulnérables compromettent la continuité des avancées. Comme l'indique le collectif belge Solso, le gel des politiques de substitution des cultures illicites, la restitution des terres ou le soutien à l'agriculture paysanne constituent autant de signaux inquiétants (Solso 2019). Une réforme institutionnelle récemment proposée par la droite majoritaire, qui vise à concentrer davantage de pouvoirs entre les mains de l'exécutif, est perçue comme une tentative de marginalisation des dynamiques populaires et citoyennes (*ibid*).

Par ailleurs, les défis sont également juridiques et institutionnels. Le cadre législatif actuel repose principalement sur la Loi 454 de 1998³⁰ (voir 3.2.2), qui bien qu'importante à son époque, apparaît aujourd'hui comme inadaptée aux réalités contemporaines. Son actualisation s'impose pour intégrer des mécanismes de contrôle plus efficaces, favoriser l'accès aux financements et adapter l'accompagnement aux nouvelles formes de coopération

³⁰ Rappel : Création de la Surintendance de l'économie solidaire.

économique. Le renforcement de la gouvernance publique de l'ESS passe aussi par une mise en œuvre effective des outils existants, comme le Conseil de l'économie populaire et solidaire, dont les fonctions restent encore à clarifier.

Dans les zones rurales, en particulier celles touchées par le conflit, l'associativité solidaire se heurte à de nombreux obstacles. D'après l'Unidad Administrativa Especial de Organizaciones Solidarias (2024), les difficultés rencontrées sont multiples : faiblesses dans les procédures de formalisation juridique, manque d'articulation entre les acteurs publics, rareté de services de formation pour développer le capital humain, accès limité aux instruments financiers, ou encore obstacles à la commercialisation des productions. Ces fragilités structurelles rendent les organisations vulnérables, les empêchant souvent de pérenniser leurs activités ou d'atteindre une taille critique.

Enfin, un dernier enjeu transversal concerne la formation et la sensibilisation à l'économie solidaire. L'absence d'une culture coopérative plus forte, l'invisibilisation des initiatives communautaires et le manque de relais dans les institutions éducatives limitent encore la portée de l'ESS. La création de synergies entre l'éducation populaire, les savoirs traditionnels et les outils institutionnels pourrait être un levier important pour renforcer la participation et la résilience des projets solidaires à moyen et long terme.

Ainsi, si l'ESS en Colombie a un potentiel transformateur réel, elle reste fortement contrainte par un environnement institutionnel, politique et économique encore instable. Répondre à ces défis suppose non seulement des réformes structurelles, mais aussi une redéfinition du projet politique de l'ESS, à partir des luttes, récits et aspirations des espaces locaux. Comme le soulignent plusieurs acteurs engagés, on se doit de réinventer l'ESS, non seulement à partir des grandes théories académiques, mais aussi à partir des réflexions et luttes d'autres peuples et communautés (Ripess 2024).

Ces limites, bien qu'importantes, ne doivent pas occulter les nombreuses possibilités d'action qui existent pour renforcer l'ESS et maximiser son impact. Plusieurs moyens peuvent être mobilisés afin de capitaliser sur les dynamiques existantes et consolider un écosystème solidaire durable.

3.3.2. *Comment capitaliser au mieux sur cette économie ?*

Face aux nombreux défis identifiés, notamment le manque de moyens financiers, l'insuffisance de coordination institutionnelle et les fragilités juridiques, la question se pose désormais de savoir comment consolider l'économie sociale et solidaire en Colombie pour en faire un levier structurant de développement inclusif et durable. Si l'ESS a encore des avancées à faire, elle n'est pas pour autant dépourvue de potentiel. Capitaliser sur ses forces implique une mobilisation cohérente à plusieurs échelles : institutionnelle, territoriale, législative, sociale et financière.

Tout d'abord, la société civile constitue un moteur essentiel à activer davantage. L'Amérique latine bénéficie d'un tissu associatif dynamique, et la Colombie ne fait pas exception. Les politiques publiques ont commencé à reconnaître certaines formes émergentes d'initiatives communautaires comme les « pré-coopératives ». Leur structuration et leur accompagnement permettent de poser les bases d'activités économiques solidaires viables. Il serait judicieux d'appuyer cette reconnaissance par des campagnes de sensibilisation afin de valoriser le volontariat, l'entrepreneuriat collectif et la participation citoyenne dans l'économie locale (OCDE, 2023). La consolidation d'un cadre institutionnel clair est primordiale. En Colombie, le Conseil national de l'économie populaire, créé par l'article 74 de la loi 2294 de 2023 et régulé par le décret 2185 de 2023, incarne une avancée claire. Cette instance rassemble les entités nationales et territoriales ainsi que les représentants de l'économie populaire pour coordonner les politiques en la matière (Función Pública 2023). Ce type d'organe peut permettre d'articuler les compétences, de clarifier les responsabilités et de pérenniser la dynamique de l'ESS. D'autres pays comme le Brésil et le Costa Rica ont d'ailleurs confié cette mission à leurs ministères du Travail, illustrant la diversité des modèles possibles. Il convient également de rappeler que cette structuration peut s'effectuer à un niveau infra-national, comme le montrent les expériences fédérales du Brésil, ou à travers des politiques ciblées, même sans législation nationale dédiée.

L'accès au financement demeure, bien entendu, un autre pilier majeur. Plusieurs dispositifs publics existent déjà, mais leur extension et leur adaptation à la diversité des acteurs restent nécessaires. En Colombie, des fonds stratégiques et programmes de soutien financier, comme FortaleSER ou la stratégie ZASCA, appuient la productivité et l'innovation des organisations populaires (Ripess 2024; Cali 2024). L'enjeu réside désormais dans la simplification des procédures d'accès à ces financements, en particulier pour les espaces ruraux ou PDET. L'ouverture des marchés publics à l'ESS devient un levier puissant. Un autre article 100 de la

loi 2294 de 2023, régulé par le décret 874 de 2024, permet aux organisations de l'économie populaire d'accéder aux marchés publics (Función Pública 2023). En intégrant des critères sociaux dans les appels d'offres, comme l'inclusion de populations vulnérables, les institutions peuvent orienter stratégiquement leurs achats tout en stimulant l'économie solidaire. Le secteur privé peut également jouer un rôle, via la responsabilité sociale des entreprises (RSE), en valorisant les produits et services issus de l'ESS.

Renforcer les compétences est tout aussi fondamental. Les services nationaux de formation comme le SENA jouent un rôle pionnier, notamment à travers sa branche rurale CampeSENA³¹, qui adapte ses programmes aux contextes agricoles. Ces initiatives doivent être multipliées, en proposant des formations techniques, entrepreneuriales et en gestion adaptées aux spécificités de l'ESS. Le soutien à l'entrepreneuriat collectif, tant en milieu urbain que rural, est une condition de la durabilité des projets.

Par ailleurs, il est nécessaire d'améliorer la capacité à mesurer l'impact de l'ESS. Le suivi des activités, la collecte de données fiables et l'évaluation de l'impact social permettent non seulement de légitimer les actions menées, mais aussi d'éclairer la décision publique. En Colombie, des outils tels que le SIEP (Système d'Information de l'Économie Populaire) et le Recensement économique urbain réalisé par le DANE représentent des améliorations dans cette direction.

Enfin, il convient de stimuler l'innovation sociale à travers les partenariats territoriaux. Les partenariats entre les secteurs public, privé et la société civile jouent un rôle clé dans l'émergence d'initiatives novatrices, à l'image par exemple du programme mexicain NODESS. De tels cadres adaptables au niveau local pourraient favoriser l'émergence de réponses novatrices à des défis tels que l'accès à l'eau, à l'énergie ou à l'emploi. La Red de Economía Solidaria de Nariño constitue un exemple remarquable de gouvernance territoriale solidaire (OCDE 2024). Lancée par le département de Nariño (Supersolidaria 2024), cette plateforme regroupe plus de 80 organisations communautaires – coopératives agricoles, mutuelles, associations féminines – et facilite leur accès au crédit, à la commande publique et à la formation. En créant un “marché solidaire” régional, elle renforce les circuits économiques locaux et permet une meilleure coordination des efforts de développement territorial.

En fin de compte, pour faire de l'ESS un véritable moyen de transformation socio-économique en Colombie, il s'agit de consolider ses fondations institutionnelles et

³¹ <https://www.sena.edu.co/es-co/campesena/Paginas/index.aspx>

juridiques, d'assurer son financement durable, de l'insérer pleinement dans les circuits économiques, de développer les capacités humaines et d'encourager l'innovation sociale territoriale.

Conclusion

L'Économie Sociale et Solidaire se révèle être un moteur de transformation sociale et économique en Colombie, offrant bien plus qu'une alternative crédible aux modèles de développement traditionnels qui ont exacerbé les inégalités et l'exclusion, particulièrement dans les zones rurales touchées par le conflit. En s'appuyant sur des principes de solidarité, de participation démocratique, de réinvestissement social des excédents et d'ancrage territorial, l'ESS favorise une économie plus juste, inclusive et durable, où les besoins des communautés passent avant la maximisation du profit. Cette approche est d'autant plus pertinente dans un contexte où l'informalité est structurellement ancrée et où les victimes du conflit armé sont particulièrement vulnérables. L'ESS s'impose comme un outil puissant de réintégration pour les populations marginalisées, en offrant des alternatives concrètes à l'exclusion. Le rôle clé de l'ESS dans la mise en œuvre de la Réforme Rurale Intégrale est désormais reconnu dans les politiques publiques, notamment à travers des dispositifs structurants comme le PLANFES. L'ESS en Colombie représente une vision du monde où l'économie est au service du bien-être collectif et de la protection de l'environnement. Comme le soulignent Parra et Baquero (2016), l'ESS incarne l'espoir de construire "d'autres mondes possibles", où la participation de tous contribue à améliorer les conditions de vie et à transformer les réalités locales.

Cependant, pour pleinement réaliser son potentiel, l'ESS doit être soutenue par des politiques publiques cohérentes, des cadres juridiques adaptés et des mécanismes de financement innovants. Elle doit également s'appuyer sur des modèles organisationnels solides et éprouvés, capables de catalyser les énergies collectives et de répondre aux besoins spécifiques des territoires. Dans cette perspective, le coopérativisme émerge comme un modèle à suivre. En alliant efficacité économique et valeurs sociales, les coopératives offrent une voie prometteuse pour consolider les acquis de l'ESS et construire un avenir plus juste et durable pour la Colombie.

Dans la prochaine partie, nous explorerons en détail le rôle du coopérativisme en tant que modèle clé pour structurer et renforcer l'ESS, en analysant ses spécificités et son potentiel pour transformer les territoires et améliorer les conditions de vie des populations.

Partie IV - Le coopérativisme : un modèle adapté

Lors du 3^e Sommet international des coopératives, l'économiste et prix Nobel Joseph Stiglitz affirmait que ;

« Les coopératives joueront un rôle très important au cours de la prochaine décennie en tant que seule alternative au modèle économique basé sur l'égoïsme qui favorise les inégalités.

L'économie mondiale sera caractérisée par une grande volatilité, dans laquelle les coopératives sont les mieux placées pour gérer leurs risques ».

Joseph Stiglitz, 10 oct, 2016, Montréal.

Il ajoutait que ces dernières devaient se développer « latéralement et non verticalement », en renforçant leur ancrage communautaire et leur pouvoir d'appartenance locale (Parra et Baquero 2016).

Cela résonne particulièrement avec les enjeux colombiens, où l'économie sociale et solidaire s'est imposée au fil du temps comme un référent historique et contemporain dans les dynamiques de développement territorial. Comme le rappellent Bedoya et Rodríguez (2017), les moments clés de l'ESS au XX^e et XXI^e siècle en Colombie coïncident avec les grandes crises du capitalisme mondial. Ces périodes sont autant de points de rupture et de relance où l'économie solidaire a permis de faire face à l'incertitude, en apportant des réponses collectives aux chocs économiques.

Selon Pardo et Huertas (2014) (Bedoya et Rodríguez 2017), l'histoire du coopérativisme colombien peut être retracée à travers cinq grandes étapes :

1. L'émergence du mutualisme et du coopérativisme (1930-1945),
2. La promotion et l'expansion du modèle (1946-1964),
3. La consolidation comme réponse à l'exclusion (1965-1976),
4. La croissance comme secteur et mouvement social (1977-1990),
5. Et la période de crise et de redéfinition autour de l'économie solidaire (1991-2010).

Aujourd'hui encore cette dynamique reste d'actualité. Comme nous avons pu le voir, l'Accord de paix de 2016 a introduit une reconnaissance explicite de l'économie solidaire comme levier de réintégration et de reconstruction sociale.

Selon la définition de l'Alliance coopérative internationale (ICA) et de l'Organisation internationale du travail (ILO, 2018), une coopérative est une « association autonome de

personnes qui s'unissent volontairement pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs, au moyen d'une entreprise gérée collectivement et de manière démocratique ». Il s'agit d'organisations à but non lucratif qui reposent sur sept principes fondamentaux : adhésion volontaire et ouverte, contrôle démocratique, participation économique des membres, autonomie, formation, coopération entre coopératives, et engagement envers la communauté (OCDE, 2022).

Cette partie du mémoire propose d'examiner le fonctionnement, l'organisation et l'impact territorial des coopératives et des circuits associatifs solidaires en Colombie. Après avoir exploré le cadre juridique et l'intégration de l'ESS dans l'Accord de paix, il s'agit désormais d'identifier les formes d'organisations les plus pertinentes, entre autres pour les populations réintégrées dans la vie civile, les communautés rurales, et les territoires historiquement marginalisés. L'objectif est d'analyser comment ces formes coopératives et communautaires peuvent constituer des cadres d'appui au développement local, à la fois inclusifs, résilients et durables.

4.1. Le coopérativisme comme moteur de formalisation et d'entrepreneuriat collectif

Dans des contextes marqués par des inégalités économiques et sociales profondes, les coopératives apparaissent comme des instruments efficaces pour structurer l'activité économique, encourager la formalisation et renforcer la résilience collective. En Colombie, pays où l'informalité, l'exclusion et les violences ont durablement affecté la cohésion sociale, elles offrent aux populations les plus vulnérables des perspectives concrètes d'intégration et d'autonomie. Leur capacité à générer des emplois décents et à favoriser la formalisation progressive de l'économie populaire est aujourd'hui largement connue (OCDE, 2022). L'ESS, en tant que modèle global, propose des réponses fondées sur la coopération, la solidarité et l'ancrage territorial. Mais c'est à travers des formes organisationnelles spécifiques, comme les coopératives, que ce modèle prend souvent corps de manière concrète dans les territoires.

4.1.1. Un levier de formalisation et de développement économique

Le coopérativisme offre une voie concrète pour sortir de l'informalité : il permet à des travailleurs précaires de s'unir, de mutualiser leurs moyens et de partager les risques au sein

d'une structure juridique reconnue. Ce processus est particulièrement pertinent en Colombie, où les micro-entreprises informelles peuvent accéder à la protection sociale, à des régimes fiscaux adaptés et à des opportunités de formation par le biais des coopératives (Hernandez Bonilla 2016).

La Colombie bénéficie d'un cadre législatif structurant pour les coopératives. Comme nous l'avons vu (voir 3.2.2), dès 1988, la Loi 79 reconnaît ces structures comme des acteurs fondamentaux de l'économie nationale et d'intérêt public, tout en leur attribuant un rôle dans la promotion de la démocratie économique et la réduction des inégalités. Ce socle juridique a été renforcé par la Loi 454 de 1998 et la Loi 2069 de 2020, qui réduit le nombre de membres requis pour fonder une coopérative à trois (voir Annexe 10). Ces lois facilitent la création de coopératives en zones rurales, où il est souvent difficile de réunir un grand nombre d'associés au départ. Elle répond à une réalité démographique et sociale. Par ailleurs, au même titre que d'autres organisations solidaires, les coopératives bénéficient d'un régime fiscal incitatif, avec un taux d'imposition de 20 % sur les excédents, contre 35 % pour les entreprises classiques (Loi 1819 de 2016) comme vu précédemment.

Cette logique d'inclusion économique progressive est illustrée par la Figure 11, qui synthétise les étapes de formalisation rendues possibles par l'ESS à travers les coopératives.

Figure 11. La formalisation par l'ESS



Source : Traduction de la conclusion tirée de l'OCDE (2022)

Cette figure 11 schématise le parcours d'un travailleur informel intégrant une coopérative : il acquiert une existence juridique, bénéficie de droits sociaux et participe activement à la vie

démocratique de l'organisation. L'un des tremplins majeurs du coopérativisme en matière de développement économique repose sur l'investissement éducatif : la loi impose aux coopératives de consacrer 20 % de leurs excédents à un fonds éducatif. Cette obligation soutient la formation continue, l'alphabétisation, l'insertion professionnelle, et le renforcement de la gouvernance interne. Comme le rappelle Padilla (2017), les coopératives ne demandent pas une assistance, mais des mécanismes de soutien adaptés aux réalités de la réinsertion.

D'ailleurs, parmi les initiatives les plus emblématiques du processus de réinsertion figure Ecomún, une structure coopérative fondée par d'anciens membres des FARC. Cette initiative illustre concrètement l'appropriation de l'économie solidaire et du coopérativisme comme levier de formalisation économique, mais aussi de reconstruction identitaire et sociale. Ubaldo Zúñiga, président du conseil d'administration d'Ecomún, souligne ainsi :

« Nous avons choisi l'économie solidaire comme seul modèle viable pour notre réinsertion. Ecomún sera la coopérative des gens ordinaires. Nous voulons que les guérilleros et les pauvres puissent gérer leur économie, leurs finances : c'est le premier pas vers la construction d'une nouvelle Colombie. » (Hernández Bonilla 2017).

Toutefois, cet exemple met également en lumière certains défis inhérents aux processus de réinsertion par le biais des coopératives. Comme l'indique Ortiz Soto (2016), regrouper des anciens combattants, populations déplacées et victimes au sein d'une même structure peut exacerber des tensions sociales latentes, issues de traumatismes passés non résolus. Il recommande, à ce titre, d'adopter des approches différenciées fondées sur des diagnostics sociaux fins, plutôt que de favoriser systématiquement le regroupement au sein de mêmes organisations. Cette précaution vise à éviter la reproduction des fractures sociales internes, et rappelle que si le coopérativisme est porteur d'espoir, sa mise en œuvre exige une attention particulière aux dynamiques locales et aux parcours individuels.

D'autres collectifs d'ex-combattants issus du processus de paix ont également choisi cette voie pour faciliter leur réinsertion. Cette orientation a été soutenue par le gouvernement colombien et les agences internationales³² via des programmes spécifiques de formation et

³² Depuis la signature de l'Accord de paix, plusieurs dispositifs publics et programmes internationaux ont été mis en place pour accompagner la réinsertion économique des anciens combattants par l'ESS. Parmi eux figurent notamment les initiatives portées par l'Agence pour la Réintégration et la Normalisation (ARN) et le Conseil National de Réintégration (Consejo Nacional de Reincorporación, CNR), qui ont soutenu la création de projets productifs collectifs, souvent sous forme de coopératives ou d'associations solidaires, en lien avec les Plans de Réintégration Collective (PRC) (ARN, rapports de gestion 2018-2023 ; CNR, Plan stratégique 2017 - Portail gouvernement colombien).

d'accompagnement à l'économie solidaire, inscrivant ainsi ces initiatives dans un cadre de reconstruction économique territorialisée

La Confecoop, principale fédération de coopératives en Colombie, recensait en 2018 plus de 3 205 coopératives actives sur l'ensemble du territoire national, totalisant près de 6,3 millions de membres (depuis 7 millions) et générant 139 093 emplois directs (Confecoop 2022a). Leur répartition sur l'ensemble du territoire national reflète leur capacité à structurer les économies locales et à intégrer les populations exclues du marché du travail classique. Ban Ki-moon soulignait déjà en 2012 que « *les coopératives ont une présence unique et inestimable dans le monde contemporain, elles permettent l'inclusion sociale et permettent aux petites entreprises de prospérer, tout en aidant à réduire la pauvreté et à générer des emplois décents* » (ONU, 2012, p. 9 dans Parra et Baquero 2016).

Ainsi, plusieurs projets de commandes publiques solidaires sont mis en œuvre dans certains départements colombiens, où des groupements de petits producteurs et des constructeurs locaux sont privilégiés pour la réalisation de travaux publics, plutôt que des entreprises de grande taille. En 2024, l'État colombien affirmait que 30 % des commandes publiques étaient destinées à des entreprises communautaires, telles que des coopératives de producteurs de café, d'artisans, ou encore de petites entreprises de construction (DIRECT 2024).

Cependant, le développement rapide des coopératives de travail associées dans les années 2000 a entraîné des abus : sous-traitance déguisée, contournement du droit du travail, etc. En réponse, l'État a renforcé les dispositifs de supervision avec une approche mixte fondée sur la conformité et l'analyse de risque (voir Annexe 11) (OCDE 0204). De plus, le rôle structurant des coopératives s'inscrit aussi dans une logique de co-construction des politiques publiques, notamment en matière d'emploi. Plusieurs institutions publiques ou parapubliques peuvent coopérer avec les coopératives pour renforcer l'impact des politiques sociales (voir Annexe 12).

Enfin, le modèle coopératif se modernise à travers l'essor des plateformes coopératives, qui associent technologie numérique et gouvernance démocratique. Elles constituent une alternative sociale aux plateformes classiques, souvent critiquées pour la précarité qu'elles génèrent. Ces structures hybrides favorisent le travail digne, la maîtrise locale de la valeur, et l'ancrage territorial de l'économie numérique.

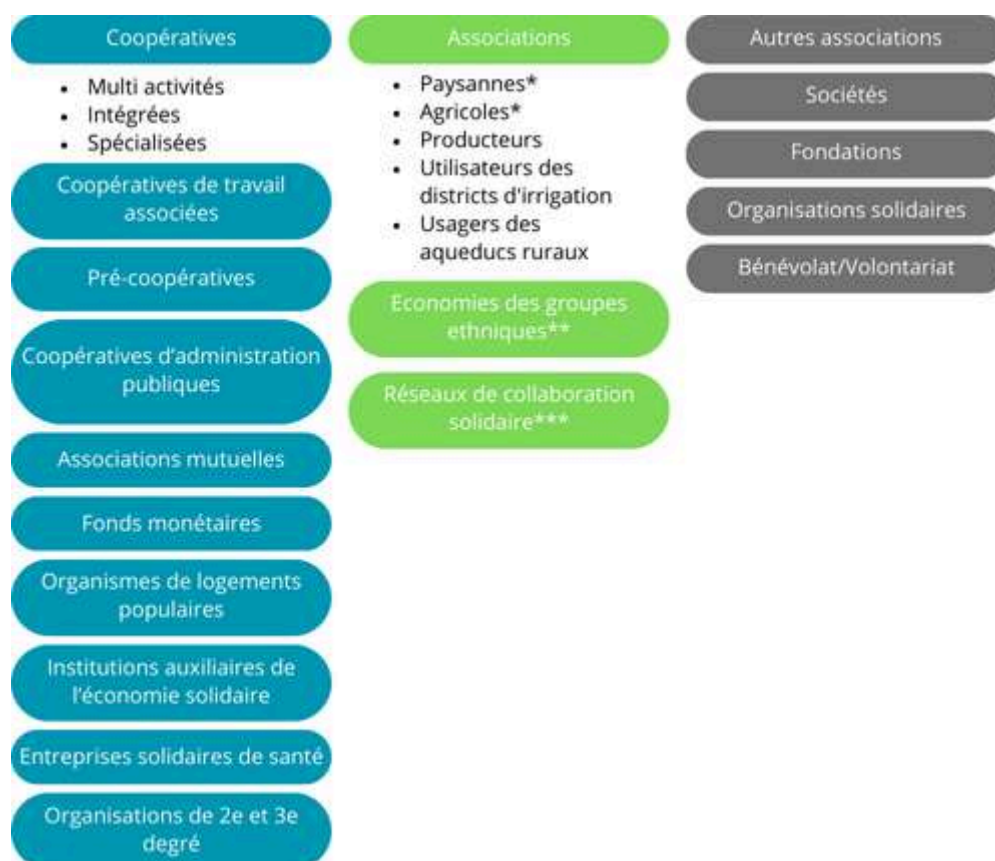
4.1.2. *L'entrepreneuriat collectif*

Dans le prolongement de leur rôle de formalisation économique, les coopératives colombiennes favorisent l'émergence d'un entrepreneuriat collectif, ancré dans les territoires et basé sur des principes de solidarité, de gouvernance partagée et de mutualisation. Ce modèle d'organisation permet à des milliers d'acteurs – femmes, petits producteurs, victimes du conflit, jeunes, – de dépasser l'isolement économique et de s'insérer dans des dynamiques de développement local durable, plutôt que dans des formes classiques d'entrepreneuriat individuel qui sont souvent inaccessibles ou inefficaces.

Les coopératives occupent une diversité des fonctions (voir Annexe 13) (Gobierno de Colombia, Ministerio del Trabajo 2020) : création d'emplois, inclusion sociale, développement rural, transition écologique, etc. – ce qui témoigne de leur polyvalence et de leur rôle transversal dans les dynamiques territoriales. Cela se traduit par des réseaux de petits producteurs agricoles (café, cacao, panela), de femmes artisanes, de jeunes dans les services numériques, ou encore de recycleurs urbains, qui s'organisent en unités économiques solidaires.

Mais l'entrepreneuriat collectif ne se limite pas aux coopératives : il englobe une variété d'organisations à finalité sociale et solidaire, souvent enracinées dans les dynamiques locales. Le PLANFES et l'Unidad Solidaria ont ainsi identifié plusieurs formes juridiques et communautaires d'organisation (Figure 12).

Figure 12. Types d'organisations solidaires (qui se réfèrent au PLANFES)



* Associations : Selon le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR), ces associations visent le bien-être de leurs membres à travers des activités socio-économiques, en cherchant à générer des revenus, améliorer la compétitivité et la production grâce à la coopération entre acteurs du marché (MADR 2017 - contributions au PLANFES).

** Économies propres aux groupes ethniques : Les groupes indigènes et autres communautés ethniques en Colombie développent depuis longtemps des modèles économiques sans but lucratif, fondés sur leurs structures et traditions, pour améliorer leur qualité de vie. Ces initiatives font partie du secteur solidaire.

*** Réseaux de collaboration solidaire : Il s'agit de modèles d'intégration économique qui relient des entreprises sociales productives et revitalisent les échanges sociaux et économiques dans leur environnement (UAEOS et Universidad Cooperativa de Colombia, 2016, p. 44).

Source : traduction de l'espagnol (Gobierno de Colombia, Ministerio del Trabajo 2020)

Ces différents types d'organisations solidaires sont particulièrement dynamiques dans les zones rurales et post-conflit, où elles permettent à des communautés fragilisées de reconstruire leur économie à partir de leurs propres ressources. Dans ces territoires, l'entrepreneuriat collectif permet aux producteurs de surmonter l'isolement économique et d'accéder à des circuits de production, de transformation et de commercialisation. Il en résulte une plus grande résilience économique, mais aussi une meilleure valorisation des savoirs locaux.

C'est le cas par exemple des coopératives agricoles ou artisanales, qui intègrent les communautés indigènes ou afro-descendantes dans des chaînes de valeur solidaires. Ces

formes d'organisation renforcent également la souveraineté économique des femmes, très impliquées dans les activités coopératives (Confecoop 2022a; 2022b; OCDE 2024b).

La coopérative CENCOIC illustre un modèle d'entrepreneuriat collectif réussi, combinant production locale, transformation éthique et commerce équitable (FAIR, s. d.). Créée en 1980 par des leaders indigènes dans une région touchée par le conflit et le narcotrafic, CENCOIC regroupe aujourd'hui 2 730 membres, dont 36 % de femmes. Elle exporte plus de 1 000 tonnes de café certifié équitable par an, renforçant ainsi la sécurité économique de ses membres.

À l'ère du numérique, une nouvelle forme d'entrepreneuriat collectif se développe : les plateformes coopératives (voir Annexe 14) (OCDE 2024a). Elles constituent une réponse directe aux dérives de l'économie de plateforme capitaliste (Uber, Glovo, Rappi...), qui précarise les travailleurs et concentre les profits. Il s'agit d'une interface numérique (site, application) dont la propriété et la gouvernance sont assurées collectivement par ses membres (travailleurs, producteurs, usagers...). Contrairement aux plateformes classiques, ces initiatives se distinguent par une redistribution équitable des revenus, de meilleures conditions de travail, un ancrage territorial renforcé ainsi qu'une appropriation technologique par les communautés locales. Elles offrent également des opportunités concrètes pour une plus grande inclusion des jeunes dans l'ESS, un accès facilité aux marchés, et l'expérimentation de modèles économiques hybrides mêlant innovation sociale et technologique.

Des exemples de secteurs dans lesquels sont mises en œuvre ces plateformes coopératives sont : livraison éthique, agriculture connectée, tourisme communautaire, artisanat local, commerce équitable, entre autres.

Selon Scholz et al. (2021 dans OCDE 2024a), il existe plus de 500 plateformes coopératives dans le monde, ce modèle commence particulièrement à s'implanter en Amérique latine, notamment à travers des initiatives portées par des jeunes entrepreneurs formés dans l'économie numérique.

Ces dimensions économiques prennent tout leur sens lorsqu'on les replace dans leur inscription territoriale. Le coopérativisme ne se limite pas à une structure organisationnelle : il participe activement à la reconfiguration des territoires, en lien avec les besoins locaux et les dynamiques d'innovation sociale.

4.2. Coopératives et dynamiques territoriales : entre innovation sociale et développement local

Dans les campagnes colombiennes, les coopératives agricoles ou agro-industrielles s'inscrivent dans une économie partiellement monétisée, dans laquelle l'accès à la terre, au capital ou aux intrants agricoles reste inégal. Une des réponses à cette situation a été la création d'associations entre petits producteurs, entrepreneurs et bailleurs, souvent désignées sous le nom de *medianerías*. Ces formes de partenariat agricole – historiquement issues du métayage, mais aujourd'hui profondément transformées – permettent donc de partager les risques, d'accroître la production et de mieux valoriser les ressources disponibles (Forero-Álvarez 2013).

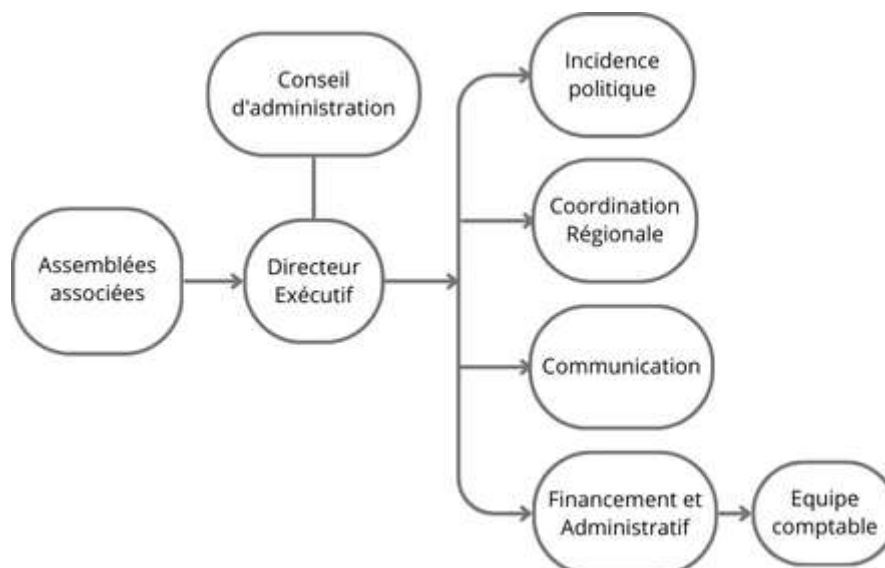
Ces logiques de coopératives, à l'échelle locale, se retrouvent également dans les circuits associatifs solidaires, qui remplissent des fonctions socio-économiques cruciales dans les territoires périphériques. L'étude des coopératives et des formes associatives à travers le prisme des dynamiques territoriales nous invite ainsi à dépasser une approche purement économique, pour comprendre leur rôle dans la construction de projets collectifs, l'inclusion sociale et la réinvention de la vie économique des territoires (*ibid*).

4.2.1. Organisation, fonctionnement et impact des coopératives colombiennes

Conformément aux principes de l'Alliance Coopérative Internationale (ACI), les coopératives reposent sur le principe de « un membre, une voix », garantissant ainsi l'égalité de participation à la prise de décision (Confecoop 2022b; 2022a). Cette démocratie interne se matérialise à travers une architecture organisationnelle claire, que représente la figure 13, présenté ci-dessous (Grupo Semillas, s. d.). Ce schéma est tiré de la coopérative agricole Semillas³³.

³³ Le Groupe Semillas est une organisation colombienne dédiée à la défense des droits des communautés rurales, à la promotion de l'agroécologie, à la préservation de la biodiversité et à la souveraineté alimentaire. Ses principales activités incluent l'accompagnement de processus communautaires, le plaidoyer pour la gestion durable des territoires et la sensibilisation sur les enjeux liés aux semences et à l'agriculture paysanne. <https://semillas.org.co/es/inicio>

Figure 13. Organigramme d'un exemple d'organisation interne d'une coopérative



Source : Traduction de l'espagnol de l'organigramme de l'équipe de travail de (Grupo Semillas, s. d.).

Ce schéma (Figure 13) met en évidence les différentes strates décisionnelles : l'assemblée générale (organe souverain composé de tous les membres), le conseil d'administration, le gérant, le représentant légal de la coopérative, les comités spécialisés (éducation, contrôle des comptes, genre, éthique), et la direction exécutive. Cette structure vise à assurer à la fois la transparence, la responsabilité collective, et la participation active des membres aux décisions stratégiques. Ce mode de gouvernance favorise une appropriation communautaire de l'entreprise coopérative.

Il existe donc plusieurs types de coopératives (Parra et Baquero 2016) (voir Figure 12) :

- Spécialisées : organisées pour répondre à un besoin spécifique (caféiculteurs, services de santé etc), correspondant à une seule branche d'activité économique sociale et culturelle.
- Multi-actives : organisées pour répondre à plusieurs besoins par le biais d'une concurrence de services au sein d'une seule entité. Les services sont organisés en sections indépendantes, en fonction des caractéristiques de chaque coopérative.
- Intégrales : dans le cadre du développement de leur objet social, elles exercent deux ou plusieurs activités liées, qu'il s'agit de la production, distribution, consommation ou prestation de services.

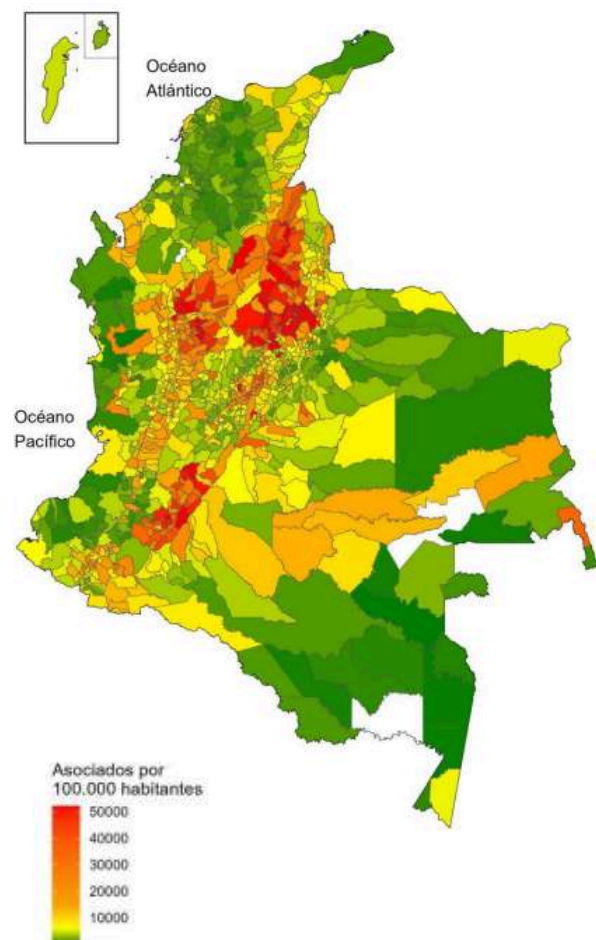
Les coopératives sont présentes dans la quasi-totalité des 32 départements colombiens, mais leur répartition reste marquée par des disparités géographiques. La carte 4

présente la localisation des sièges sociaux des entreprises solidaires recensées en 2022. On y observe une concentration significative dans la région andine (Bogotá, Antioquia, Valle del Cauca), ainsi que dans la région caraïbe, notamment à Barranquilla (Atlantique). Ces zones sont aussi les plus densément peuplées et les mieux dotées en infrastructures et services financiers (Martínez-González et al. 2024).

Carte 4. Localisation des sièges sociaux des entreprises solidaires, 2022



Carte 5. Localisation des membres, 2022



Source : SICSES (2022)

Remarques : Les données représentent la présence du siège social (Carte 3). Données présentées pour 100 000 habitants (Carte 4).

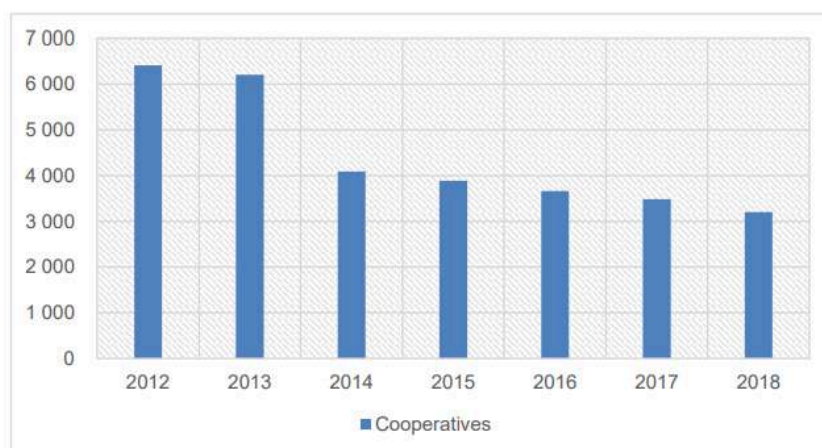
La carte 5, quant à elle, propose une lecture complémentaire en représentant la densité des membres (*asociados*) des entreprises solidaires par département, rapportée à 100 000 habitants. Cette carte permet ainsi d'évaluer le taux de pénétration sociale du secteur solidaire au sein de chaque territoire. Certaines régions comme Huila, Boyacá ou Santander y présentent une densité de membres particulièrement élevée, ce qui révèle une dynamique

communautaire et coopérative bien ancrée, y compris dans des zones moins peuplées ou moins urbanisées.

Ces deux cartes (4 et 5) témoignent à la fois du maillage national du secteur coopératif et des écarts de couverture entre régions centrales et périphériques. Les zones comme l'Amazonie ou l'Orénoque restent encore faiblement couvertes malgré un tissu communautaire actif, soulignant un fort potentiel de développement.

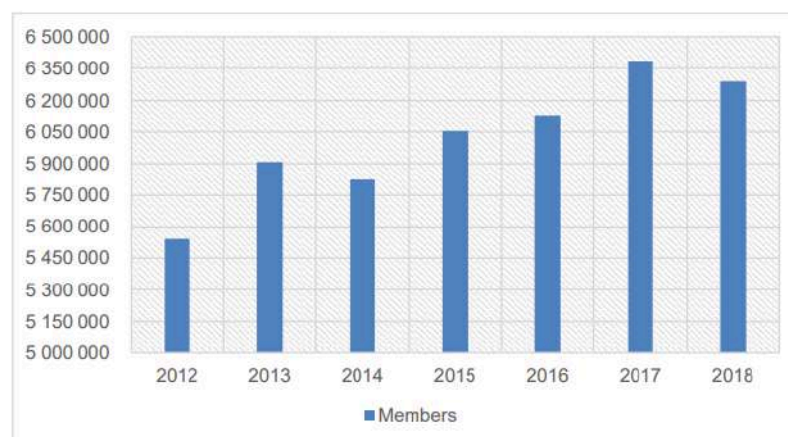
L'importance du secteur coopératif dans l'économie colombienne s'est consolidée au cours de la dernière décennie. Toutefois, cette croissance s'est accompagnée d'un phénomène paradoxal. En effet, on assiste à une baisse du nombre total de coopératives (Figure 14), due à la fermeture de structures non conformes ou inefficaces (Confecoop 2022a). En revanche, le nombre d'adhérents a progressé de 13,5 % sur la même période, passant de 5,5 à 6,3 millions de membres (Figure 15). Cette évolution témoigne d'une consolidation du secteur : moins d'organisations, mais plus solides, plus structurées, et mieux encadrées. Parallèlement, les actifs et les excédents cumulés des coopératives ont augmenté, confirmant leur rôle de plus en plus central dans l'économie sociale du pays (*ibid*). Ce mouvement reflète un tri qualitatif, impulsé par des politiques de supervision renforcée et une professionnalisation progressive du secteur.

Figure 14. Chute du nombre de coopératives (2012-2018)



Source : élaboration de l'auteur basée sur les données de (Confecoop, 2019) (OCDE 2022)

Figure 15. Progression des membres rejoignant des coopératives (2012-2018)



Source : élaboration de l'auteur basée sur les données de (Confecoop, 2019) (OCDE 2022)

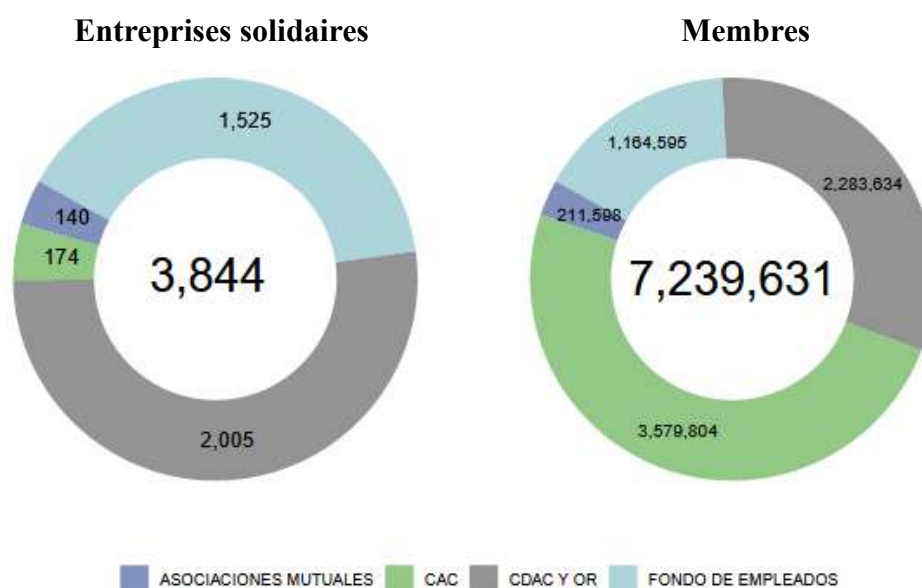
Comme nous avons pu le voir plus tôt dans cette partie, l'un des atouts majeurs du modèle coopératif est sa capacité à accueillir divers statuts professionnels : salariés, indépendants, associés, travailleurs informels. Cela favorise la création de formes d'emploi flexibles et inclusives, particulièrement adaptées aux publics marginalisés du marché du travail formel. Les coopératives peuvent employer directement des salariés, mais aussi accueillir des membres-associés producteurs, des auto-entrepreneurs collectifs, ou des personnes en formation (voir Annexe 15). Cette souplesse est particulièrement stratégique pour intégrer des femmes au foyer, des jeunes sans expérience professionnelle ou notamment des victimes du conflit armé, qui bénéficient ainsi d'un tremplin vers l'autonomie économique.

Bien sûr, des limites sont aussi à prendre en compte. Les coopératives font face à plusieurs limites structurelles :

- Un déficit de formation chez les membres, qui limite la qualité de la gouvernance interne (faible participation, manque de compétences financières/comptables ou de soutien institutionnel) ;
- Une méconnaissance du modèle par une partie de la population et de certains acteurs publics ;
- Une disparition progressive de certaines petites structures, parfois mal accompagnées ou non supervisées ;
- Une dispersion des données statistiques, partagées entre différentes superintendances, ce qui entrave l'élaboration de politiques coordonnées (OCDE 2022; Confecoop 2022b).

Cette complexité est visible dans la Figure 16, qui présente la composition actuelle du secteur solidaire.

Figure 16. Composition du secteur solidaire



Remarques : (légende de droite à gauche) associations mutuelles, CAC (Coopératives d'épargne et de crédit), CDAC (Coopératives d'épargne et de crédit avec activité financière) et/ou, fonds des employés

Source : SICSES (2022) (Martínez-González et al. 2024)

On y observe que les coopératives hors épargne-crédit représentent la majorité des entités suivies (52,1 %) – secteurs variés, agriculture, consommation, services, logement etc – suivies des fonds de salariés (39,6 %) – gestion collective de l'épargne, accès aux prestations sociales etc (Martínez-González et al. 2024). Enfin, les coopératives d'épargne et de crédit avec activité financière (CDAC, CAC autorisées par la Superintendencia régulée comme des institutions financières) et les associations mutuelles représentent une part plus restreinte du total, mais concentrent souvent un fort volume d'actifs. Ce décalage entre la distribution des structures et celle de leur base sociale met en lumière deux dynamiques complémentaires : d'une part, une diversification organisationnelle croissante, portée par des coopératives ancrées dans les territoires ; d'autre part, une polarisation de l'affiliation autour de structures financières plus consolidées, capables de rassembler un nombre important de membres. Cette double lecture souligne l'importance d'un accompagnement différencié selon les types d'acteurs, et la nécessité de mieux articuler gouvernance, régulation et ancrage local pour relever les défis de formalisation, de formation et de professionnalisation (Martínez-González et al., 2024).

Dans cette dynamique, les coopératives ne sont pas seules : elles s'insèrent dans un tissu plus large d'initiatives solidaires, associatives et communautaires, qui participent elles

aussi à la construction d’alternatives économiques inclusives. C’est ce que nous analyserons dans la partie suivante, à travers l’étude des circuits associatifs solidaires.

4.2.2. *Les circuits associatifs solidaires comme catalyseurs territoriaux*

Si les coopératives jouent un rôle structurant dans l’économie solidaire colombienne, elles s’insèrent dans un écosystème plus large d’organisations communautaires et associatives, qui développent des formes d’échange et de production portés sur l’autogestion et la transformation sociale. Ces circuits associatifs solidaires, souvent invisibles dans les indicateurs macroéconomiques, constituent pourtant des alternatives concrètes aux modèles économiques prédominants, en répondant aux besoins des populations à partir de leurs ressources locales, de leurs savoirs collectifs et de leurs réseaux de confiance.

Les circuits associatifs solidaires regroupent des expériences collectives variées, notamment : des potagers communautaires, cuisines collectives, banques de temps, marchés paysans, monnaies sociales, associations d’entraide ou de recyclage. Par exemple, à Medellín, des cuisines collectives permettent à des femmes déplacées de préparer et vendre des repas (OCDE 2024a; 2024b). Les banques de temps, quant à elles, permettent d’échanger des services sans argent, sur la base de la réciprocité (une heure de service rendu - cours, aide domestique, réparation, etc - donne droit à une heure de service à recevoir).

Bien qu’hétérogènes, ces expériences partagent une même logique : répondre à des besoins sociaux non satisfaits par les marchés classiques ou les politiques publiques, à travers des formes autonomes, horizontales et territorialisées d’organisation.

Ces circuits associatifs solidaires peuvent être définis comme des espaces locaux de production, d’échange, de consommation et de redistribution visant à articuler valeurs économiques, sociales, écologiques et culturelles (*ibid*).

De cette façon, les coopératives, les petites entreprises et les petits agriculteur-trices des onze régions se sont regroupé-es en circuits. Cela signifie que les entreprises se sont également mises en réseau entre elles, sur la base des interactions entre leurs produits et leurs services. Par exemple, le « circuit pour l’industrie, le commerce et le tourisme » a été créé dans le département septentrional de La Guajira, ou le « circuit pour le tourisme et les énergies renouvelables » dans la région désertique de Tatacoa. Dans le « réseau solidaire du café » du département de Huila, les petits producteur-trices de café peuvent désormais s’associer au lieu de se faire concurrence.

Ces circuits remplissent des fonctions multiples : économiques, sociales, culturelles. Ils se situent au croisement de l'autogestion communautaire, de l'économie populaire et de l'innovation sociale, en particulier dans les espaces ruraux et périphériques. Ils reposent sur des logiques d'assemblées communautaires ou de réseaux horizontaux. Contrairement aux structures entrepreneuriales classiques, ils ne sont pas nécessairement enregistrés comme personnes juridiques, ce qui rend leur reconnaissance institutionnelle plus complexe. Néanmoins, leur capacité à générer de la valeur sociale est largement documentée.

Les organisations peuvent être classés selon la typologie suivante (OCDE 2022) :

1. Organisations de base communautaires : groupes d'entraide, cuisines collectives, réseaux de troc ou de soins.
2. Organisations intermédiaires : associations locales d'agriculteurs, collectifs d'artisans, centres de jeunesse.
3. Organisations territoriales de second niveau : fédérations locales, réseaux régionaux, alliances de quartiers.

Cette typologie montre une gradation dans la capacité d'action et d'intermédiation. Tandis que les organisations de base répondent à des besoins immédiats (structures locales comme des cuisines communautaires), les structures de second niveau peuvent coordonner des projets intercommunautaires, dialoguer avec les municipalités ou accéder à des financements publics.

C'est à ce niveau que s'inscrit ASCOOP (Asociación Colombiana de Cooperativas), acteur de second niveau qui soutient la professionnalisation et la visibilité des coopératives et associations locales. ASCOOP joue un rôle de plaidoyer, de formation et d'articulation nationale du secteur coopératif, notamment dans la mise en réseau d'acteurs communautaires dispersés (ASCOOP 2022 dans OCDE 2022). Son rôle est central pour connecter ces circuits aux instances politiques, leur donner accès à des financements, et encourager une reconnaissance légale des formes organisationnelles hybrides, ainsi que pour organiser des événements entre acteurs. D'ailleurs, en 2025 aura lieu l'année internationale de coopératives, organisée par ASCOOP. Cela montre comment les coopératives et plus particulièrement les circuits associatifs solidaires s'insèrent aussi dans une dynamique internationale, d'échange de savoirs et pratiques.

Ces circuits sont donc loin d'être isolés. Ils jouent un rôle d'interface entre les communautés, les coopératives, les institutions publiques et parfois les ONG. Ils facilitent la co-construction

de projets territoriaux et la traduction des besoins sociaux en initiatives économiques. Ce rôle de médiation est renforcé par leur proximité avec les réalités locales, leur connaissance fine des réseaux informels, et leur légitimité sociale. En effet les Circuits associatifs solidaires disposent de 3 fonctions principales :

1. Circulation de l'information entre les institutions et les communautés,
2. Structuration de dynamiques économiques collectives à partir des besoins locaux,
3. Création de passerelles entre économie populaire, économie sociale et politiques publiques.

Cela fait de ces circuits des "catalyseurs territoriaux", capables d'animer des transitions locales vers des économies plus solidaires (Unidad Administrativa Especial de Organizaciones Solidarias 2024).

Le tableau 7 ci-dessous présente un aperçu des circuits associatifs solidaires promus par le COOPES sur la période 2023-2024. On y retrouve la diversité des secteurs d'activités, allant de la production alimentaire à l'énergie renouvelable, en passant par le tourisme communautaire.

Tableau 7. Circuits associatifs solidaires promus sur la période 2023-2024

#	Département	Nom de l'Initiative	Réseaux ou Activités Associées
2023			
1	Cesar	Circuit touristique solidaire, artisanal et associatif commercial de Cesar, Magdalena et La Guajira	Tourisme - Artisanat - Gastronomie
2	Magdalena		
3	Guajira		
4	Arauca	Circuit associatif solidaire pour la transformation du cacao à Arauca	Industrialisation du CACAO
5	Bogota D.C	Circuit associatif solidaire pour la redynamisation du centre de Bogota	Commercialisation - Tourisme communautaire
6	Guaviare	Circuit associatif solidaire de Guaviare	Collecte - transformation et commercialisation du manioc, du yuca, du fruit de la passion et du piment
7	Amazonas	Circuit associatif et solidaire des Amazonas	Transformation et commercialisation des produits amazones
8	Huila	Syndicat national des producteurs de café - CAFESOL	Industrialisation et commercialisation du café
9	Tolima	Circuit associatif solidaire écorégion Tataoca	Industrialisation et commercialisation de produits agricoles - Place du marché de Baraya

10	Buenaventura	Circuit associatif solidaire de Buenaventura	Production textile - secteur de la pêche - tourisme - producteurs de plantains
11	Valle del Cauca	Circuit associatif solidaire Norte del valle	Collecte - transformation et commercialisation de fruits et légumes
12	Choco	Circuit associatif solidaire de Quibdó	Place de marché de Quibdó
13	Norte de Santander	Circuit associatif solidaire de Catatumbo	Collecte - transformation et commercialisation du café, de fruits et légumes

Source : (Unidad Administrativa Especial de Organizaciones Solidarias 2024)

Ces circuits montrent que les coopératives et associations solidaires ne se limitent pas à une logique économique, mais s'inscrivent dans une vision intégrale du développement, ancrée dans les besoins sociaux et écologiques des territoires. Quelques exemples permettent d'en illustrer la portée :

- À Arauca, des organisations de producteurs de cacao se sont regroupées dans toutes les communes, avec un objectif de substitution des cultures illicites et de consolidation de la paix. En s'alliant avec l'État, elles transforment la filière cacao en levier de résilience locale (Benrabaa 2021).
- Dans le nord du Valle del Cauca, les circuits de production alimentaire soutiennent la souveraineté alimentaire des communautés paysannes, en lien avec les objectifs de l'« économie pour la vie » (*ibid*).
- En Amazonie colombienne, les associations autochtones favorisent la valorisation de produits issus de la biodiversité et des savoirs ancestraux, contribuant à une économie respectueuse du vivant et des cultures (OCDE, 2022).
- À Medellín, l'économie populaire participe activement à la réduction des inégalités via des magasins solidaires et la commercialisation directe des produits paysans, limitant ainsi l'intermédiation (ASCOOP, 2022).

Aussi, dans le cadre de la stratégie "Tourisme pour la paix", des coopératives de tourisme communautaire se développent dans les anciens territoires de conflit. Elles permettent aux communautés de valoriser leur patrimoine naturel et culturel tout en générant des revenus durables et équitables (OCDE, 2024). Ces projets articulent souvent plusieurs formes d'organisations solidaires (coopératives + associations + entreprises communautaires) pour construire un écosystème économique cohérent.

de paix et la concentration d'initiatives solidaires, comme dans le Meta, le Caquetá ou l'Arauca – des zones fortement affectées par le conflit armé, mais aujourd'hui actives dans la reconstruction économique via des circuits comme ceux du cacao ou du tourisme communautaire. Cela renforce l'idée que ces formes d'organisation économique, souvent ignorées par les indicateurs classiques, participent activement à la reconstruction des territoires et à la résilience locale. Ces circuits solidaires incarnent donc une forme de territorialisation de la transition solidaire, où les valeurs de coopération, d'écologie et de paix prennent une dimension concrète (*ibid*).

Plusieurs de ces circuits sont portés par des filières emblématiques, comme celle du cacao, qui illustre la capacité des communautés à transformer une économie de conflit en économie de vie. Dans le département du Meta, d'anciens producteurs de feuilles de coca se reconvertissent dans le cacao, appuyés par des organisations locales, des coopératives et parfois des acteurs internationaux comme USAID. Carlos Poblito, par exemple, ancien déplacé ayant fui les menaces des FARC, cultive aujourd'hui douze tonnes de cacao par an. Il raconte son parcours de reconversion, les menaces, les déplacements forcés et l'espoir de vendre un cacao de qualité à un prix juste sur les marchés internationaux (Benrabaa 2021). La production reste toutefois fragile du fait de l'informalité et de la volatilité des prix, mais l'objectif est clair : structurer des filières éthiques, locales et solidaires, capables d'offrir des revenus décents et de consolider la paix.

Cette dynamique s'inscrit dans une tendance plus large : celle de l'économie pour la vie, qui articule production, mémoire, justice territoriale et autonomie économique. En cela, l'expérience colombienne s'inscrit dans des courants plus larges d'innovations sociale, tels que le *buen vivir* (voir 3.1.3), ou l'économie du *care*³⁴, où la reconstruction sociale passe par la revalorisation des liens communautaires, des savoirs locaux et des pratiques de solidarité (Forero-Álvarez 2013; OCDE 2022).

Néanmoins, malgré leur potentiel, ces circuits rencontrent encore des obstacles majeurs à leur consolidation, notamment en matière de visibilité statistique et de reconnaissance institutionnelle. La collecte et la centralisation des données sur les coopératives et les organisations solidaires restent très lacunaires. La Superintendencia de la Economía Solidaria est théoriquement chargée de la collecte, mais ses compétences sont

³⁴ Cette économie comprend tout ce que nous faisons de bien pour maintenir et "réparer" notre monde et planète, pour que nous puissions y vivre le mieux possible dans le futur. Elle est l'antithèse de l'homoeconomicus, agissant seulement pour son propre intérêt.

partagées avec d'autres surintendances sectorielles, ce qui entraîne une dispersion des responsabilités. D'autres sources statistiques, comme le Registre ESALES, les chambres de commerce, ou encore les initiatives privées (Observatorio Cooperativo, Confecoop, etc.) ajoutent à cette fragmentation. Le DANE tente actuellement de structurer un système national cohérent, mais l'absence d'un cadre unifié freine toujours la formulation de politiques publiques efficaces (OCDE 2022; Confecoop 2022a).

Ainsi, les circuits associatifs solidaires constituent à la fois des espaces de production économique et des laboratoires de transition territoriale, capables de relier besoins sociaux, innovations communautaires et reconstruction post-conflit. Leur reconnaissance et leur renforcement nécessitent toutefois une meilleure articulation entre échelle locale et politique publique, ainsi qu'un système de données plus intégré.

Conclusion

Le coopérativisme, dans le contexte colombien, apparaît non seulement comme une alternative économique, mais surtout comme une réponse structurelle aux fractures sociales et territoriales héritées du conflit armé et de la marginalisation historique de certaines régions. En promouvant des formes d'organisation fondées sur la solidarité, la participation démocratique et l'ancrage local, les coopératives colombiennes jouent un rôle essentiel dans la formalisation progressive de l'économie informelle, l'inclusion de populations vulnérables, et la création d'emplois dignes.

Leur diversité – qu'il s'agisse de coopératives agricoles, de plateformes numériques solidaires ou de groupements artisanaux par exemple – révèle une capacité d'adaptation à des contextes très variés, urbains comme ruraux, post-conflit ou en transition. Au-delà de leur dimension économique, ces structures participent pleinement à la reconstruction du lien social, à la valorisation des savoirs locaux et à la résilience communautaire. L'organisation interne des coopératives, la montée en puissance des circuits associatifs solidaires et la territorialisation de ces dynamiques renforcent leur légitimité comme acteurs de développement durable.

Néanmoins, plusieurs défis persistent : un manque de reconnaissance institutionnelle pour certaines formes hybrides, une fragmentation statistique, et des limites en termes de formation ou d'accès au financement. Ces freins appellent une meilleure coordination entre

les politiques publiques et les acteurs de terrain, ainsi qu'un soutien renforcé à l'écosystème de l'économie solidaire.

Pour finir, les coopératives et circuits associatifs solidaires se situent au croisement de l'innovation sociale, de l'autonomie économique et de la justice territoriale. Ils constituent des catalyseurs de transitions locales vers une économie plus inclusive et durable, capable de répondre aux aspirations de paix, d'équité et de dignité portées par les communautés colombiennes et de l'accord de paix. Ce potentiel mérite d'être pleinement reconnu et soutenu, notamment à travers des dispositifs institutionnels adaptés et des politiques de développement co-construites avec les acteurs locaux.

Padilla (2017) rappelle que les coopératives, bien qu'insérées dans les logiques de marché, poursuivent un objectif collectif, plus démocratique que lucratif. En ce sens, elles contribuent à la réduction des inégalités, de l'informalité et au comblement du fossé rural-urbain, tout en répondant à 68 des 169 cibles des Objectifs de développement durable (ODD). Elles apparaissent ainsi comme des leviers concrets pour répondre aux engagements de l'accord de paix.

Conclusion Générale

Comprendre les enjeux de la paix en Colombie suppose d'aller au-delà des cadres purement sécuritaires pour interroger les racines profondes du conflit, inscrites dans l'histoire politique, sociale et territoriale du pays. Ce mémoire a cherché à démontrer que l'économie sociale et solidaire, loin d'être une réponse périphérique, pouvait constituer un levier de reconstruction post-conflit, en tant que forme d'organisation économique territorialisée. L'objectif était de comprendre comment des pratiques économiques alternatives, fondées sur la solidarité, la coopération et l'ancrage local, pouvaient contribuer à réparer le tissu social, à renforcer la justice territoriale et à offrir des perspectives de développement durable dans les régions les plus affectées par les conflits armés.

L'analyse a montré que les dynamiques du conflit armé colombien trouvent leurs origines dans l'exclusion des zones rurales, l'accaparement des terres, la fragmentation de l'État, et les inégalités d'accès aux ressources et aux droits. Comme le rappelle l'histoire politique du pays, ces facteurs ont alimenté des décennies de violence, donnant naissance à des logiques de contestation armée, mais aussi à une méfiance structurelle envers les institutions. L'accord de paix signé en 2016 avec les FARC marque une tentative de rupture avec cet héritage, en mettant l'accent sur des réformes rurales intégrales, la participation citoyenne et la création d'économies alternatives dans les territoires historiquement affectés.

C'est précisément dans ce cadre que l'ESS s'inscrit comme une réponse possible aux défaillances structurelles du modèle de développement colombien. En permettant à des acteurs marginalisés – petits producteurs, femmes, jeunes, déplacés – de se réappropriier des espaces productifs et décisionnels, l'ESS répond à un triple impératif : économique, social et territorial. Elle favorise la résilience collective, l'autonomisation des communautés, et la reconstruction du lien social là où celui-ci a été rompu par le conflit ou par l'abandon institutionnel.

L'un des apports majeurs de cette recherche est de montrer que la reconstruction post-conflit ne peut pas être pensée uniquement en termes d'infrastructures ou de désarmement, à travers un simple accord, qui plus est controversé aux résultats encore inaboutis. Elle nécessite la reconstruction du lien social, la reconnaissance des populations affectées comme sujets actifs du changement, et la mise en place de circuits économiques qui favorisent l'autonomie, la dignité et la résilience.

L'étude des coopératives, en particulier, illustre l'efficacité concrète de l'ESS sur le terrain, notamment dans les zones prioritaires définies par l'accord de paix. Ces structures jouent un rôle déterminant dans la formalisation des économies rurales, l'organisation collective de la production, l'accès à des financements éthiques, et la redistribution des richesses au sein des communautés. Elles deviennent ainsi des vecteurs de stabilisation et de transformation socio-territoriale, tout en portant une dimension politique forte : celle d'un développement auto-centré, participatif et décolonial, en rupture avec les logiques extractivistes, clientélistes ou verticales encore présentes dans certaines politiques publiques.

Mais cette dynamique reste fragile. Comme l'ont montré plusieurs exemples, la portée transformatrice de l'ESS dépend étroitement de son inscription dans un écosystème institutionnel cohérent, de son ancrage territorial réel, et de sa capacité à préserver une autonomie face aux récupérations politiques ou à la financiarisation croissante. De plus, malgré une reconnaissance progressive dans les politiques publiques (PLANFES, PDET, CONPES), l'ESS reste souvent cantonnée à des initiatives ponctuelles, encore trop peu soutenues à l'échelle nationale, même si c'est sur la bonne voie. Il faudrait par exemple continuer le renforcement des PDET via les coopératives, et promouvoir la formation des acteurs locaux dans ce domaine.

Ainsi, ce mémoire conclut que l'économie sociale et solidaire peut contribuer à la reconstruction post-conflit en Colombie, non pas en tant que solution technique ou outil substitutif de l'État, mais comme pratique politique de transformation des territoires, fondée sur la solidarité, la justice sociale et la participation active des communautés. Elle redonne sens à l'idée de paix, non comme absence de conflit armé, mais comme processus vivant de reconstitution du vivre-ensemble, ancré dans les réalités locales.

En somme, l'ESS ne représente ni un modèle unique, ni une solution magique aux défis du post-conflit, mais bien une voie de transformation possible, à condition d'être soutenue, pensée avec les acteurs locaux, et intégrée à des politiques publiques cohérentes. Ce mémoire invite ainsi à renforcer les dispositifs d'accompagnement, à valoriser les innovations locales, et à effectuer des recherches de terrain pour mieux comprendre comment les économies solidaires peuvent contribuer à bâtir une paix durable et territorialisée en Colombie.

Bibliographie

- ABColombia. 2019. « ZIDRES: Areas of Interest for Rural, Economic and Social Development ». *ABColombia* (blog). 6 mai 2019.
<https://www.abcolombia.org.uk/zidres-background/>.
- Acevedo Tarazona, Álvaro. 2017. « A Prensa Política Civilización y Violencia en La República Liberal ». <https://es.scribd.com/document/829805933/A-Prensa-Politica-Civilizacion-y-Violencia-en-La-Republica-Liberal>.
- Adrianzén, Alberto, Jean-Michel Blanquer, Carlos Iván Degregori, Pierre Gilhodes, Andrés Guerrero, Patrick Husson, Jean-Pierre Lavaud, et al. 2014. *Democracia, etnicidad y violencia política en los países andinos*. Lima, Pérou: Institut français d'études andines.
<http://books.openedition.org/ifea/2153>.
- AFD. 2010. « Medellín : transformation durable d'une ville ». AFD. 2010.
<https://www.afd.fr/fr/carte-des-projets/medellin-transformation-durable-dune-ville>.
- . 2017. « Soutenir la politique de développement rural intégral post conflit ».
- Aliff, S. M. 2004. « The rule of law and transitional justice in conflict and post-conflict societies ». S/2004/616. ONU.
<https://www.seu.ac.lk/researchandpublications/symposium/4th/socilascienceshumanities/Peace%20Building.pdf>.
- Alvis-Guzmán, Nelson, Luis Alvis-Estrada, Robinson Castro-Ávila, et Juan Correa-Reyes. 2008. « Pobreza y vulnerabilidad social en Colombia ». *Panorama Económico* 16 (janvier):209-33. <https://doi.org/10.32997/2463-0470-vol.16-num.16-2008-386>.
- ANCT. 2021. « L'économie sociale et solidaire (ESS), une chance pour les territoires fragiles ». 17 mars 2021.
<https://anct.gouv.fr/ressources/etude-l-economie-sociale-et-solidaire-ess-une-chance-pour-les-territoires-fragiles>.
- Arenas, Jacobo. 1972. *Diario de la resistencia de Marquetalia*. Ediciones Abejón Mono.
- . s. d. « Diario de la resistencia ». Consulté le 3 mars 2025.
- Banque Mondiale. 2016. « Colombie : la victoire contre la pauvreté et les inégalités malgré l'adversité ». World Bank. 14 janvier 2016.
<https://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2016/01/14/colombia-winning-the-war-on-poverty-and-inequality-despite-the-odds>.

- Bargues, Emmanuel. 2005. « Les Nations Unies Face Au Defi De La Consolidation De La Paix Sociale ».
- Bedoya, Ángel Rodrigo Vélez, et Alfonso Insuasty Rodríguez. 2017. *Experiencias de economía solidaria en escenarios de postconflicto*.
- Behar, Olga. 1985. *Las guerras de la paz*. Planeta.
- Belaid, Medhi. 2012. « La « Reconstruction Post-Conflict » Implications Et Limites D'un Concept Multidimensionnel ». *Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire - IRSEM Laboratoire IRSEM* (4).
- Beltrán, Jair Preciado. 2013. « Ruralidad y conflicto en Colombia: retos y desafíos para reorientar el escenario rural ». *Tecnogestión: Una mirada al ambiente* 3 (1).
<https://revistas.udistrital.edu.co/index.php/tecges/article/view/4334>.
- Benrabaa, Najet. 2021. « Grand reportage - Colombie: le cacao, outil de reconstruction pour les victimes de conflit ». RFI. 3 juin 2021.
<https://www.rfi.fr/fr/podcasts/grand-reportage/20210603-colombie-le-cacao-outil-de-reconstruction-pour-les-victimes-de-conflit>.
- Bodo, Lucien. 2024. « Cameroun – Colombie : engagement commun pour la paix ». 22 avril 2024.
<https://www.cameroon-tribune.cm/article.html/64503/fr.html/cameroun-colombie-engagement-commun-pour>.
- Cali, Portal Alcaldía de Santiago de. 2024. « Alcaldía de Cali se suma al programa ‘Zasca’ del Ministerio de Comercio, Industria y Turismo para impulsar el emprendimiento empresarial ». Gove.co. Portal Alcaldía de Santiago de Cali. 6 août 2024.
<https://www.cali.gov.co/tic/publicaciones/182345/alcaldia-de-cali-se-suma-al-programa-zasca-del-ministerio-de-comercio-industria-y-turismo-para-impulsar-el-emprendimiento-empresarial/>.
- Cancimance López, Jorge Andrés. 2014. « Echar raíces en medio del conflicto armado: resistencias cotidianas de colonos en Putumayo », p.133.
- Carvajal, Dayra. 2017. « As Colombia Emerges from Decades of War, Migration Challenges Mount ». Migrationpolicy.Org. 12 avril 2017.
<https://www.migrationpolicy.org/article/colombia-emerges-decades-war-migration-challenges-mount>.
- Castillo, Mercedes. 2014. « Cómo se construye la vulnerabilidad en Cundinamarca, Colombia, o la historia de la eterna pobreza (de la vivienda) rural ». *Bulletin de*

- l'Institut français d'études andines*, n° 43 (3) (décembre), 559-85.
<https://doi.org/10.4000/bifea.5967>.
- CEPAL. 2019. « Panorama Social de América Latina 2018 | Comisión Económica para América Latina y el Caribe ». 7 février 2019.
<https://www.cepal.org/es/publicaciones/44395-panorama-social-america-latina-2018>.
- Chaliand, Gérard. 2011. « Guérillas et terrorismes ». *Politique étrangère*, n° 2 (juin), 281-91.
<https://doi.org/10.3917/pe.112.0281>.
- Confecoop. 2022a. *Pacto por la Economía Cooperativa y Solidaria - Propuesta al Gobierno*.
<https://confecoop.coop/wp-content/uploads/2023/06/PACTO-POLITICA-PUBLICA.pdf>.
- . 2022b. « Propuesta desde el cooperativismo para el gobierno nacional 2022 -2026 ».
<https://confecoop.coop/wp-content/uploads/2023/05/Propuesta-desde-cooperativismo-para-Gobierno-22-26.pdf>.
- Coraggio, José Luis. 2010. « La economía popular solidaria en el Ecuador ».
https://coraggioeconomia.org/jlc/archivos%20para%20descargar/La_economia_popular_solidaria_en_el_Ecuador.pdf.
- . 2011. *Economía social y solidaria: el trabajo antes que el capital*. Édité par Alberto Acosta et Esperanza Martínez. Quito, Ecuador: Abya-Yala, Universidad Politécnica Salesiana : FLACSO Ecuador.
- Cuesta Moreno, Óscar Julián, et Fabiola Cabra Torres. 2021. « La escuela rural colombiana en medio del conflicto armado: un análisis desde la información publicada en noticias ». *SciELO* 18 décembre 2021.
https://www.scielo.org.mx/scielo.php?script=sci_arttext&pid=S1870-00632021000300493.
- Dabène, Olivier, et Romain Le Cour Grandmaison. 2022. « Colombie : 5 ans après les accords de paix ». *Le Grand Continent*, 5 janvier 2022.
<https://legrandcontinent.eu/fr/2022/01/05/colombie-5-ans-apres-les-accords-de-paix/>.
- DIRECT. 2024. « Colombie : pour développer les emplois, la coopération plutôt que la concurrence acharnée ». *direct*, mars.
<https://direct-magazine.ch/international-fr/sldrt/colombie-economie-solidaire/>.
- Dufort, Philippe. 2007. « Paramilitarisme et scandale de la parapolitique en Colombie ». *Observatoire des Amériques*, juillet.

- El Colombiano. 2024. « Cooperativas, motor del desarrollo social ». *El Colombiano*, 30 octubre 2024.
<https://www.elcolombiano.com/tendencias/cooperativas-motor-del-desarrollo-social-OC25722185>.
- El Espectador. 2018. « Cuidado, no caiga en las falsas cooperativas ». *El Espectador*; *Redacción Economía*, 1 mars 2018, sect. Economía.
<https://www.elespectador.com/economia/cuidado-no-caiga-en-las-falsas-cooperativas-articulo-742039/>.
- FAIR. s. d. « CENCOIC | FAIR - Finance à impact social ». Consulté le 3 mars 2025.
<https://www.finance-fair.org/fr/cencoic>.
- FAO. 2024. « Le role de l’agriculture dans la paix ». FAO Newsroom. 19 septembre 2024.
<https://www.fao.org/newsroom/story/the-place-of-agriculture-in-peace/fr>.
- Forero-Álvarez, Jaime. 2013. « The Economy of Family Farming Production ». *Cuadernos de Desarrollo Rural* 10 (SPE70): 27-45.
- Función Pública. 2023. « Ley 2294 de 2023 - Gestor Normativo ». 2023.
<https://www.funcionpublica.gov.co/eva/gestornormativo/norma.php?i=209510>.
- García, Germán Nicolás Pataquiva. 2009. « Las Farc, Su Origen Y Evolución ». *UNISCI Discussion Papers*, p.155.
- García-Giraldo, Juan Pablo. 2020. « Implementación de los Programas de Desarrollo con Enfoque Territorial y construcción de paz territorial en Colombia: avances y desafíos ». *Revista de la Facultad de Derecho y Ciencias Políticas* 50 (133): 454-81.
<https://doi.org/10.18566/rfdcp.v50n133.a10>.
- Gobierno de Colombia, Ministerio del Trabajo. 2020. « Plan Nacional de Fomento a la Economía Solidaria y Cooperativa Rural ».
<https://portalparalapaz.gov.co/wp-content/uploads/2022/07/Archivo-Digital-07-Plan-Nacional-de-Fomento.pdf>.
- Goldgran, Flora. s. d. « Agrosolidaria - Envol Vert ». Consulté le 14 avril 2025.
<https://envol-vert.org/partner/4-agrosolidaria/>.
- Gómez Rodríguez, Dustin Tahisin, Ehyder Mario Barbosa Pérez, et Óscar Misael Merchán Hernández. 2021. « La economía solidaria como dinamizadora del desarrollo rural y de la construcción de la paz en colombia ». *RIESISE - Revista Iberoamericana de Economía Solidaria e RIESISE Innovación Socioecológica* Vol. 4 (janvier):219-42.

- González, Alexandra Jima, Miguel Paradela López, et Ana María Serrano Ávila. 2018. « Post-Conflict Policies in Colombia. An Approach of the Potentiality of South-South Cooperation (SSC) in the Peace Process ». *Reflexión Política* 20 (39): 7-23.
- Grajales, Jacobo. 2016. « La terre, entre guerre et paix. Politiques foncières et sortie de conflit en Colombie ». *Les Études du CERI*, n° 223 (septembre).
<https://hal.science/hal-01463134>.
- . 2017. « De la spoliation à l'accumulation : violence, pacification et conflits fonciers en Colombie ». *Critique internationale* 75 (2): 21-36.
<https://doi.org/10.3917/cii.075.0021>.
- Grupo Semillas. s. d. « Equipo de Trabajo ». sitio Web Semillas.org.co. Consulté le 21 avril 2025. <https://semillas.org.co/es/equipo-de-trabajo>.
- Guibert, Martine, Andrés Felipe López Galvis, et Flavio Bladimir Rodríguez Muñoz. 2019. « La Colombie à la reconquête de ses espaces agricoles et ruraux ». In *Le Déméter 2019*, 245-57. IRIS éditions. <https://doi.org/10.3917/iris.abis.2019.01.0245>.
- Hernandez Bonilla, Juan Miguel. 2016. « El movimiento cooperativo le dice Sí a la paz ». *El Espectador*, 26 août 2016, sect. Economía.
<https://www.elespectador.com/economia/el-movimiento-cooperativo-le-dice-si-a-la-paz-article-651202/>.
- Hernández Bonilla, Juan Miguel. 2017. « Cooperativas de las Farc, una alternativa para el posconflicto ». *El Espectador*, 15 août 2017, sect. Más regiones.
<https://www.elespectador.com/colombia/mas-regiones/cooperativas-de-las-farc-una-alternativa-para-el-posconflicto-article-708073/>.
- Herrera Giraldo, Magaly Faride, Carlos Giovanni González Espitia, et Héctor Ochoa Díaz. 2023. « The Spatial and Economic Relationship between Labour Informality and Homicides in Cali, Colombia ». *Development Policy Review* 41 (5): e12709.
<https://doi.org/10.1111/dpr.12709>.
- Hobsbawm, Eric. 1995. *Historia del siglo XX: 1914-1991*. 1a. reimpr. Barcelona: Crítica.
- Hoffmann, Odile. 2001. « Le flux et reflux des catégories identitaires : une lecture des politiques foncières au Mexique et en Colombie ». In *Les territoires de l'État-nation en Amérique latine*, édité par Marie-France Prévôt Schapira et Hélène Rivière d'Arc, 100-120. Travaux et mémoires. Paris: Éditions de l'IHEAL.
<https://doi.org/10.4000/books.iheal.736>.
- Human Rights Watch. 2020. « Colombia: Brutales medidas de grupos armados contra Covid-19 | Human Rights Watch ». 15 juillet 2020.

<https://www.hrw.org/es/news/2020/07/15/colombia-brutales-medidas-de-grupos-armados-contracovid-19>.

Lefranc, Sandrine. 2007. « Convertir le grand nombre à la paix... :Une ingénierie internationale de pacification ». *Politix* 80 (4): 7-29.

<https://doi.org/10.3917/pox.080.0007>.

Legrand, Catherine. 1989. « Colonization and Violence in Colombia: Perspectives and Debates ». *Canadian Journal of Latin American and Caribbean Studies* 14 (28): 5-29.

<https://doi.org/10.1080/08263663.1989.10816623>.

Martínez-González, Eduard F, María José Navarro-Muñoz, Jennifer Katherine Rincón-Amaya, et Elkin Enoc Mola-Vides. 2024. « Economía Solidaria en cifras : Caracterización socioeconómica de un sector que transforma a Colombia ». Supersolidaria.

https://www.supersolidaria.gov.co/sites/default/files/gad_2024/20240612_dts_001.pdf.

Mesa de Conversaciones. 2016. « Acuerdo Final para la Terminación del Conflicto y la Construcción de una Paz Estable y Duradera ».

https://www.cancilleria.gov.co/sites/default/files/Fotos2016/12.11_1.2016nuevoacuerdofinal.pdf.

Molano Bravo, Alfredo. 2015. « Fragmentos De La Historia Del Conflicto Armado (1920-2010) ». *Espacio Critico*, 54.

Nouguen, Steve simple. 2024. « Coopération Sud-Sud pour la consolidation de la paix : De la Colombie vers le monde ». Journal. 20 avril 2024.

<https://www.afriqueeneveil.org/post/cooperation-sud-sud-pour-la-consolidation-de-la-paix-de-la-colombie-vers-le-monde>.

OCDE. 2022. « From Informal to Formal Jobs: The Contribution of Cooperatives in Colombia ». OECD Local Economic and Employment Development (LEED) Working Papers 2022/07. Vol. 2022/07. OECD Local Economic and Employment Development (LEED) Working Papers. <https://doi.org/10.1787/28214bf5-en>.

———. 2024a. « L'innovation au service de la croissance durable de la productivité: Politiques agricoles : suivi et évaluation 2024 ». <https://doi.org/10.1787/897bb5f6-fr>.

———. 2024b. « Perspectives des migrations internationales 2024 : Colombie ». OCDE. 14 novembre 2024.

https://www.oecd.org/fr/publications/perspectives-des-migrations-internationales-2024_4fa9de98-fr/full-report/colombia_e748d572.html.

- . 2024c. « Politiques agricoles : Suivi et évaluation 2024 ». https://www.oecd.org/content/dam/oecd/fr/publications/reports/2024/11/agricultural-policy-monitoring-and-evaluation-2024_b4c72370/2e531a61-fr.pdf.
- . 2024d. « Unlocking the Potential of the Social and Solidarity Economy for People, Places and Firms in Latin America and the Caribbean ». OECD Local Economic and Employment Development (LEED) Working Papers. <https://doi.org/10.1787/11fbb636-en>.
- Ortiz Soto, Uriel. 2016a. « Agro: motor de desarrollo para el postconflicto ». *El Espectador*, 13 septembre 2016, sect. Columnistas. <https://www.elespectador.com/opinion/columnistas/uriel-ortiz-soto/agro-motor-de-desarrollo-para-el-postconflicto-column-654560/>.
- . 2016b. « Cooperativas agroindustriales postconflicto ». *ELESPECTADOR.COM*, 9 août 2016, sect. Columnistas. <https://www.elespectador.com/opinion/columnistas/uriel-ortiz-soto/cooperativas-agroindustriales-postconflicto-column-648319/>.
- Oslender, Ulrich. 2008. « Another History of Violence: The Production of “Geographies of Terror” in Colombia’s Pacific Coast Region ». *Latin American Perspectives* 35 (5): 77-102. <https://doi.org/10.1177/0094582X08321961>.
- Padilla, Sara. 2017. « Cooperativas: el camino del posconflicto ». *El Espectador*, 24 août 2017, sect. Paz y Memoria. <https://www.elespectador.com/colombia-20/paz-y-memoria/cooperativas-el-camino-del-posconflicto-article/>.
- Parra, Laura Jeannette Millán, et Paola Tatiana Rodriguez Baquero. 2016. « Economía solidaria un camino viable para el postconflicto ». *FEEDS - Universidad de La Salle Ciencia Unisalle*, Bogotá, janvier. https://ciencia.lasalle.edu.co/administracion_de_empresas/1434?utm_source=ciencia.lasalle.edu.co%2Fadministracion_de_empresas%2F1434&utm_medium=PDF&utm_campaign=PDFCoverPages.
- Peñaranda, Supelano, et Ricardo Daniel. 2015. « Guerra propia, guerra ajena: conflictos armados y reconstrucción identitaria en los andes colombianos. El Movimiento Armado Quintín Lame ». <https://www.cervantesvirtual.com/obra/guerra-propia-guerra-ajena-conflictos-armados-y-reconstruccion-identitaria-en-los-andes-colombianos-el-movimiento-armado-quintin-lame-878634/>.

- PNUD. 2021. « Panorama de la pobreza en el sector rural | Programa De Las Naciones Unidas Para El Desarrollo ». 2 juillet 2021.
<https://www.undp.org/es/colombia/speeches/panorama-pobreza-sector-rural>.
- Pouzoullic, Joseph. 2002. « Les Cultures Illicites en Colombie : Les enjeux du développement alternatif dans une société en crise ». Mémoire de DEA Géographie Tropicale. UFR de Géographie Paris IV.
http://www.mamacoca.org/FSMT_sept_2003/fr/doc/pouzoullic_cultures_illicites_fr.pdf
- Ripess. 2024. « Le Gouvernement de Colombie : présent à FORA’ESS grâce au RIPESS ». *RIPESS* (blog). 31 mai 2024.
<https://www.ripest.org/el-gobierno-de-colombia-presente-en-foraess-gracias-a-ripest/>.
- Rivera, Martha Cecilia Daza. 2024. « Informe de planeacion estratégica, tactiva y operativa - tercer trimestre 2024 », n° 15 (octobre).
- Rosero, Luis Fernando Trejos. s. d. « Antecedentes históricos de las fuerzas armadas revolucionarias de colombia – ejército del pueblo (1948 – 1966). Una revisión desde las teorías de la violencia política ». Consulté le 31 mars 2025.
https://www.academia.edu/7769835/ANTECEDENTES_HIST%C3%93RICOS_DE_LAS_FUERZAS_ARMADAS_REVOLUCIONARIAS_DE_COLOMBIA_EJ%C3%89RCITO_DEL_PUEBLO_1948_1966_UNA_REVISI%C3%93N_DESDE_LAS_TEOR%C3%8DAS_DE_LA_VIOLENCIA_POL%C3%8DTICA.
- Rubio Reyes, Carlos Hassan. 2024. « Repartir à zéro et reconstruire une vie. Résilience chez des anciens combattants. Le cas d’un groupe de démobilisés des Forces Armées Révolutionnaires de Colombie (FARC). » Thèse Doctorale, École Doctorale EPIC : Centre de Recherche en Psychopathologie et Psychologie Clinique, Lyon 2: Université Lumière Lyon 2.
- Saury, Hugues, Gilbert-Luc Devinaz, Jean-Marie Bockel, et Joël Guerriau. 2019. « Colombie : une paix encore fragile ». 548. Sénat France.
<https://www.senat.fr/rap/r18-548/r18-548.html>.
- Schwartz, Justin, et Michelle Arevalo-Carpenter. 2021. « Impact Investing in Latin America and Addressing the “Missing Middle” ». World Economic Forum. 19 mars 2021.
<https://www.weforum.org/stories/2021/03/impact-investing-for-latin-america-s-great-reset-addressing-the-missing-middle/>.
- Solsoc. 2019. « L’économie Sociale Et Solidaire À L’heure Du Travail Décent ».
<https://www.solsoc.be/files/Image/SOLSOC1.pdf>.

- Supersolidaria. 2024. « Organizaciones solidarias de Nariño, Cauca, Chocó y Valle del Cauca recibirán capacitación de la Supersolidaria en alianza con la RAP Pacífico | Colombia potencia de vida ». 20 février 2024.
<https://www.supersolidaria.gov.co/es/content/organizaciones-solidarias-de-narino-cauca-choco-y-valle-del-cauca-recibiran-capacitacion-de>.
- Torres Bustamante, Maria Clara. 2011. « Estado y coca en la frontera colombiana : El caso de Putumayo ». 2011.
http://www.mamacoca.org/docs_de_base/Cifras_cuadro_mamacoca/TorresBustamante_MaClara_estado_y%20coca_en_la_frontera_colombiana_El_caso_de_Putumayo_OD_ECOF_dic2011.pdf.
- Turner, B. L., Roger E. Kasperson, Pamela A. Matson, James J. McCarthy, Robert W. Corell, Lindsey Christensen, Noelle Eckley, et al. 2003. « A Framework for Vulnerability Analysis in Sustainability Science ». *Proceedings of the National Academy of Sciences* 100 (14): 8074-79. <https://doi.org/10.1073/pnas.1231335100>.
- UN. 2024. « En Colombie, les résultats durables du développement rural permettent aux survivants du conflit de s’émanciper ». Un Geneva News Media. 21 septembre 2024.
<https://www.ungeneva.org/fr/news-media/news/2024/09/97764/en-colombie-les-resultats-durables-du-developpement-rural-permettent>.
- . 2025. « Colombie : un rapport de l’ONU exhorte l’État à protéger les civils et leurs droits face aux violences perpétrées par des groupes armés ». OHCHR. 24 février 2025.
<https://www.ohchr.org/fr/press-releases/2025/02/colombia-un-report-urges-state-protect-civilians-and-their-rights-amid>.
- UNFCCC. 2002. « Executive Summary of Colombia’s First National Communication to the United Nations Framework Convention on Climate Change ». <https://unfccc.int/sites/default/files/resource/Executive%20Summary-english.pdf>.
- Unidad Administrativa Especial de Organizaciones Solidarias. 2024. « Informe de gestion Unidad Solidaria 2023-2024 ». 10. Bogotá D.C, Colombia.
<https://www.unidadsolidaria.gov.co/sites/default/files/archivos/Informe%20de%20gestion%20Unidad%20Solidaria%202023-2024%20%20vf.pdf>.
- Velásquez Rivera, Édgar de Jesús. 2002. « Historia de la Doctrina de la seguridad Nacional ». <https://www.redalyc.org/pdf/105/10502701.pdf>.
- Wikipédia. 2024. « Agriculture en Colombie ». In *Wikipédia*.
https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Agriculture_en_Colombie&oldid=217543358.

Table des Matières

Remerciements.....	1
Acronymes.....	2
Sommaire.....	4
Introduction Générale.....	5
Partie I - Cadrage de la recherche.....	7
1.1. Problématisation et méthodologie.....	7
1.1.1. Objectifs et volets d'analyse.....	7
1.1.2. Biais et limites de la recherche analytique.....	9
1.2. Cadre théorique et conceptuel.....	10
1.2.1. Le concept de vulnérabilité sociale au prisme du contexte latinoaméricain ..	10
1.2.2. Ambivalence et complexité de la notion "post-conflit".....	12
1.2.3. Définition et cadre théorique de l'ESS.....	15
Conclusion.....	17
Partie II - Une histoire de la vie politique colombienne.....	18
2.1. Diversité géographique et disparités territoriales de la Colombie.....	18
2.2. Histoire politique et sociale : Racines du conflit.....	20
2.2.1. Héritages coloniaux et inégalités sociales rurales : une vulnérabilité structurelle persistante.....	22
2.2.2. Origines des inégalités sociales et foncières : de l'époque précolombienne à l'indépendance.....	24
2.2.3. Le XXe siècle et l'émergence de conflits armés.....	25
2.3. Vers la paix : L'accord de 2016.....	30
2.3.1. Mise en oeuvre de l'accord de paix.....	31
2.3.2. Défis et controverses de la paix.....	33
2.3.3. Une paix en chantier : entre avancées et obstacles.....	37
2.3.4. Le rôle de la coopération internationale dans la mise en oeuvre de la paix...	40
Conclusion.....	41
Partie III - L'Économie Sociale et Solidaire : un Levier de Reconstruction et de Développement Rural en Colombie.....	43
3.1. Contexte économique Colombien : les défis structurels de l'informalité.....	44
3.1.1. Une économie informelle structurellement ancrée dans les territoires.....	44
3.1.2. Informalité et vulnérabilité des victimes du conflit armé.....	45
3.1.3. Une remise en question du paradigme capitaliste en Amérique latine.....	46
3.2. L'ESS en Colombie : un acteur clé pour un développement inclusif.....	47
3.2.1. Ancrage de l'économie sociale et solidaire en Colombie.....	47
3.2.2. Cadre juridique et reconnaissance institutionnelle.....	49
3.2.3. Un écosystème infranational en faveur de l'ESS.....	53
3.3. L'ESS en Colombie à travers ses chiffres.....	58

3.3.1. <i>Les challenges de l'ESS</i>	63
3.3.2. <i>Comment capitaliser au mieux sur cette économie ?</i>	65
Conclusion.....	67
Partie IV - Le coopérativisme : un modèle adapté	68
4.1. Le coopérativisme comme moteur de formalisation et d'entrepreneuriat collectif...	69
4.1.1. <i>Un levier de formalisation et de développement économique</i>	69
4.1.2. <i>L'entrepreneuriat collectif</i>	73
4.2. Coopératives et dynamiques territoriales : entre innovation sociale et développement local.....	76
4.2.1. <i>Organisation, fonctionnement et impact des coopératives colombiennes</i>	76
4.2.2. <i>Les circuits associatifs solidaires comme catalyseurs territoriaux</i>	82
Conclusion.....	88
Conclusion Générale	90
Bibliographie	92
Table des Matières	101
Table des Figures	103
<i>Schémas</i>	103
<i>Graphiques</i>	103
<i>Cartes</i>	103
<i>Frise chronologique</i>	104
Table des Tableaux	104
Annexes	105
<i>Annexe 1 : Tableau synthétique des sources mobilisées dans la revue documentaire</i>	105
<i>Annexe 2 : Théories des mouvements sociaux – les FARC</i>	106
<i>Annexe 3 : Synthèse Partie I</i>	107
<i>Annexe 4 : Problématiques rurales agricoles selon la mission rurale</i>	108
<i>Annexe 5 : Overview of terms related to the SSE</i>	108
<i>Annexe 6 : Associativité solidaire des autres plans de la RRI</i>	109
<i>Annexe 7 : Elargissement du rôle de l'ESS dans les pays ALC</i>	110
<i>Annexe 8 : Synthèse des chiffres clés de l'ESS en Colombie</i>	111
<i>Annexe 9 : Régionalisation des organisations solidaires</i>	111
<i>Annexe 10 : Principales législations gouvernementales des coopératives en Colombie</i>	112
<i>Annexe 11 : Niveaux de supervision implémentés par la Superintendence de l'économie solidaire</i>	113
<i>Annexe 12 : Policy makers in LAC countries can partner with SSE entities to strengthen policy outcomes in employment</i>	113
<i>Annexe 13 : Multidimensionnalité des organisations solidaires</i>	114
<i>Annexe 14 : Qu'est ce qu'une plateforme coopérative ?</i>	114
<i>Annexe 15 : Relations de travail disponibles dans les coopératives colombiennes</i> ...	115
<i>Annexe 16 : Carte de la répartition des coopératives par région</i>	116
Résumé - Abstract	117

Table des Figures

Schémas

Figure 1. Schéma documentaire - catégories d'analyse.....	8
Figure 5. Structuration simplifiée de l'Accord avec ses institutions clés.....	32
Figure 7. Contributions du secteur de la solidarité à la réforme rurale globale.....	51
Figure 8. Relation entre la stratégie du PLANFES et les critères de l'accord final.....	52
Figure 9. Insertion économique du tiers-secteur.....	55
Figure 10. L'ESS dans l'économie mixte.....	56
Figure 11. La formalisation par l'ESS.....	70
Figure 12. Types d'organisations solidaires (qui se réfèrent au PLANFES).....	74
Figure 13. Organigramme d'un exemple d'organisation interne d'une coopérative.....	78

Graphiques

Figure 3. Les crimes de guerre et leurs victimes.....	28
Figure 4. 10 principales nationalités des entrées migratoires en Colombie.....	29
Figure 6. Evolution du coefficient de Gini en Colombie.....	38
Figure 14. Chute du nombre de coopératives (2012-2018).....	79
Figure 15. Progression des membres rejoignant des coopératives (2012-2018).....	80
Figure 16. Nombre d'entreprises solidaires et associées.....	81

Cartes

Carte 1. La Colombie avec ses régions naturelles et départements.....	19
Carte 2. Régionalisation des organisations de solidarité composées de populations victimes dans le cadre de stratégies visant à générer des revenus et des emplois productifs.....	60
Carte 3. Organisations solidaires renouvelées dans le RUES par département.....	62
Carte 4. Localisation des sièges sociaux des entreprises solidaires, 2022.....	78

Carte 5. Localisation des membres, 2022.....	78
Carte 6. Localisation des circuits associatifs de solidarités identifiés et promues en vigueur en 2023.....	86

Frise chronologique

Figure 2 : Frise chronologique des principaux événements et conflits de l’histoire de la Colombie.....	21
--	----

Table des Tableaux

Tableau 1. Changements entre la première version et la version finale de l’Accord.....	34
Tableau 2. Indice de Paix de la Colombie.....	37
Tableau 3. Réglementations relatives à l'économie solidaire en Colombie.....	48
Tableau 4. L’ESS stimule le développement social et économique local par le biais de différents canaux.....	51
Tableau 5. Suivi des objectifs de promotion de l’ESS selon les politiques CONPES.....	57
Tableau 6. Mise en œuvre territoriale du PLANFES (2023–2024).....	58
Tableau 7. Circuits associatifs solidaires promus sur la période 2023-2024.....	82

Annexes

Annexe 1 : Tableau synthétique des sources mobilisées dans la revue documentaire

Type de source	Exemples précis (les plus cités)	Langue(s)
Articles et ouvrages académiques	Coraggio (2010, 2011), Laville (2015), Adrianzén et al. (2014), Lefranc (2007), Saury et al. (2019), etc.	Français, Espagnol
Thèses / Mémoires	Rubio Reyes (2024), Grajales (2016), Vasquez (2021), Travaux en géographie critique ou post-conflit	Français, Espagnol
Organisations internationales	OCDE (2021, 2022), PNUD (2015, 2021), CEPAL, AFD, CIRIEC	Français, Anglais
Documents officiels colombiens	CONPES 4051/2021, PLANFES, PND, documents Unidad Solidaria (UAOS), Ministère du Travail, DANE	Espagnol
ONG internationales ou locales	Envol Vert, ABColombia, Human Rights Watch, Fundación BBVA Microfinanzas, Solsoc	Français, Espagnol
Associations sectorielles	Confecoop (2022a, 2022b), Ascoop, Supersolidaria / SCICSES (2022)	Espagnol
Presse nationale et internationale	El Espectador, El Colombiano, RFI, Le Grand Continent, Cameroon Tribune, etc.	Espagnol, Français
Plateformes scientifiques / blogs	OpenEdition, Scribd, news AFD, Observatoire des inégalités, Labo de l'ESS	Français, Espagnol, Anglais

Annexe 2 : Théories des mouvements sociaux – les FARC

Les FARC ont émergé dans un contexte historique marqué par une violence politique persistante et des inégalités profondes. D'après Hobsbawm et al. (1995), les FARC étaient une rare exception d'un mouvement paysan devenu guérilla (officiellement communiste) identifiés comme protecteurs du mode de vie rural et des colonies de paysans fuyant de l'État et des propriétaires terriens. Ce point de vue met en avant l'idée que les FARC ont été perçues, à leurs débuts, comme un mouvement de défense des populations rurales contre l'oppression des élites foncières et l'absence de soutien étatique. Cependant, cette vision est contestée par Pataquiva (García 2009), qui affirme que les FARC ont commencé comme une bande de criminels assaillants de routes et de fermes. Selon lui, l'origine des FARC s'inscrit dans un cycle historique propre à la Colombie, caractérisé par la « colonisation permanente et la violence inarrêtable ».

L'émergence des FARC est indissociable des événements politiques des années 1940 et 1950, notamment l'assassinat de Jorge Eliécer Gaitán en 1948, un candidat progressiste du Parti libéral dont le discours social avait su mobiliser une large frange de la population, notamment les ouvriers et les paysans (Rubio Reyes, 2024). Cet événement marqua le début de *La Violencia*, une période de guerre civile qui alimenta la radicalisation des mouvements armés comme les FARC.

Le mode opératoire des FARC repose sur des stratégies classiques de guérilla. Comme le souligne Chaliand (2011), « ce modus operandi se fonde sur la surprise, la mobilité, le harcèlement, alors que le choc frontal n'est, lui, pratiqué qu'en position de force. La guérilla consiste, pour des éléments irréguliers, à affaiblir, voire à tenir en échec une armée régulière ». Les FARC ont donc adopté des tactiques asymétriques, notamment des embuscades, des enlèvements et des actes de sabotage, afin de compenser leur infériorité numérique face aux forces gouvernementales. Leur capacité à financer leurs opérations par des pratiques comme l'extorsion et le trafic de drogue a également contribué à leur pérennité en tant qu'acteur armé non étatique.

Dans le contexte post-conflit, la démobilisation des FARC a été un processus complexe, marqué par des divisions internes et des dissidences refusant de déposer les armes. L'incapacité de l'État à offrir des alternatives économiques viables aux ex-combattants et aux populations rurales a conduit à la persistance de la violence sous d'autres formes, alimentant l'émergence de nouveaux groupes criminels et exacerbant la vulnérabilité sociale.

Annexe 3 : Synthèse Partie I

Tableau de Synthèse de la Partie 1 : Le Post-Conflict Colombien

Thème	Description	Acteurs Clés	Défis Principaux
Contexte Général	Accord de paix de 2016 entre le gouvernement colombien et les FARC visant à résoudre les causes historiques du conflit, notamment les inégalités foncières.	Gouvernement Colombien, FARC	Maintien de la paix, application des accords, mais toujours présence d'autres groupes armés (ELN, BACRIM, etc.).
Points Clés de l'Accord (Parra et Baquero 2016)	Réforme rurale intégrale, participation politique, cessez-le-feu et dépôt des armes, rapatriement des réfugiés, solution au problème des drogues illicites, mécanismes pour les victimes, mise en œuvre et vérification des mécanismes, réalisation de la réconciliation et de l'intégration sociétale et de la reprise économique	Gouvernement Colombien, FARC, Commission de suivi et vérification	Mise en œuvre complexe de chaque point, résistance des acteurs impliqués dans les activités illicites.
Enjeux Économiques	Concilier redistribution des terres et développement agro-industriel. Gestion différentielle des illégalismes. Transformation de la terre en marchandise. Des territoires auparavant marginalisés sont désormais perçus comme "vides" ou "sous-utilisés", ouvrant la voie à leur exploitation.	Gouvernement agro-industriespetits paysans	Risques de nouveaux conflits fonciers, exclusion des populations rurales, redéfinition des frontières entre légal et illégal.
Origines du Conflit	Liens étroits entre problèmes fonciers et conflit armé depuis les années 1960. Formation des guérillas et groupes paramilitaires liée aux conflits agraires. "Contre-réforme agraire" menée par les paramilitaires, accaparant de vastes étendues de terres.	Guérillas, paramilitaires, propriétaires terriens	Inégalités foncières persistantes, héritage de la violence.
Réparation aux Victimes	Politique de restitution des terres lancée en 2010 par le président Juan Manuel Santos. Elle vise à répondre aux causes "structurelles" du conflit liées aux inégalités foncières. La réparation aux victimes s'inscrit ainsi dans une approche plus large de justice transitionnelle. Objectifs : réparer les préjudices, contribuer à la reconstruction sociale, favoriser le retour des déplacés.	Gouvernement victimes du conflit, communautés rurales	Présence de groupes armés, conflits avec les occupants actuels, difficulté d'établir la propriété, lenteur des processus.

Auteure : Alice Deliau

Sources : Bibliographie.

Annexe 4 : Problématiques rurales agricoles selon la mission rurale

Cette histoire de la vie politique colombienne s'accompagne d'autres problématiques :



Source : Elaboration de l'auteur (Gobierno de Colombia, Ministerio del Trabajo 2020)

Annexe 5 : Overview of terms related to the SSE

	Origin	Main features
Social economy	France	- Concept born in the 19th century in France and rediscovered in the 1970s - Classically associated with co-operatives, mutual benefit societies and associations - Legal, political and economic recognition in some parts of the world (Belgium, Quebec** [Canada], Spain)
Solidarity economy	Latin America France	- Stress the solidarity dimension - Attention paid to the transformative action and political dimension of such organisations - Make a distinction between a long-established social economy and newer solidarity mechanisms/organisations (e.g. more participatory, smaller initiatives, embedded at the local level)
Social and solidarity economy	France Quebec** (Canada) International	- Aim to encompass both long-established social economy organisations and newer solidarity mechanisms/organisations - Legal recognition in some countries (France)
Non-profit organisations	United States	- Organisations that belong to neither the private for-profit sector nor the public sector - Exclude any organisation that practices the redistribution of surplus (e.g. most co-operatives)
Third sector	Various countries and regions (including Anglo-Saxon countries)	- Place this specific field as separate from the public and the private sectors
Social innovation	United States European Union	- Seeks new and cost-effective answers to social and societal problems - Refers to new solutions – in the form of services, products, or relationships – that aim primarily to improve the quality of life of individuals and communities by increasing their well-being as well as their social and economic inclusion

Source: (OECD, 2023^[6]) adapted from (Fonteneau and Pollet, 2019^[9])

Annexe 6 : Associativité solidaire des autres plans de la RRI



Source : (Gobierno de Colombia, Ministerio del Trabajo 2020)

De la même manière, les organisations qui se forment selon les bases du PLANFES pour leur renforcement intégral, doivent s'articuler aux autres plans de l'accord :

Complément du PLANFES aux autres plans de la RRI



Source : (Gobierno de Colombia, Ministerio del Trabajo 2020)

Annexe 7 : Elargissement du rôle de l'ESS dans les pays ALC

Comme on peut le voir dans le tableau, l'ESS bénéficie d'un contexte favorable, porté par des initiatives juridiques et politiques croissantes dans plusieurs pays d'Amérique latine. C'est le cas de l'Équateur, du Mexique, de l'Uruguay ou encore du Costa Rica, avec des politiques publiques dédiées, et de l'Argentine ou du Brésil, où coexistent organisations formelles de l'économie sociale et mouvements populaires informels, autour de valeurs de commerce équitable, de démocratie économique et de développement local.

Tableau : Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes (ALC) ont élargi le rôle de l'ESS dans l'économie grâce à des cadres renforcés.

Exemples d'organismes publics et de cadres juridiques soutenant l'ESS dans certains pays d'Amérique latine et des Caraïbes

Pays ALC	Organisme Public	Législation (exemples)
Argentine	Sous-secrétariat à l'innovation et à l'économie solidaire, ministère du capital humain Institut national des associations et de l'économie sociale (INAES)	Loi sur les coopératives (1973) Loi sur les sociétés de travail (2001)
Brésil	Secrétariat national à l'économie solidaire et populaire (SENAES/MTE), Ministère du travail et de l'emploi	Loi sur les coopératives de travail (2012)
Chili	Division des associations et des coopératives, ministère de l'économie, du développement et du tourisme Institut national des associations et du coopératisme (INAC)	Loi sur les coopératives (2003) Loi sur les sociétés mutuelles (1963)
Colombie	Surintendance de l'économie solidaire	Loi sur l'économie solidaire (1998)
Costa Rica	Département de l'économie sociale et solidaire, Ministère du travail et de la sécurité sociale Chambre nationale de l'économie sociale et solidaire (CANAESS)	Décret exécutif 39835 MP-MTSS sur l'économie sociale et solidaire (2016)
République Dominicaine	Institut pour le développement et le crédit coopératif (IDECOOP)	Loi sur les coopératives d'association (1964)
Equateur	Institut national de l'économie populaire et solidaire (IEPS) Surintendance de l'économie populaire et solidaire (SEPS)	Loi relative à l'économie sociale et solidaire et au secteur financier populaire et solidaire (2012)
Mexique	Institut national de l'économie sociale (INAES)	Loi sur l'économie sociale et solidaire (2012)
Péru	Département des coopératives et de l'institutionnalité, Ministère de la production	Loi générale sur les sociétés coopératives (2018)

Note : Le tableau présente des exemples de législation sur l'ESS. Pour la plupart des pays, il existe d'autres législations couvrant des formes spécifiques d'ESS, telles que les associations, les coopératives ou les sociétés de travailleurs.

Auteure : Alice Deliau, traduction de l'anglais OCDE 2024.

Source : Élaboration de l'auteur OCDE 2024

Annexe 8 : Synthèse des chiffres clés de l'ESS en Colombie

Indicateur	Valeur	Source	Année
Taux de pauvreté rurale	42,9 %	PNUD	2021
Pauvreté multidimensionnelle rurale	31,1 %	DANE	2022
Taux d'informalité rurale	70 %	OCDE	2023
Membres de l'économie sociale et solidaire	7,2 millions	Unidad Solidaria	2022
Revenu déclaré par les org. enregistrées	31,5 Mds COP (≈7 M €)	UAOS	2022

Auteure : Alice Deliau

Annexe 9 : Régionalisation des organisations solidaires

Regionalización de las Organizaciones solidarias lideradas por mujeres,
focalizadas en municipios Rural-PDET- Tercer trimestre de 2024

Región	Departamentos	Numero de Organizaciones Lideradas por mujeres en municipios Rural/Pdet
CHOCO	Choco	6
AMAZONIA-ARAUCA (Arauca)	Amazonas, Guaviare, Vichada, Guainía y Vaupés Arauca	13
SURCOLOMBIANO	Caquetá, Huila, Putumayo y Tolima	23
EJECAFETERO	Antioquia, Risaralda, Caldas, Quindío	16
CARIBE-NORORIENTE	Caribe 1: Atlántico, Bolívar, Córdoba y Sucre Caribe 2: Cesar, La Guajira, Magdalena, y San Andrés Islas Nororient: Norte de Santander, Santander y Magdalena Medio	49
SUR OCCIDENTE - PACIFICO	Sur Occidente: Valle del Cauca, Cauca y Nariño Pacífico: Buenaventura, Tumaco y Guapi	27

Source : (Rivera 2024)

Regionalización de organizaciones solidarias conformadas por población víctima
en el marco de estrategias orientadas a la generación de ingresos y de empleo productivo

Región	Departamentos	Numero de Organizaciones conformadas por población víctima
CHOCO	Choco	5
AMAZONIA-ARAUCA (Arauca)	Amazonas, Guaviare, Vichada, Guainía y Vaupés Arauca	2
CENTRO-ORIENTE	Cundinamarca, Meta, Bogotá, Boyacá y Casanare	14
SURCOLOMBIANO	Caquetá, Huila, Putumayo y Tolima	25
EJECAFETERO	Antioquia, Risaralda, Caldas, Quindío	9
CARIBE-NORORIENTE	Caribe 1: Atlántico, Bolívar, Córdoba y Sucre Caribe 2: Cesar, La Guajira, Magdalena, y San Andrés Islas Nororient: Norte de Santander, Santander y Magdalena Medio	39
SUR OCCIDENTE - PACIFICO	Sur Occidente: Valle del Cauca, Cauca y Nariño Pacífico: Buenaventura, Tumaco y Guapi	20

Regionalización de organizaciones solidarias conformadas por población joven
en el marco de estrategias orientadas a la generación de ingresos y de empleo productivo

Región	Departamentos	Numero de Organizaciones conformadas por población joven
CHOCO	Choco	5
AMAZONIA-ARAUCA (Arauca)	Amazonas, Guaviare, Vichada, Guainía y Vaupés Arauca	4
CENTRO-ORIENTE	Cundinamarca, Meta, Bogotá, Boyacá y Casanare	5
SURCOLOMBIANO	Caquetá, Huila, Putumayo y Tolima	5
EJECAFETERO	Antioquia, Risaralda, Caldas, Quindío	4
CARIBE-NORORIENTE	Caribe 1: Atlántico, Bolívar, Córdoba y Sucre Caribe 2: Cesar, La Guajira, Magdalena, y San Andrés Islas Nororient: Norte de Santander, Santander y Magdalena Medio	10
SUR OCCIDENTE - PACIFICO	Sur Occidente: Valle del Cauca, Cauca y Nariño Pacífico: Buenaventura, Tumaco y Guapi	10

Source : (Rivera 2024)

Annexe 10 : Principales législations gouvernementales des coopératives en Colombie

Year	Law/Policy	Overall objective
1988	Law 79 of 1988	Provides regulations for the cooperative sector, highlighting its importance for the development of the national economy.
1989	Decree 1333 of 1989	Establishes the regime for the constitution, recognition, and operation of pre-cooperatives.
1993	Law 100 of 1993	Creates a comprehensive social security system and designates cooperatives as health promoting entities (article 181).
1998	Law 454 of 1998	Determines the conceptual framework that regulates the solidarity economy, creates the Superintendence of the Solidarity Economy, the Guarantee Fund for Cooperatives, establishes rules on the financial activity of cooperative entities and issues other provisions.
1998	Decree 2206 of 1998	Creates the guarantee fund for cooperative entities (Fogacoop) to protect depositors and savers of cooperative institutions.
2004	Decree 186 of 2004	Establishes specific functions of the Superintendence of the Solidarity Economy regarding cooperatives.
2006	Decree 4588 of 2006	Regulates the cooperative associated work, specifies its nature, and establishes the basic rules for its organisation and operation.
2008	Law 1233 of 2008	Determines the elements of social security contributions in cooperatives and creates the special contributions to be paid by cooperatives and pre-cooperatives of associated work.
2011	Decree 2025 of 2011	Establishes prohibited acts and corresponding sanctions pertaining to the improper use of worker cooperatives and pre-cooperatives.
2016	Law 1819 of 2016	Establishes a special tax regime for cooperatives that are monitored by a superintendence or a supervisory agency, are taxed on their net profits or surplus at the special single rate of 20% percent.
2019	Decree 704 of 2019	Amends the Decree 1068 of 2015, relative to the management and administration of liquidity risk of savings and credit cooperatives, multi-active cooperatives and other cooperatives.
2023	Law 2294 of 2023	Issues the National Development Plan 2022-2026, which establishes that the popular and cooperative economy will be enhanced to promote productive inclusion. It also mentions that the National Plan for the Promotion of Solidarity Economy and Rural Cooperative (PLANFES) will be strengthened to contribute to decent work and rural employment. It further states that support will be provided for the training, financing, and sustainability of economic units in the popular economy, including cooperatives. It establishes the implementation of the PLANFES for peacebuilding.

Source : Elaboration de l'auteur OCDE 2022 (Ascoop et Cooperativum 2022).

Annexe 11 : Niveaux de supervision implémentés par la Superintendencia de l'économie solidaire

Ce tableau permet de montrer les mécanismes de contrôle actuellement en place pour prévenir la dérive du modèle. Il peut être intégré dans le texte mais nécessite un court encadré explicatif.

Supervision Level	Criteria	Type of organisations covered
First level (Highest)	All social and solidarity economy organisations engaged in financial activity	- Specialised savings and credit cooperatives - Multi-active or integral cooperatives with a savings and credit section - Social and solidarity economy organisations that the Superintendencia places in this level by administrative act
Second level (Medium)	- Not being involved in financial activity - Assets as of 31 December 2011 are equal to or greater than COP 3 116 939 012 (almost USD 800 000 at the exchange rate at the time of elaboration of this document in June 2022)	- Cooperatives without a savings and credit section - Pre-cooperatives - Cooperative public administrations
Third level (Lowest)	- Not being involved in financial activity - Assets as of 31 December 2011 are less than COP 3 116 939 012 (almost USD 800 000 at the exchange rate at the time of elaboration of this document in June 2022)	- Employee funds - Mutual associations - Auxiliary institutions

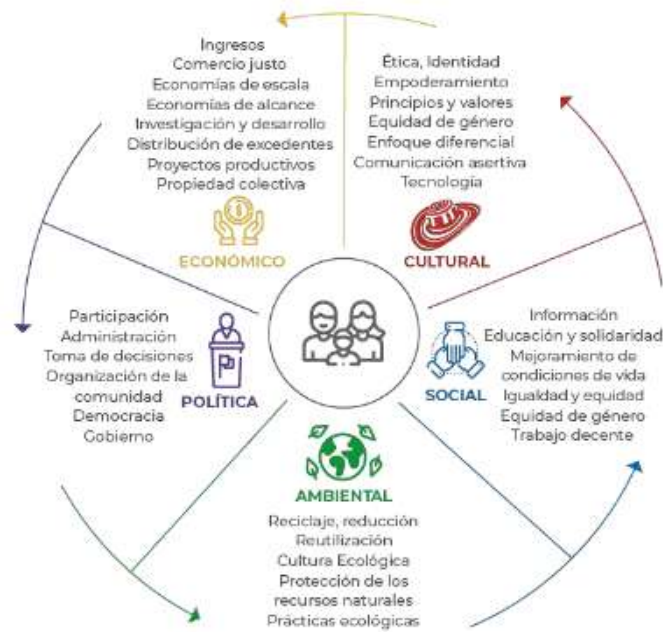
Source : *Elaboration de l'auteur (OCDE 2022), Superintendencia.*

Annexe 12 : Policy makers in LAC countries can partner with SSE entities to strengthen policy outcomes in employment

Partnership goals	SSE provides a service	SSE employs a vulnerable person for work integration	The SSE and government coordinate programmes
Description	Contract to achieve programme objectives	In-work training and/or job placement	Programme co-construction or coordination
Example	Public employment service procures intensive counselling service from an association for a young jobseeker	Work integration experience in a cooperative for a long-term unemployed job seeker	Public employment service consults local social enterprises to understand social challenges in a territory

Source : *Elaboration de l'auteur (OCDE 2022).*

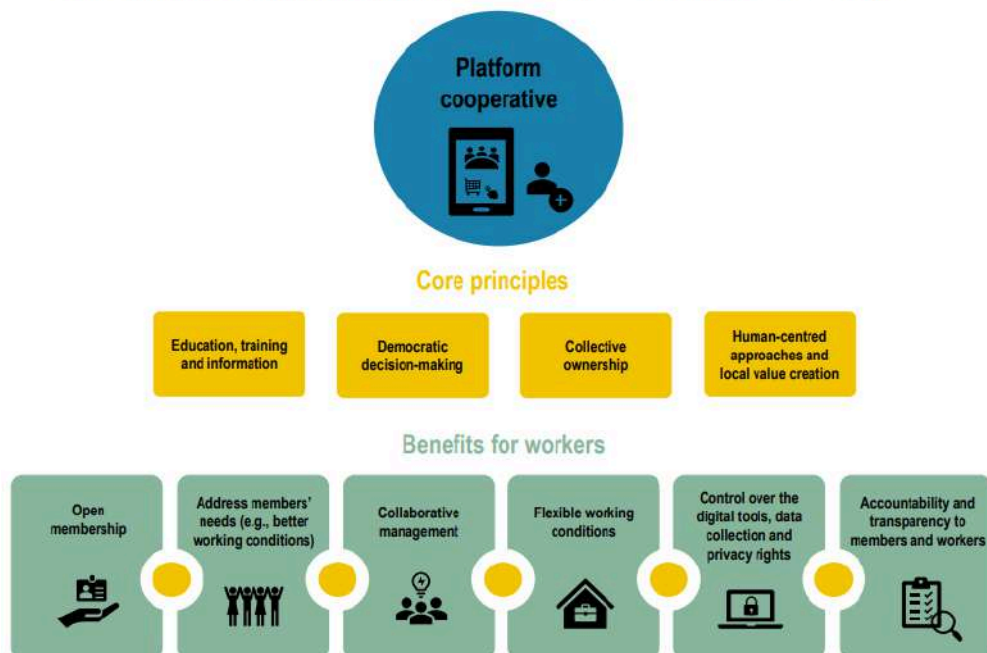
Annexe 13 : Multidimensionnalité des organisations solidaires



Source : (Gobierno de Colombia, Ministerio del Trabajo 2020)

Annexe 14 : Qu'est ce qu'une plateforme coopérative ?

A platform cooperative is **collectively owned and managed** by its members.
It uses a **website and/or mobile app** to intermedate the exchange of goods and/or services



Source : OCDE 2024

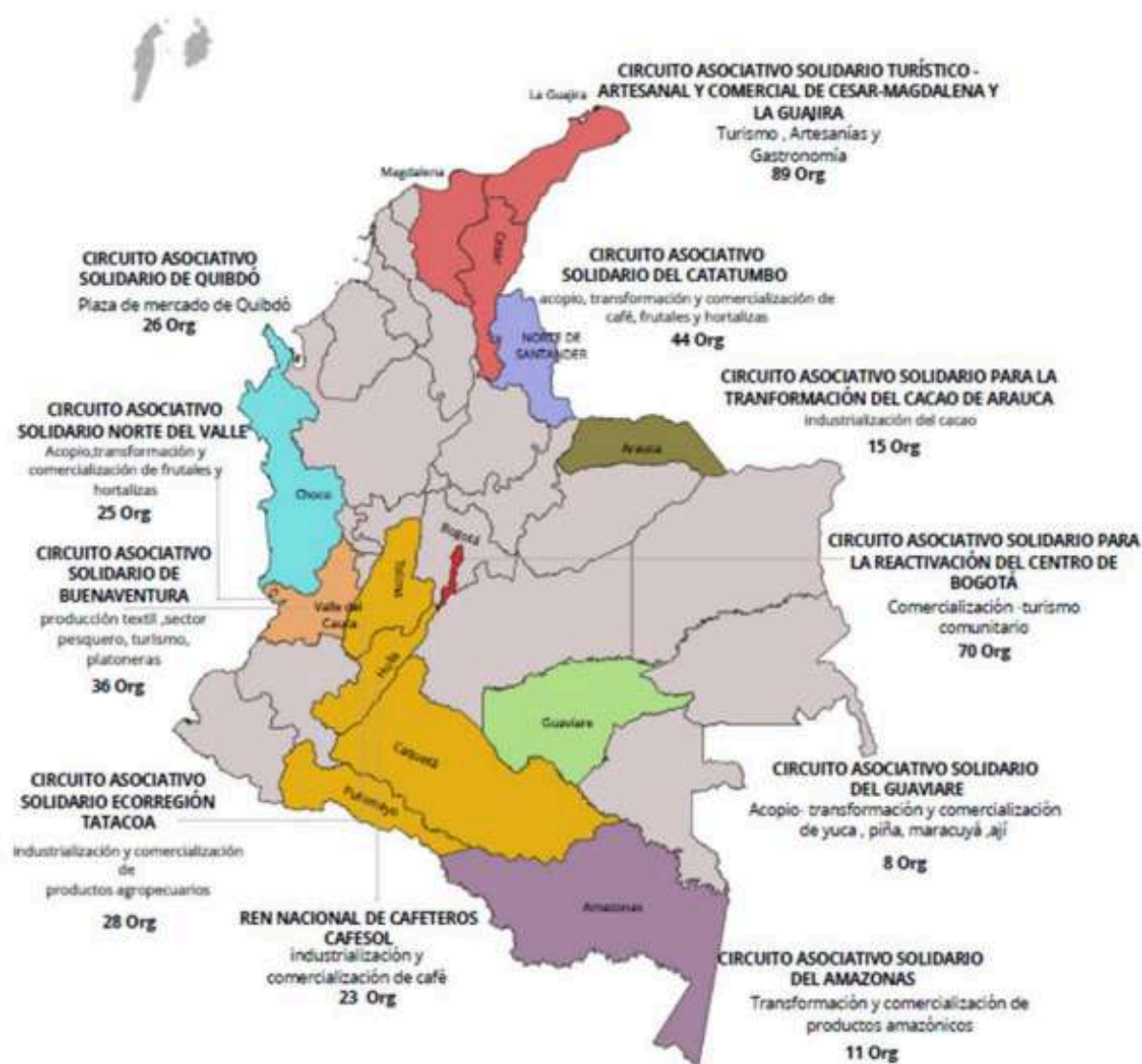
Annexe 15 : Relations de travail disponibles dans les coopératives colombiennes

Labour relationship	Types of cooperatives	Description and entitlements
Dependent work	Consumer, production, transport, education, housing, insurance, or savings and credit cooperatives (among other economic activities), that are not constituted as associated work cooperatives. Associated work cooperatives (in exceptional and duly justified cases)	Dependent work is regulated by the Substantive Code of Labour and entails a contract, salary, and affiliation to health, pension and occupational risks systems. Dependent workers also receive employment benefits such as service bonus, severance fund, interest on severance fund, and paid annual leave, among others.
Independent work	All cooperatives, as long as they comply with the rules governing this type of employment relationship	Independent work is regulated by administrative, civil or commercial law, depending on the service provided. Independent workers have a contract and receive a fee for their services. Additionally, independent workers must show proof of affiliation to health, pension, and occupational risks systems as a requirement of the contracting party to pay for the service.
Associated work	Associated work cooperatives (which can specialise in any economic activity)	- Associated work is regulated by a special regime that includes the own statutes of the associated work cooperative, the cooperative agreement and the associated work and compensation regime. - Associated workers have a contract, compensation, affiliation to health, pension, and occupational risks systems, along with other benefits that derive from the compensation and work regimes.

Note: Annex B provides further details regarding the legal frameworks and regulations that guarantee workers' rights across different types of cooperatives and labour relationships, encompassing contracts, minimum remuneration, affiliation with health, pension, and professional risk systems, and other benefits.

Source : *Elaboration de l'auteur (OCDE 2022)*

Annexe 16 : Carte de la répartition des coopératives par région



Source : (Gobierno de Colombia, Ministerio del Trabajo 2020)

8 juin 2025	100 pages (hors annexes)	Nombre de figures : 16
Niveau : M1	Alice DELIAU	
Université Paul-Valéry Montpellier UFR 3 – Département Géographie et Aménagement Mention Études du Développement		
ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET RURALITÉ EN COLOMBIE : VERS UNE RECONSTRUCTION TERRITORIALE POST-CONFLIT		
Encadrement académique : Geneviève CORTÈS Université Paul-Valéry Montpellier Mail : genevieve.cortes@univ-montp3.fr		
Résumé Dans un contexte post-conflit marqué par des inégalités foncières, une faible présence de l'État et des économies illicites, la Colombie cherche des leviers de paix durables et inclusifs. L'économie sociale et solidaire (ESS), fondée sur la coopération, la participation et l'ancrage territorial, émerge comme une réponse alternative aux modèles dominants. Ce mémoire interroge sa capacité à soutenir la reconstruction sociale et économique des territoires affectés par la guerre. À travers une analyse croisée des politiques publiques, des dynamiques territoriales et du coopérativisme, il met en lumière les potentiels et les limites de l'ESS pour une paix enracinée. <i>Mots clés : ESS, Colombie, post-conflit, coopérativisme, territoires.</i>		
Abstract In a post-conflict context marked by land inequalities, a weak state presence and illicit economies, Colombia is looking for sustainable and inclusive levers for peace. The social and solidarity economy (SSE), based on cooperation, participation and territorial anchoring, is emerging as an alternative response to the dominant models. This thesis examines its capacity to support the social and economic reconstruction of war-affected territories. Through a cross-analysis of public policies, territorial dynamics and cooperativism, it sheds light on the potential and limitations of the SSE for a rooted peace. <i>Keywords: SSE, Colombia, post-conflict, cooperativism, territories.</i>		